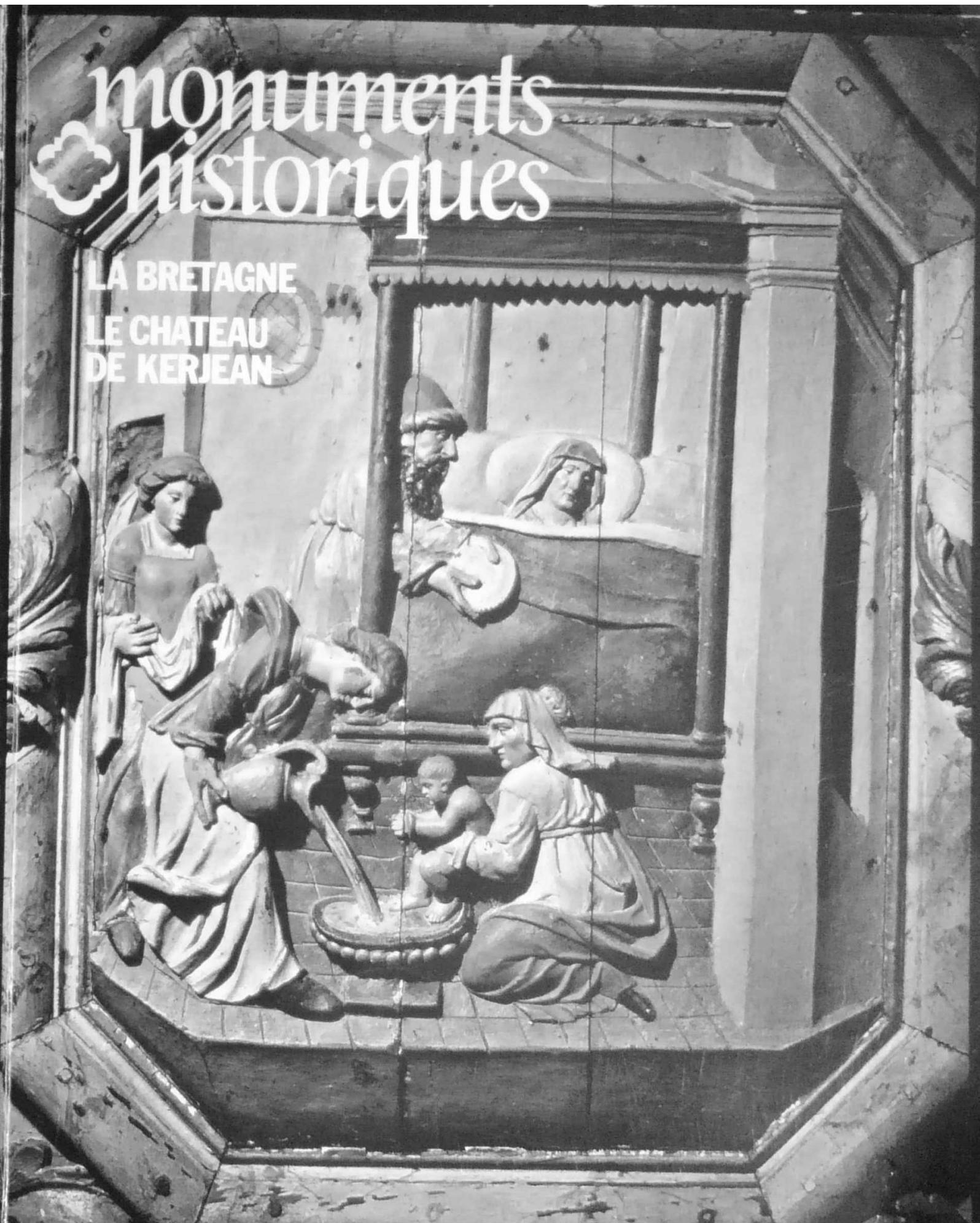


monuments historiques

LA BRETAGNE

LE CHATEAU
DE KERJEAN



RÉDACTION
 Directeur de la Publication :
 Jean-Pierre BADY
 Rédacteur en Chef :
 Véronique HARTMANN
 Secrétaire Général :
 Pierre CULAND
 Mise en pages :
 Pierre DUSSER

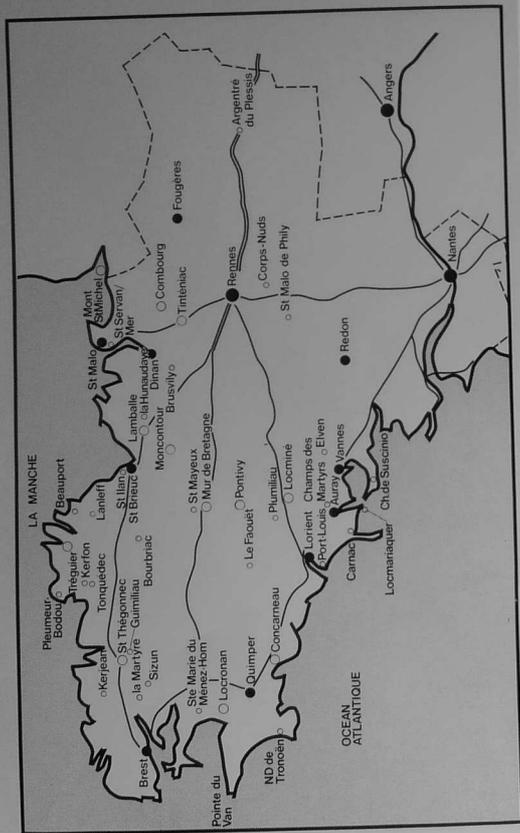
MEMBRES DU COMITÉ
 DE RÉDACTION :
 Président :
 Yves-Marie FROIDEVAUX
 Françoise BELLAIGUE
 Françoise BERCÉ
 Alain ERLANDE-BRANDENBURG
 Philippe CHAPU
 André CHASTEL
 Georges COSTA
 François ENAUD
 André FERMIGIER
 Bernard FONOUERNIE
 Bruno FOUcart
 Louis GRODECKI
 Michel MASSENET
 Michel PARENT
 André ROLLIER
 Jacques SOUBIELLE

MONUMENTS HISTORIQUES
 Édité par la C.N.M.H.S.
 Hôtel de Bethune-Sully
 62, rue Saint-Antoine,
 75004 Paris
 Téléphone : 274.22.22

Abonnement annuel
 (6 numéros) : 140 F
 Étranger : 160 F
 Prix du numéro : 28 F
 (+ 3 F de frais de port)

Revue fondée en 1936
 sous le titre
 Les Monuments Historiques
 de la France

La rédaction rappelle que les opinions
 exprimées dans les articles n'engagent que la
 responsabilité de leurs auteurs.
 Diffusion NMPP - Inscription CFPF : 30301.
 ISSN : n° 0153-3673



N° 109



Couverture : Lampaul-Guimiliau,
 détail latéral du retable de la
 Passion.

La Bretagne

PRÉFACE

2 La création bretonne,
 par André Mussat.

UN PATRIMOINE ILLUSTRE

7 Les grands mégalithes,
 par Charles-Tanguy Le Roux.

17 Napoléonville ou l'architecture des
 ingénieurs des Ponts et Chaussées
 sous l'Empire, par Georges Teyssot.

27 Les églises néo-gothiques des Côtes-
 du-Nord, par Odile Besnier.

MONOGRAPHIE

33 Le château de Kerjean,
 par René Lisch et Benjamin Mouton.

DÉFENSE DU PATRIMOINE

49 La sauvegarde des chapelles ru-
 rales : l'exemple du Morbihan,
 par le chanoine Danigo.

61 Retables, jubés et buffets d'orgue :
 problèmes de restauration, par
 François Macé de Lépinay.

UN PATRIMOINE EN PÉRIL

74 La citadelle de Port-Louis, par
 René Lisch.

82 Monuments majeurs à sauver,
 par Benjamin Mouton.

ACTIVITÉS

93 Activités de la Caisse Nationale des
 Monuments Historiques et des Sites.

Les reportages photographiques
 des différents articles sont assurés,
 sauf mention spéciale, par Etienne
 Revault.

11 Les maisons à pans de bois,
 par Dominique Ronsseray.

21 Le XIX^e siècle, un siècle de grande
 architecture, par François Loyer.

55 Les enclos paroissiaux du Léon,
 par Roger Barrié.

67 La résurrection du château de Sus-
 cinio, par Hervé Baptiste et le sau-
 vantage des pavements historisés,
 par M. Bassier.

77 Patrimoine menacé,
 par Françoise Hamon.

88 Elevage hors sol et évolution du
 paysage, par Daniel Le Couédic,
 Bernard Hallegouët et Sylvie David.

94 ACTUALITÉS

Lettrines inspirées d'un manuscrit
 de l'École française du XI^e siècle,
 conservé à la Bibliothèque Natio-
 nale.
 Maquette de couverture :
 Jean-Charles Rousseau.

PRÉFACE

La création bretonne

par André Mussat

L'année où Gauguin arrivait à Pont-Aven «chercher dans un pays aux mœurs archaïques une atmosphère différente de nos milieux civilisés à outrance», Maurice Barrès écrivait dans le *Voltaire* : « Sous ce ciel d'un vert si doux il faut aimer le soir ces chapelles sans nom, ces pierres grises et pauvres sous la bise, ces demeures basses où un saint ridicules et grêle et délaissé témoigne d'un art plus intense que toutes les prétentions affichées de l'école » (1886). Ainsi, au déclin du siècle étaient enracinées les images décrites en 1841 par le Breton Emile Souvestre : « ses pierres druidiques, ses chapelles ciselées, ses calvaires et des fontaines sacrées, ses ruines sur les caps brumeux, ses pardons, ses mendiants, ses cloarecs (en breton, clercs) ». Au temps de Chateaubriand, de Michelet et de Victor Hugo, toute la force du verbe romantique s'illustre d'une profusion

de recueils d'estampes de la même veine. Une vision d'un tel éclat simplifié, sélectionnée, déformée : c'est ainsi qu'elle s'impose.

Étrange conjonction au demeurant des « Parisiens » en mal d'exotisme et de dépaysement et des Bretons à la recherche de leur originalité, de leurs racines irréductibles. Tout converge alors vers l'idée du jeune esthète Barrès, « un art plus intense » parce qu'il s'agit d'un art populaire. Mot magique : il satisfait à la fois le citadin qui a enfin trouvé le « bon sauvage » et les notables de la Bretagne du XIX^e siècle exaltant non sans arrière-pensée le mythe d'un bon peuple pieux et naïf. Roger Grand, au Congrès archéologique de 1914, l'écrit : « C'est « l'art d'un peuple enfant, simple et fruste... art d'une race ataviquement idéaliste, imprégnée de traditionalisme chrétien ». Ces clichés ont la vie dure : la propagande touristique les a largement adoptés et diffusés : leur simplisme est confortable et rassurant. Or, depuis plus d'un demi-siècle, les perspectives de l'histoire, et aussi de l'histoire de l'art, ont en Bretagne radicalement changé : les fructueuses recherches de sociétés savantes, revues spécialisées d'une Université tardivement éveillée à ce genre de problèmes mais aujourd'hui très active, le bilan exceptionnel des Directions des Antiquités, enfin les dossiers complets, systématiques et solides scientifiquement, les publications de l'Inventaire interdisent de répéter les vieilles rengaines. De là une situation paradoxale, voire scandaleuse, d'un savoir multiple, assuré littéralement, bloqué dans sa diffusion. La culture bretonne d'aujourd'hui souffre d'évidente façon de cette distorsion.

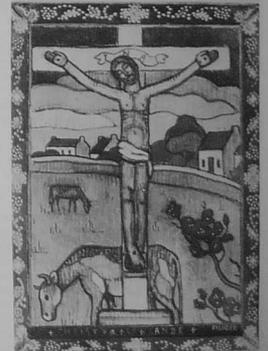
Certes, il n'est pas question d'esquisser ici la somme des progrès de la connaissance du patrimoine. Mais il semble utile de proposer une réflexion sur les véritables chemins de la création bretonne. Ce grand pays, large proue d'un continent, fait pendant des siècles, d'hommes aventureux prêts à prendre la mer et de clans accrochés à leur étroit horizon, comment

Noyal-Pontivy, baptême du Christ : création par le récit réduit aux masses essentielles.

a-t-il pu produire cette déconcertante profusion d'œuvres d'art, si diverse, comme le prouva en 1969 la publication du premier volume de l'Inventaire dans un canton (Carnhaix-Plouguen), considéré au départ comme sans grandes richesses ? Pas d'autre explication possible qu'un réseau humain serré et complexe, que ce soit dans la Bretagne gallo (haute Bretagne) ou la Bretagne bretonnante (basse Bretagne) selon les termes employés dès le XV^e siècle par la chancellerie ducale. Des recherches faites ou en cours ressortent deux traits : la vigueur des ateliers urbains, l'importance de la commande rurale. Or, fait trop peu souligné, de l'un à l'autre existe une circulation constante des hommes et des choses. Les travaux de René Couffon ont, parmi les premiers, mis en évidence ces foyers de création, en particulier celui de Morlaix aux XV^e et XVI^e siècles. Dans ces petites cités d'estuaire, les bateaux remontaient avec le flot jusqu'au pied des hauteurs de la ville, au-dessus des profondes vallées comme à Dinan, Tréguier ou Saint-Brieuc, Vannes, ou au cœur de l'agglomération comme à Morlaix, Landerneau, Roscoff, Quimper, Hennebont pendant des siècles arrivent au gré des échanges maritimes des matériaux, des œuvres, des livres, des baillots de gravures. Nous avons de multiples traces de ces arrivées : de telle Vierge ouvrante de Morlaix du XIV^e siècle jusqu'aux marbres de Carrare destinés aux autels de Loudéac ou de La Gouesnière près de Saint-Malo, au XVIII^e siècle. Rien d'étonnant à trouver là des ateliers très vivants : à Morlaix, de 1455 à 1490, dix orfèvres identifiés. En même temps, l'architecte Beaumanoir crée un type élégant d'architecture flamboyante, les maîtres menuisiers réalisent à la fois des jubés aujourd'hui célèbres et les grands escaliers des maisons bourgeoises de leur cité. Le fait était ancien : à Dinan naît dès le XIII^e siècle un art des « tombiers » autour duquel se développe la première grande sculpture en granit. À Tréguier, les comptes du chapitre révèlent des générations de sculpteurs ou de verriers : l'un d'eux, Olivier Leccoq, qui réalisa la maîtresse-vitre aujourd'hui perdue de la cathédrale, signe la haute verrière du pèlerinage de Notre-Dame-de-la-Cour en Lantic (près de Plouha) et un grand seigneur, Tristan du Périer, seigneur de Quintin, fait, d'après ses livres de comptes, appel à lui pour un de ses manoirs forestiers. À Quimper, des maîtres-verriers répandent dès 1515-1520 le nouveau style. L'exploitation d'une roche propice à la sculpture, le kersanton, se fait non pas sur place, au fond de la rade de Brest, mais dans la vallée de l'Elorn, à Landerneau et Landivisiau par exemple. Ces faits se prolongent comme le prouve l'histoire des sculpteurs retableurs de haute et de basse Bretagne, que ce soit les ateliers qui utilisent le marbre et le tilleul venus par la Loire ou ceux qui se servent du bois local. Cette vigueur des ateliers urbains eût-elle été



possible sans une structure de contacts avec le pays environnant ? Pyramide d'échanges très particulière, la société bretonne s'organise en relais économiques et sociaux certes, mais aussi culturels. D'abord de gros bourgs qui se disent, parfois à juste titre, villes, le plus souvent sièges de seigneuries devenus centres commerciaux et aujourd'hui chefs-lieux de canton. Leur structure spatiale est déjà urbaine ; les halles y jouaient souvent un rôle prédominant comme au Faouët ou à Saint-Méen. Ensuite le bourg — au sens de l'Ouest armoricain — c'est-à-dire une agglomération



Filiger, Christ à la lande. La vision poétique du XIX^e siècle. (Cl. Centre de Recherche Arts de l'Ouest.)

Locronan : la place de l'église aujourd'hui.



Saint-Jean-du-Doigt, le chœur : le gothique flamboyant à la mode bretonne. (Arch. photo.)



mération qui n'est pas agricole, autour de l'église, de son champ des morts, de sa place où se groupent quelques commerces et ateliers. C'était le centre d'une paroisse souvent plus étendue que la commune qui lui a succédé. M. Dupacquier donne comme moyenne française d'alors le chiffre de 4 à 500, ce qui est nettement inférieur aux habitudes bretonnes. Le bourg est en effet le centre d'une constellation humaine avec un nombre étonnant de « villages » où réside la vie agraire. On peut trouver jusqu'à 100 à 150 écarts de ce type. Encore faut-il distinguer « la paroisse avals » souvent une « trêve ou frairie », sorte de succursale qui a groupé une petite agglomération autour de la chapelle ou église trévielle (La Trinité-Langonnet, 31 feux), ailleurs le village est un groupe d'habitats ruraux, parfois artisanaux, de dimensions diverses. On comprend mieux ainsi l'importance de la chapelle, soit comme lieu de culte d'un petit royaume humain isolé, soit comme marque de la rencontre de chemins, soit comme signe chrétien de croyances antérieures (fontaines ou lieux hauts). Dans ce tissu rural si varié, ajoutons les châteaux et plus encore les manoirs, en entendant par-là des demeures nobles sans

prétention militaire, dont les dimensions très différentes montrent les strates sociales de la moyenne et petite noblesse. Trop rapide tableau ! Peut-être y devine-t-on le cheminement culturel ? Il se reconnaît là où dans une société apparemment cloisonnée ont existé des liens verticaux.

Au temps des ducs Montfort (XIV^e-XV^e siècles), le milieu ducale — grand nobles et ecclésiastiques dévoués — irradie les nouvelles formes de l'art. Ainsi s'expliquent par l'action conjuguée des ducs, des Rohan, des évêques de Quimper et de Nantes, les premières créations de l'architecture flamboyante des années 1430. La région du Faouët a été transformée par l'action de la puissante famille des Bouteville : on connaît les richesses des chapelles Saint-Fiacre et Sainte-Barbe, mais qui se doutait, avant le volume publié par l'Inventaire, de la présence d'un chef-d'œuvre, une pietà, dans une chapelle perdue mais proche du manoir du Saint ou résidaient ces familles du duc ? Tout ici étourdi, ravi, éloigne des clichés : l'art est alors une arme de propagande aux mains des ducs longtemps contestés ; au chevet de Saint-Fiacre figure,

Pléherei, saint Michel dans la chapelle du Vieux-Bourg (XVII^e s.). La façon artisanale d'une statue. (Cl. Inventaire de Bretagne.)

sculptée la bannière de Bretagne avec le lion des Montfort. Puis vient un autre temps : les nobles s'éloignent, les évêques sont nommés par le roi. Et c'est le miracle, de riches paroisses peuplées au XVII^e siècle et aussi au XVIII^e — les grands siècles bretons a-t-on dit — prendre le relais. Riches, elles le sont surtout dans les vastes zones de la toile, la grande industrie rurale. Les pardons, en breton, les assemblées en gallo sont l'occasion de grandes foires dont le rôle culturel n'est pas négligeable. En 1682, les fabriciens de Saint-Servais passent accord à la grande foire de La Martyre, près de Landerneau, avec Olivier le Roy, orfèvre à Morlaix. En 1702, les tréviens de La Martyre paient une « collation » à l'orfèvre René Alliot de Brest, pour le remercier de venir chaque année tenir son état à leur foire. La gloire des paroisses du Haut-Léon, autour de Saint-Thégonnec, est bien connue sous le nom moderne d'« enclos paroissiaux ». Les travaux des étudiants brestois, sous la direction de Jean Tanguy, en ont démonté les ressorts. L'étude d'autres zones de la toile comme celle, en haute Bretagne, des « noyales » montre, entre 1520 et 1560, la construction de vastes et belles églises et indique comment l'argent a pu affluer et, faute de grands investissements productifs, rester disponible pour l'œuvre collective, la paroisse. Les ressources de Saint-Thégonnec quintuplient au cours du XVII^e siècle, alors que la livre tournois ne se dévalue que de 30%.

Alors, ces grandes commandes, un art populaire ? En réalité, la paroisse bretonne a la même structure que celle de tout le royaume, mais ici, plus assurée, plus solide en face des autres pouvoirs, à la fois protégée et surveillée par le Parlement, surtout avant l'arrivée tardive des intendants. Or, ces fabriciens si empressés, d'un bout à l'autre de la province, d'inscrire leurs noms sur les murs, les lambris, les sculptures ou les vitraux, est-ce là le peuple breton ? Comme aujourd'hui le monde paysan est fortement marqué par des clivages sociaux. La douzaine d'hommes qui gouvernent, en se copiant parmi vingt à trente familles au plus, excluent « les gens de néant et insolubles » dont en 1698, le notaire indique à La Martyre, avec stupéfaction que, pour une fois, ils ont fait « avec arrogance beaucoup de bruit et de scandale ». La majorité de ces fabriciens savent lire et écrire, beaucoup en Bretagne bretonnante sont bilingues. Parmi eux se distinguent des paysans-marchands, marchands de fil et ramasseurs des toiles, en relation donc avec le réseau commercial urbain. Parfois on distingue des liens de parenté avec le « recteur » de la paroisse, dont de nombreuses inscriptions montrent l'action en particulier à la fin du XVIII^e siècle. Il n'est donc pas étonnant de voir les fabriciens de Bodilis faire banir à Lesneven, Saint-Pol et Morlaix pour susciter des offres de sculpteurs lors de la construction du maître-autel. Ceux

Saint Hervé, saint Guich'aran et le loup apprivoisé, groupe de Kerlaz, provenant de Saint-Havé, aujourd'hui à Sainte-Anne-la-Palud, XVI^e siècle ; la parfaite réussite de l'artisan créateur. (Cl. Le Doaré.)



du pèlerinage de Saint-Jean-du-Doigt empruntent à un banquier morlaisien en 1670-1674 pour la construction d'un retable de tuffeau et de marbre, œuvre d'un maître lavallois installé à Vannes, qui l'enverra par mer. A Saint-Thégonnec, en 1697, plusieurs sculpteurs sont ainsi convoqués. Les sommes engagées — que nous connaissons bien seulement à partir du XVII^e siècle — sont considérables : à Piré-sur-Seiche, dans le pays rennais, plus de 4 500 livres en quatre ans pour la construction de trois retables. Souvent les fabriciens possèdent l'auberge du bourg,



appelée partout la Grande Maison; ils y reçoivent par d'abondantes «collations» qui irritent les évêques, les artistes et les entrepreneurs et ils peuvent les loger ainsi que les ouvriers lors des travaux.

Ces relations de la ville à la campagne et de la campagne à la ville expliquent aussi, en dehors du domaine religieux, un aspect notable en Bretagne, la contamination architecturale. Chaque milieu social regarde ce qu'il considère comme un modèle et l'adapte à ses constructions. Un exemple : dans les maisons des villes, des bourgs, les manoirs et aussi les fermes des paysans aisés (les seules qui nous soient parvenues) se retrouvent à partir des années 1560-1580 de grandes lucarnes passantes chargées d'ornements à la mode, réinterprétés par l'artisanat local. C'est la preuve parmi tant d'autres de la théâtralisation sociale de l'architecture, qu'exprime parfaitement en particulier l'histoire de la maison rurale du XVI^e au XIX^e siècle. Une organisation agraire simple n'a généralement pas créé un type complexe de fonctionnalités à la différence d'autres provinces; la façade est alors un masque, une architecture du paraître, sorte d'imaginaire social dont les éléments de décor sont pris à d'autres milieux, que ce soit le château, le manoir ou le nouveau logis urbain.

On saisit alors le processus de la création. Par la mer, par la vallée de la Loire parviennent très rapidement les nouvelles modes, les nouvelles façons de concevoir; elles sont tôt assimilées par les ateliers urbains, dont la clientèle s'épanouit dans un vaste tissu social fortement irrigué. Mais le caractère artisanal de la production artistique se traduit par des

adaptations très libres et aussi par la longue conservation d'une mode. Là réside sans doute l'origine de la légende du retard breton et aussi celle de la naïveté des œuvres. En réalité, les choses sont autrement complexes. Ici comme partout, jusqu'au XVII^e siècle, la notion de règle au sens classiciste du mot n'existe guère. Cela permet les compositions les plus inattendues : on ne s'étonnera pas de trouver les colonnes de Philibert de l'Orme dans les grands porches de Léon associées à toutes sortes d'emprunts et de traditions en une composition originale. La sculpture permet de bien voir les niveaux de la création, de la copie à la simple inspiration, voire à l'évocation plus rustique mais bien reconnaissable. Au-delà existe ce que l'on pourrait appeler les expressions directes où le récit est composé avec les habituels procédés de simplification et de schématisation; ceci se retrouve dans toutes les provinces, et une exposition le montra, naguère d'exemplaire façon en Champagne, mais la Bretagne en est particulièrement féconde, reflet de cette vie rurale ici évoquée.

Encore faudrait-il ajouter que cette originalité a ressenti, dès le courant du XVII^e siècle, les effets culturels de la normalisation religieuse et politique entreprise par l'Eglise de la Contre-Réforme, la monarchie des intendants et des ingénieurs militaires. Au XIX^e siècle, l'autonomie persistante des cellules paysannes fit illusion : elle se manifesta avec éclat dans les costumes et les meubles. Ainsi fut masquée la véritable histoire bretonne, la complexité de ses aspects sociaux et culturels. Il est grand temps de sortir du légendaire pour entrer dans l'histoire.

A.M.



Locronan : la place de l'Eglise, hier.

UN PATRIMOINE ILLUSTRE

Les grands mégalithes

par C.-Th. Le Roux

Parmi les clichés parfois agaçants qui définissent la Bretagne aux yeux du grand public, le «dolmen-perdu-dans-la-lande» figure certainement en bonne place. Les mégalithes ne sont certes pas une spécialité bretonne; sans tomber dans l'excès qui consisterait à amalgamer toutes les réalisations en «grosses pierres» que l'on rencontre ici et là sur la plaine, il convient de bien situer le mégalithisme armoricain dans son double cadre géographique et historique : le premier c'est en gros l'Europe occidentale, de l'Espagne à la Scandinavie, à l'ouest des Alpes; le second, c'est environ deux millénaires et demi, disons entre 4 500 et 2 000 ans avant notre ère, ce qui correspond culturellement au Néolithique moyen et récent et au Chalcolithique, période de transition avec l'Age du Bronze. A l'intérieur de ce cadre, l'ouest de la France apparaît comme une zone effectivement privilégiée à plusieurs égards, et la Bretagne forme indiscutablement le cœur de cette «province mégalithique de l'Ouest».

Le patrimoine mégalithique

Les «pierres dressées» ou menhirs sont certainement les mégalithes les plus spécifique-

ment bretons; nulle part ailleurs en effet on n'a dressé, en telle quantité, des blocs aussi énormes, dépassant fréquemment cinq mètres de haut et plusieurs dizaines de tonnes; nulle part non plus ces pierres n'ont été organisées de manière aussi sophistiquée que dans les grands alignements du pays de Carnac ou même dans les ensembles plus modestes ou plus dégradés de la péninsule. Cette omniprésence a, de longue date, excité la sagacité des érudits, mais force est de reconnaître que ces «pierres longues» gardent très largement leur secret, en dépit des recherches récentes. Les «sépultures mégalithiques» (tel est bien le nom qui convient aux dolmens) sont presqu'absolument aussi nombreuses que les menhirs mais, étant plus largement répandues sous d'autres cieux (et aussi plus faciles à étudier), leur signification, fondamentalement funéraire, est maintenant bien établie, en Bretagne comme ailleurs. Un des points les plus déconcertants pour le profane est sans doute la reconstruction, maintenant possible, de l'aspect original de ces monuments. Tel qu'il apparaît généralement au touriste, l'amas de grosses pierres branlantes n'est en fait que le squelette décharné et plus ou moins désarticulé d'un



Dolmen démolit par des carriers. (Archives photographiques.)

De la difficulté de concilier équipements touristiques et protection des mégalithes : Saint-Gildas de Rhuys. (Photo de l'auteur.)



monument qui faisait en général largement appel à la pierre sèche ou à la terre, avec appareillages maçonnés. L'aspect extérieur de ce tumulus ou cairn, certes fort variable, était volontiers celui d'une sorte de «tour de Babel» à parements étagés, parfois modeste quand elle ne contenait qu'une seule petite sépulture, parfois monumentale quand elle en regroupait plusieurs.

L'exemple le plus spectaculaire et le mieux connu, car récemment fouillé et restauré par le Pr P.-R. Giot, en est certainement le grand cairn de Barnenez en Plouezoc'h près de Morlaix. Ce monument de Barnenez, qui comprend en fait deux cairns accolés, est d'ailleurs l'un des plus anciens mégalithes actuellement datés (grâce au radiocarbone on a pu en effet attribuer un âge de 6 500 ans environ au cairn primaire). La disposition des sépultures correspond effectivement au type le plus simple : chambre subcirculaire ou polygonale, desservie par un étroit couloir. Seul le grand dolmen central comprend une «anti-chambre» indiquant sans doute une utilisation plus complexe. A partir de cet archétype va se développer toute une floraison de styles régionaux, mais le principe fondamental, celui de la sépulture collective «multiple» (c'est-à-dire découverte périodiquement pour des inhumations ou cérémonies connexes) continue de se traduire par la dualité entre chambre et accès fermé de façon transitoire entre les utilisations.

Du destin des mégalithes

Il est difficile de définir les rapports entre les mégalithes et les hommes qui les ont bâtis ; en revanche, depuis l'abandon de ces monuments, ces rapports sont mieux établis : ils n'ont jamais été simples, se situant dans un

domaine mouvant et ambigu, partagé entre la terreur superstitieuse, la vénération idolâtre, le vandalisme iconoclaste et l'art d'utiliser les restes.

Des exemples de réutilisation sont certains dès l'Age de Fer où tel dolmen fut «bricolé» en cabane sommaire ou utilisé comme fosse à détritus tandis qu'ailleurs un menhir pouvait être sans vergogne retaillé en stèle cultuelle. Des aménagements en petits «fanums» campagnards ne manquent pas à l'époque romaine avec leur bimbeloterie pieuse habituelle. Avec la christianisation, les choses prennent un tour différent, peut-être d'ailleurs moins dramatique que l'on a bien voulu le clamer, le fait nouveau c'est certainement la prise de conscience organisée de ces monuments et leur acculturation systématique. Les destructions furent certainement nombreuses mais sans doute, plus encore, les appropriations par apposition de symboles chrétiens. En Bretagne au moins, il semble bien que les principales victimes de la «chasse aux Simulacra» du haut Moyen Age aient été non pas les mégalithes néolithiques deux ou trois fois millénaires, déjà largement ruinés et de longue date assimilés comme éléments de l'environnement, mais les «stèles gauloises» souvent décrites fort improprement, de nos jours encore, comme «menhirs taillés». Ces pierres cultuelles, qui devaient se compter par myriades dans l'Ouest armoricain et dont la signification païenne devait encore être toute fraîche dans la conscience populaire, ont en effet été systématiquement enfouies, déblitées, transportées en «terre bénite» près d'un sanctuaire ou exorcisées au point qu'il est pratiquement impossible d'en retrouver une seule en position originelle. Paradoxalement, on peut sans doute dire que cet holocauste aura rela-

Carnac : les mégalithes après la «marée touristique».



Locmariaquer : dolmen des Pierres-Plates surchargé à la cralle par des photographes amateurs. (Photo B. Mouton.)

Menhir christianisé : le Haron, près de Carnac. (Photo Milson.)



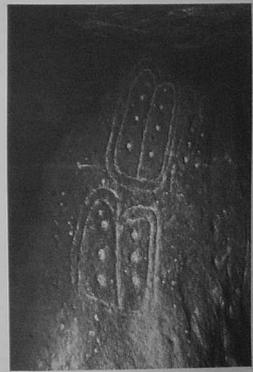
tivement protégé, en Bretagne occidentale, le patrimoine mégalithique. C'est seulement au XVIII^e siècle que l'on considère d'une manière «savante» les mégalithes armoricains. Peu à peu, les motivations de destruction pieuse s'estompent (non sans quelques soubresauts, hélas!) mais en même temps, la crainte superstitieuse assure de moins en moins son rôle protecteur, de sorte que les destructions «utilitaires» pour récupération de matériaux ou de terrain (qui ont toujours existé d'ailleurs) se multiplient. Cependant, les vieux mythes ancestraux plus ou moins remis en forme par le christianisme laissent place ici et là à des «mythes savants» faisant appel à Jules César ou aux druides, assimilation populaire des idées «celtomanes» à la mode dans les salons du XVIII^e et du XIX^e siècles.

La gloire et la ruine

Qu'en est-il aujourd'hui après que quatre ou cinq générations de chercheurs se soient relayés pour ausculter ces monuments? Certes, les spécialistes sont arrivés à bâtir un «modèle» à peu près cohérent du mégalithisme, même si les zones d'ombre ou de flou y sont encore fort nombreuses. Certes, un public de plus en plus large prend conscience de la nature et de l'intérêt de ce qui est l'un des patrimoines architecturaux les plus anciens de l'humanité, mais parallèlement, jamais le rythme des destructions n'a été aussi rapide.

Pour les grands monuments, classés sinon achetés et entretenus par l'Etat ou les collectivités, la première menace réside dans leur succès même : s'enfourner à cinquante dans le cul-de-sac obscur d'un dolmen à couloir est assurément la meilleure manière de ne rien

voir, c'est aussi le plus sûr moyen de le dégrader sournoisement, ne serait-ce qu'en se frottant involontairement aux parois; c'est enfin contraire à toutes les règles de sécurité. Presque tous les grands mégalithes du pays de Carnac ont été restaurés entre les deux guerres par Z. Le Rouzic, alors membre de la commission des Monuments Historiques; ces travaux seraient à reprendre largement aujourd'hui où ils arrivent à bout de souffle, et cela d'autant plus vite qu'ils furent conçus alors que quelques milliers de visiteurs motivés, tout au plus, visitaient annuellement les



mégolithes de Carnac, ils sont aujourd'hui plusieurs centaines de milliers à déferler chaque été, dont le piétinement défonce régulièrement les drains placés pour assainir l'intérieur de la Table des Marchands ou rype l'herbe puis la terre dans les alignements de Carnac. Vouloir présenter décomptés ces monuments à de telles foules suppose de les traiter en « curiosités », entretenues comme telles au plan monumental ou paysager, mais « mortes » au plan archéologique, ne serait-ce que par l'obligation matérielle de remplacer la terre naturelle (qui est un vecteur d'information archéologique, ne l'oublions pas) par un sol artificiel capable de résister.

Mais faire de tels travaux d'équipement — à supposer que l'on en ait les moyens — ne suffit pas ; encore faut-il assurer surveillance et entretien courant. Le problème est d'autant plus grave qu'il est généralement mal perçu du public ; quoi de plus éternel apparemment qu'un mégalithe, par définition « solide comme un roc » ? En fait les dalles en sont bien souvent altérées, friables et fragiles ; et que dire des structures maçonnées, appareillées à sec lorsque par miracle elles nous sont parvenues en bon état ou cimentées au strict minimum si elles ont dû être restaurées... L'expérience du cairn de Barnenez montre que malgré clôtures, pancartes et gardien, ce sont plusieurs dizaines de moellons qui sont, chaque été, détachés des murs par des galopins (parfois des adultes...) en mal d'escalade. Livré à lui-même, le monument retournerait à la ruine en quelques années, à peine plus qu'il n'en a fallu pour le dégager et le restaurer. A ce point de vue, l'art mégalithique constitue un domaine où une prise de conscience devient particulièrement indispensable ; qui oserait laisser exposé à tous vents et à tout

venant l'œuvre de n'importe quel artiste tant soit peu notoire ? Et pourtant, la grande stèle de la Table des Marchands, les idoles des Pierres Plates ou l'extraordinaire décor de Gavrinis, sans parler de tant d'autres, appartiennent en toute objectivité aux chefs-d'œuvre de l'Art universel. L'opinion s'accommode si bien de leur situation que des boucliers ne manqueraient pas de se lever si l'on envisageait de restreindre la liberté de tout un chacun d'en surcharger les gravures à la craie, de les repiquer, de les enfumer à la bougie ou de les mouler à la sauvette.

Que conclure de ce tour d'horizon qui peut paraître bien pessimiste ? Tout simplement qu'il appartient à notre génération, qui n'a plus comme les précédentes l'excuse de l'ignorance, de se donner la volonté et les moyens de transmettre à sa postérité ce patrimoine venu du fond des âges. Encore faut-il que les mégalithes n'y perdent pas leur âme, les rapports entre les hommes et les « grandes pierres » ont toujours été teintés d'ambiguïté : c'en est une et non des moindres que de voir, dans notre civilisation si logicienne, fleurir ou reflourir à leurs propos des comportements irrationnels, même s'ils tendent de s'appuyer sur une érudition pseudo-scientifique. Cela agace le préhistorien ou l'administrateur, tout comme ces antiquaires bretons « plus tous qu'autre part » irritaient déjà l'inspecteur Prosper Mérimée en 1835. Mais après tout, la préhistoire est peut-être devenue l'un des derniers domaines où il soit encore permis de rêver gratis, et le rêve ne serait-il pas, autant que le rire, le « propre de l'homme » ? Une raison de plus pour tous de respecter ce patrimoine commun, s'il est en outre le jardin secret de quelques-uns...

C.T. L.R.



Redressement d'un menhir avec l'aide du Génie, à Gaitte. (Photo D. Ronsseray.)

Les maisons à ans de bois

par Dominique Ronsseray

(1) Habitat russe - Eglise scandinave - Maison anglaise.

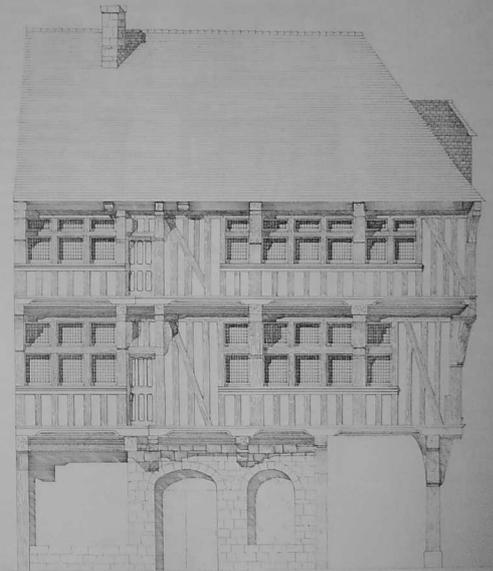
(2) On trouve à Pérans, près de Saint-Brieuc, les vestiges d'une fortification gauloise qui présente un mur taluté vitréifié. Cet aspect provient du violent échauffement de l'ensemble, par l'incendie de la structure de bois qui l'armait. Comme le décrit César dans ses *commentarii*. La question restant à résoudre est de savoir si l'incendie a été accidentel ou volontaire, afin de durcir l'ouvrage.

(3) Paris, maison rue Volta.

(4) Viollet-le-Duc, chapiteau de Vézelay.

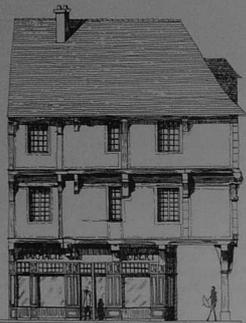
Le bois fut avec la terre sans doute le premier matériau de construction mis en œuvre par l'homme. Cependant, sa nature même le rendait périssable et il fut remplacé au gré des améliorations de l'outillage. En Europe occidentale, il introduisit un mode de construction d'habitat dont la Gaule offre des exemples particuliers. Si les pays d'Europe septentrionale bâtissent tout en bois(1), la France,

sans doute de par le contact des deux civilisations gauloise et romaine, pratiqua certains particularismes. Le monde romain, monde bâtisseur, implanta avec ses « colonnae » l'usage de l'habitation en « dur » remplaçant les villages de huttes ceints de « palissades » de bois, marquant ainsi, avec la *Pax romana*, une sédentarisation de la population. Le Gaulois, par contre, pratiquait la charpenterie avec



Pharmacie de Dinan, place de l'Apport : façade après restauration. (Dessin J. Sonnier.)

La pharmacie de Dinan, place de l'Apport, avant restauration. (Dessin J. Sonnier.)



art et combinait cet art dans ses travaux de maçonnerie(2). La fragilité même du bois fait que peu de vestiges antérieurs au XIII^e siècle sont en place(3), mais certains documents anciens font état de maisons bâties en charpenterie(4). Les manuscrits et leurs enluminures représentent des villes où, sur des soubassements maçonnés, des superstructures allient bois et maçonneries(5). Néanmoins, dès la fin de la Renaissance (1560 à Paris), ce type de construction fut interdit pour cause de sécurité. Seules quelques régions le perpétuent à travers des variantes.

La construction en pan de bois

Aperçu historique

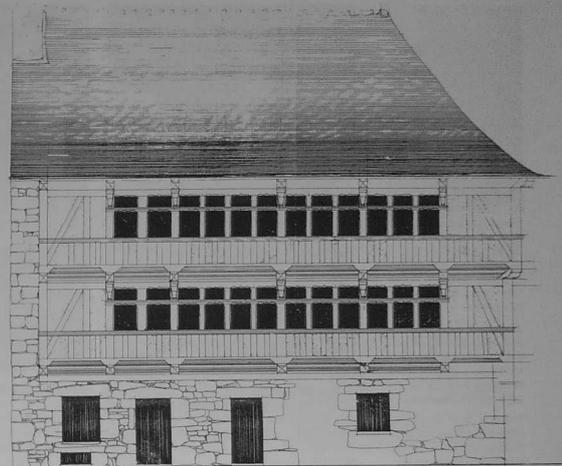
Le particularisme de ce type de construction réside, en France, dans le mariage de la maçonnerie et de la charpente, le plus souvent par la réalisation d'étage en ossatures de bois sur un soubassement de pierres ou moellons. Viollet-le-Duc y voit la surélévation de l'habitat gallo-romain, lors de la densification des villes, suivant des procédés importés lors des invasions. Cet étage figure dans la Tapisserie de Bayeux (représentations de Dol, Rennes, festin du duc Guillaume dans une salle en charpenterie, sur socle maçonné). Cette disposition persistera en Bretagne durant sept siècles, alliant le granit, matériau de qualité mais dont la dureté de façonnage limitait l'emploi aux parties les plus résistantes, et le chêne, en général, dont l'exploitation et la science de mise en œuvre furent entretenues par la nécessité de la construction navale. Si ce mode de bâtir disparut il y a deux siècles des villes, il faut noter que l'habitat rural le maintient en vigueur fort longtemps. Cet habitat rural, hormis les quelques petits murs-bahuts d'une cinquantaine de centimètres (que l'on trouve en Normandie), était construit de fond en comble en charpente.

La ville, en revanche, étagea le plus souvent maçonnerie et bois suivant deux dispositions : la maison à piliers ou à porche, où l'étage, dont les pièces de façade sont supportées par des poteaux, surplombe de plusieurs mètres la chaussée. Un certain nombre sont encore en place à Dinan et les dessins anciens montrent que la place de Grève en était bordée. Elles périrent dans les flammes des incendies allumés par les torches des passants ; la maison dont le rez-de-chaussée de pierre soutient plusieurs niveaux d'étages bâtis en charpente et le plus souvent en surplomb les uns des autres, permettant ainsi, par l'encorbellement des abouts de solives ou des poutres, de gagner quelques mètres carrés. Ce principe produisit de très belles réalisations où le charpentier fit œuvre d'art, créant des effets de décor par l'assemblage des bois et permettant au sculpteur d'orne l'ensemble. Cette virtuosité s'éteignit lorsque le pan de bois ne devint plus au XIX^e siècle

(5) Très riches heures du duc de Berry, vue du Mont-Saint-Michel. Missel de Juvénal des Ursins. Riches heures de Rohan.

(6) On distingue la sablière de plancher, reliant les poteaux et supportant les solives du plancher et la sablière de chambre, soit placée dans le plan des solives, soit supportée par celles-ci et soutenant l'ossature de façade. Parfois ces deux pièces horizontales sont assemblées entre elles et forment ainsi un ensemble important appelé «poitrail». Ce poitrail reçoit souvent une forte mouluration. Dans l'ossature de façade, des pièces plus petites viennent recouper la trame verticale pour déterminer les baies ; ce sont les pièces d'appui, les linteaux et les traverses.

Quintin, façade sur la rue au Lait, qui donne un exemple intéressant de vitrage continu. (Projet P. Monerie.)



qu'une armature interne à des maçonneries de plâtre et chaux, prenant alors le nom de «galandage». Disparaissent aussi nombre de ces ouvrages que la crainte de l'incendie

ou le goût du jour faisait masquer de plâtre, en redistribuant les percements afin d'imiter l'art de bâtir en pierre, bûchant les sculptures, sciant les appuis, ouvrant les allèges.

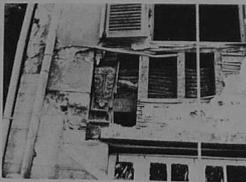
Façade en pan de bois d'après Viollet-le-Duc.

Fin XIII^e siècle, Châteaudun

Cette disposition ne présente pas de décrochement entre les étages.

Cette façade montre une disposition de solives parallèles à la façade.

Dinan - Quai de la Rance. Le décrochage d'une maison fait apparaître les consoles des éléments porteurs d'une façade vitrine. (Dessin de l'auteur.)



Dinan - Place de l'Apport. Immeuble au pan de bois masqué par des plâtras, avant restauration. (Photos D. Ronsseray.)

Dinan - Place de l'Apport. Dégagement de la colonne intérieure de l'appui et du panneau de façades qui servait de support au lattis du plâtre. Ce panneau possède encore les ferrures des châssis ouvrant et les mortaises qui permirent d'en restituer le dessin.





Côtes-du-Nord - Dinan - Maison à porche et façade à vitrine. On distingue la protection rajoutée sur la fenêtre très exposée aux intempéries.

Dinan - 6, rue de la Poissonnerie. Façade présentant sur les poteaux de fenêtres des rainures pour la manœuvre des volets.

Dinan - Quai de la Rance. Superposition de deux ensembles de vitrines, transformées en fenêtres. On distingue les colonnes intérieures cantonnant la baie.

(Photos D. Ronsseray.)

(7) Elles s'appellent alors « poteaux de fenêtre » et « poteaux cornier » lorsque celui-ci cantonne l'angle de la maison, recevant alors une poutre oblique sur laquelle se redistribuent perpendiculairement les solives. Ces poteaux reçoivent parfois les poutres de planchers, créant ainsi une structure primaire à laquelle se superpose la structure secondaire qui est le solivage et le pan de bois ; cela se vérifiera dans le cas des façades à vitrines.

(8) Elles sont souvent rainurées pour permettre de coincer les pannettes qui seront noyées dans le blocage (cas de remplissage de torchis). Séparant le jour de la baie, le nouveau reçoit les châssis ou les volets ; il est assemblé souvent avec la traverse, séparant la baie en quatre volumes dont



Nomenclature

Le dénominateur usuel est construction à « colombage », étymologiquement dérivé de « columna » la colonne, évoquant le jeu de poteaux verticaux constitutif de la structure. D'autres définitions semblent englober sous ce vocable l'ensemble formé de pièces verticales et horizontales raidies par des pièces obliques. Chacune des trois composantes se définit ainsi : les pièces horizontales qui comprennent les sablières (semelle sur laquelle s'appuie la trame verticale et qui répartit les charges sur les points porteurs) (6) ; les pièces verticales transmettent les charges d'étage en étage. Formées de poteaux, elles montent sur toute la hauteur de l'étage, en rives, et en cadrement de fenêtre (7) ; les tournaisses, pièces plus courtes, relient pièces obliques et pièces horizontales ; si elles contreventent ces pièces, elles servent surtout à cloisonner et maintenir le remplissage hourdé (8) ; les pièces obliques, dont la fonction est d'éviter la déformation du cadre formé par les pièces précédentes (souvent purement fonctionnelles) peuvent donner lieu à une mise en œuvre soignée et venir par leur dessin, soit en chevron, soit en croix de saint André, agrémenter la façade. La construction à colombages ressemblait à un jeu d'assemblage où l'art du charpentier pouvait s'épanouir. La Bretagne, pays de forêts, de marins, ne pouvait que maintenir longtemps cette tradition et prolonger en plein XVII^e, voire XVIII^e s., la charpente du type portant ferme qui permettait d'utiliser des bois de faible section, laissant les meilleurs « brins » à la marine. Ce type de charpente plus légère mais plus savante, maintient en outre l'art des assemblages. Cette caractéristique se retrouve dans la mise en œuvre des façades en pan de bois où la façade et les



planchers sont étroitement assemblés. Outre-Manche, en revanche, la maison d'époque Tudor est conçue comme un placage, assemblée au sol et levée par traction, telles les maisons de l'épopée américaine.

Un intérêt supplémentaire de ce type d'ouvrage assemblé est son éventuelle démontabilité. Ainsi, dans une maison de Dinan a été retrouvé un panneau d'allège de réemploi, provenant sans doute d'une démolition et rapporté en avant de la façade lors de sa transformation pour éviter les incendies. A Dinan encore, l'hôtel Keratry fut remonté pour accueillir le syndicat d'initiative, après avoir été démonté à Lanvollon.

Particularisme breton

Dans l'imagerie populaire, la Bretagne, avec son granit et ses schistes, renvoie plutôt l'image de maisonnettes luttant contre les éléments, ramassées sur le sol, telles ces coques de bateaux servant d'habitation sur les littoraux du Boulonnais. Pourtant, les cités bretonnes conservent de très beaux exemples de constructions bourgeoises en pan de bois dont les dispositions varient à Rennes, beaucoup de maisons au soulèvement de granit, et aux étages de bois, témoignent de l'intérêt de placer, en partie basse des façades, contre les jaillissements de la pluie et les nuisances de la rue, des parements résistants, souvent agrémentés d'un décor. En revanche, ce souci de solidité a amené le constructeur breton à employer le schéma de maison bâtie entre deux refends de maçonneries soutenant les poutres maitresses et les cheminées et où les solives parallèles à ces refends reprennent la façade en charpente.



Dinan - Place de l'Apport. Mutilation d'une façade-vitrine. Un galandage placé au nu de la colonne ferme le jour de la baie, mettant à l'extérieur l'élément poteau, jadis intérieur. Il s'agit ici d'un poteau cornier recevant une poutre placée dans la bissectrice des deux faces.

A noter le décor de la console d'appui en hauteur d'allège et le dessin de panneautage. Dinan - Maison, 1-3, rue de l'Apport. Projet de restitution des dispositions d'origine d'après les témoins retrouvés sur place. La façade gauche présente une superposition de vitrines dont l'allège de l'étage inférieur est masqué par un ré-emploi.

(Dessin D. Ronsseray.) ceux du haut recevaient une clôture translucide fixe et ceux du bas, en feuillures extérieures, un châssis ouvrant, voire un volet plein. (9) Ces remplissages, sont dans la plupart des cas des maçonneries hourdées à la chaux et recouvertes d'enduits, soigneusement appliqués à la truelle, qui pouvaient ensuite recevoir un badigeon teinté. Viollet-le-Duc évoque même des dessins faits au peigne ou à l'outil. Des décorations de ce type, faites par moulage, sont visibles sur certains enduits des maisons de pan de bois à Lavenhaur (Grande-Bretagne) ou à Caen.



Un exemple caractéristique est la maison de Renan à Tréguier. Entre deux rythmes de poteaux, un rez-de-chaussée, rythmé de poteau de granit à chapeau en encorbellement, soutient le portail de deux rangs de sablières sur lequel est dressé un jeu de poteaux, de baies et d'ossatures. Deux lignes horizontales traversent cette structure au niveau de l'appui et de la traverse de baie. Il est à penser d'ailleurs que ces baies à croisillons d'huisseries devaient être, jadis, bâties de pièces d'ossatures. Dans les parties pleines dans la hauteur de la baie basse, des croix de saint André étreignent l'ensemble. Le tout est couronné d'une nouvelle sablière de plancher et de chambrée en encorbellement, correspondant au niveau des combles et qui soutiennent une ossature de potelets verticaux. Ces dispositions se retrouvent dans nombres de maisons de la ville (quai de Jaudy).

Si l'ossature correspond à une armature de la construction, l'élément fenêtre vient s'y loger comme un ensemble, indépendant voire préfabriqué, souvent d'une autre facture (ré-

emploi possible). Dans certaines maisons de Rennes comme de Dinan, Lannion ou Morlaix, la baie avec son appui et son remplissage d'allège donne lieu à une fabrication soignée ; les pièces sont moulurées ; un panneautage de menuiseries vient remplir l'allège, tandis que l'ossature de bois qui complète la façade est d'une réalisation beaucoup plus fruste.

Une disposition particulière permet d'imaginer une des raisons de ce soin. Lors de certain « désossage » de ces structures, furent retrouvées des rainures sur toute la hauteur du poteau de fenêtres, sur ses faces latérales. Elles indiquent la présence d'un volet coulissant vers le haut et escamotable dans la hauteur de l'allège, telles les fenêtres des anciens wagons de chemin de fer. L'encastrement du laquet de blocage, une fois fermé, a été aussi retrouvé en partie haute. Le remplissage de l'allège était de faible épaisseur donc de menuiseries. Un tel ensemble, d'un fonctionnement délicat, devait être parfaitement exécuté. Aussi devait-il vraisemblablement être préfabriqué, posé *in situ* et bloqué par le reste de l'ossature. Il était même possible de super-

(10) On appelle ainsi un ensemble où la surface vitrée est portée en saillie sur le nu de la façade. Le poteau de fenêtre devient alors intérieur et se transforme en élément de décor, permettant de disposer à l'intérieur d'une pièce d'appui large, offrant sans doute une vue plus facile sur la rue.

(11) Il est assemblé en tête dans la sablière haute qui reçoit la charpente de couverture ou les solives de l'étage supérieur. Cette colonne peut recevoir aussi la poutre de plancher ou la poutre d'angle qui soutient le solivage.

(12) J. Baudriot, *Le vaisseau de 74 canons*. Collection Archéologique navale française.

(13) Cet usage remonte au Moyen Âge où il était en vigueur dans des lieux les plus dignes puisque l'on a retrouvé au palais des Papes, en Avignon, des châssis avec des traces de toiles huilées.

Les habitats paysans d'Angleterre ou de Belgique préservés en musées ethnographiques, nous montrent des baies à petites croisées et vessies de porcs.

(14) Il suffit de se promener dans Rennes pour retrouver des mises en couleur de pan de bois. À Saint-Brieuc, des recherches ont lieu actuellement sur un édifice inscrit dans les éléments décoratifs sculptés ont reçu une polychromie savoureuse.

poser ces «blocs-fenêtres», créant ainsi un décor vertical, par empiement, dont l'analogie est grande avec l'architecture Renaissance (hôtel Hardy de Vitry) où les superpositions d'éléments ornés créent un rythme de panneaux riches et de plans de remplissages(9).

La façade à vitrines

De nombreuses maisons du vieux Dinan étonnent par des dispositions qui s'écartent des pans de bois traditionnels et présentent des façades entièrement menuisées. Quelques maisons de Saint-Malo, rescapées des destructions, sont du même type appelé «à vitrines»(10).

Ces façades très particulières étaient nombreuses, mais leurs saillies, offrant plus de prise aux intempéries, en ont accéléré la ruine. Elles sont encore perceptibles aujourd'hui à travers les transformations subies : façades ramenées au nu de l'allège, rendant apparente la colonne intérieure; façades enduites et appui scié pour créer des baies à la française; fenêtres plus étanches et plus protégées, placées en retrait du nu de la façade.

Les découvertes faites à l'occasion d'une campagne de restauration ont permis de retrouver les dispositions d'origine : un poteau vertical, de sablière à sablière, dont la face extérieure à hauteur d'allège est parfois ornée d'une décoration sculptée, soutient un large appui de baie, à environ 80 cm du sol. Cet appui reçoit, dans une rainure, les planches qui ferment la hauteur de l'allège entre la pièce d'appui et la sablière de chambrée.

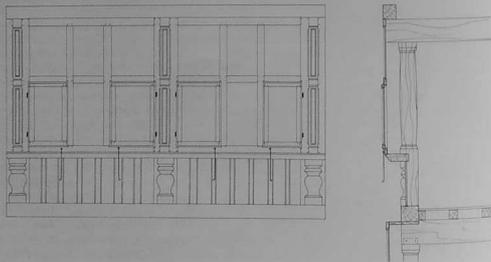
Ces planches, par le jeu des décalages d'assemblage, permettent un effet décoratif. Ce poteau devenant intérieur, est traité en colonne dorique(11). Entre appui et sablière haute est établi, au nu extérieur de cette pièce d'appui, un jeu d'hubrisse composé d'un cadre recoupé d'un croisillon; les deux rectangles déterminés en parties hautes ont une feuillure intérieure qui reçoit le vitrage, les deux du bas sont à feuillures extérieures recevant, en

applique, des châssis ouvrant dont les ferrures, comme le crochet pour les maintenir en position ouverte, ont été retrouvés. Ces «carrées» étaient fixées entre les pièces horizontales et réunies entre elles par un panneautage de bois permettant l'ajustage sur place et faisant tableau au droit de la colonne. Il n'a pas été retrouvé de trace de volet. Ce dispositif original permettait de grandes surfaces vitrées bien utiles dans ce pays, à moins que les mêmes charpentiers malouins n'aient fait que transposer en architecture civile des dispositions de constructions navales. En effet, l'analogie est grande entre les grands pans de menuiserie vitrée et les châteaux arrière de navires. Les documents anciens comme les recherches faites par Jean Baudriot(12) restituent ces dispositions où l'on retrouve, au-dessus d'une allège de planches, des châssis en saillie dont les points porteurs sont traités à l'extérieur en consoles à volutes et à l'intérieur en colonnes ou pilastres. Bien que l'usage du verre en plomb semble être probable, il est possible que, dans certaines habitations, les croisées à petit bois aient reçu de la toile huilée ou des vessies de porcs tendus(13).

Le carreau en plomb est par contre attesté par des artistes de ce temps, tel Vermer ou Israël Sylvestre. Une autre influence du monde des marins se retrouve dans la mise en peinture de ces façades. Viollet-le-Duc, d'ailleurs, confirme cette décoration des pans de bois. Dans ce pays, les bois ne pouvaient rester apparents et les maisons recevaient donc les mêmes soins que les bateaux(14).

Cette évocation discursive d'un procédé de construction des plus anciens devrait permettre de constater son extrême actualité, notamment en ce qui concerne la préfabrication et la démontabilité. On peut imaginer, dans le cadre d'un habitat urbain en milieu ancien, des structures de bois, d'expressions contemporaines, permettant des compositions de parois verticales en fonction d'une modulation de base.

D.R.



Maison 1-3, rue de l'Apport à Dinan : détail de la façade vitrine.

(Coupe D. Ronsseray.)



Pontivy-Napoléonville ou l'architecture des ingénieurs des Ponts et Chaussée

par Georges Teyssot

Les enquêtes de l'an IX, sous le Consulat, l'ont montré : pour vaincre la chouannerie, c'est-à-dire «les préjugés et la barbarie», il faut à la fois réprimer, instruire et repeupler. Répondant à une circulaire de la secrétaire d'Etat sur certain Giraud, ne voit le moyen de «civiliser les autochtones du pays» que dans l'installation de nouveaux «colons» au centre du Morbihan, en particulier des «maîtres d'école», «protégés par la gendarmerie». En décembre 1800, au terme de son enquête dans la 12^e région militaire sur les moyens de rétablir l'ordre, Fourcroy conclut à un recours aux moyens traditionnels de gouvernement : l'influence des prêtres, le poids des notables, la

présence de l'armée, le développement des travaux publics, l'élargissement de quelques marques de bienfaisance et l'extension de la propriété privée. Enfin, la physiocrate avait enseigné que le meilleur système pour pacifier un territoire était de l'ouvrir aux voies de communication. C'est pour ces raisons qu'en 1802 un décret des consuls décide de la fondation de Napoléonville sur le site de Pontivy dans le département du Morbihan.

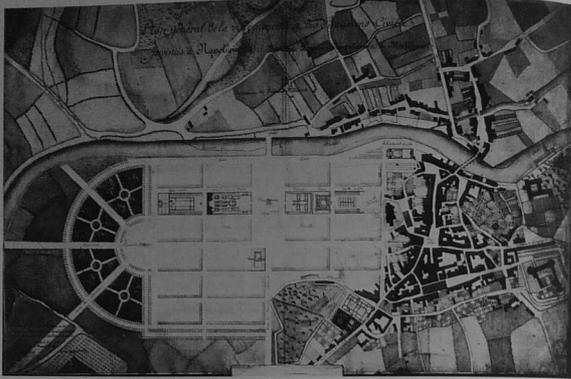
Fondation d'une colonie

Le réseau de canaux reliant Brest à Nantes doit faire de cette «colonie» un centre commercial, à la rencontre de deux bras, l'un

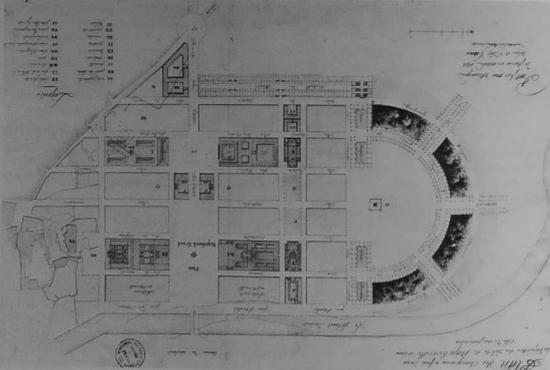
La caserne Clisson, créée pour fermer la place.



Variante du projet de Gilbert de Chabrol pour Napoléonville : plan général de la ville nouvelle et des bâtiments civils ; février 1805.



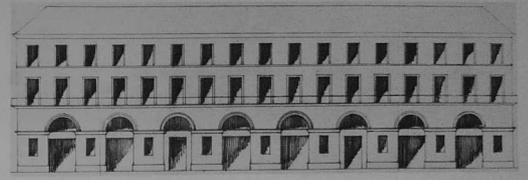
Variante apportées au plan de Napoléonville par l'architecte Guy de Gisors, en octobre 1808. (Archives nationales.)



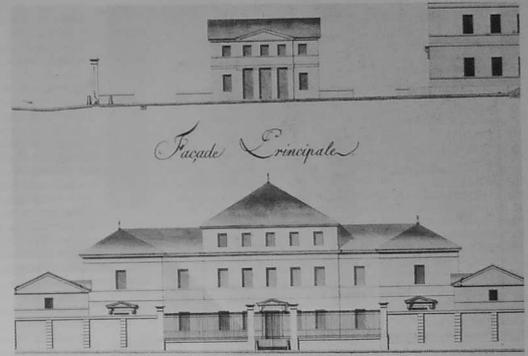
menant à Brest, l'autre à Lorient, en suivant le cours du Blavet rendu navigable par la construction de 27 écluses, de divers bassins de réserve et de quelque 200 aqueducs. Les décrets du 17 septembre 1802 réduisent le programme édilitaire de la ville à la construction d'une caserne et d'un hôpital militaire et de deux édifices « mixtes » : l'un pour le tribunal et les prisons, l'autre pour la sous-préfecture et la municipalité. Il ne s'agit non pas tant de fonder une ville nouvelle avec tous ses équipements, mais plutôt d'installer avec urgence les pouvoirs civils et militaires.

Comme le notent très justement Bruno Foucart et Véronique Noël-Bouton, cet urbanisme est essentiellement politique et il sera mis en œuvre par l'action conliguée des ingénieurs du Génie et du corps des Ponts et Chaussées : en l'espèce, Jean-Baptiste Pichot (1752-1810), ingénieur en chef du département du Morbihan, et Guy Bouessel (env. 1761-1830), responsable des travaux pour la navigation du Blavet. Pichot envoie ses dessins le 20 octobre 1802 : son plan indique le tracé de huit voies perpendiculaires, créant ainsi une nouvelle place au sud de l'ancien bourg, qui

Façade des maisons de la rue de Lunéville à Napoléonville : projet de Pichot, présenté le 8 août au Conseil des bâtiments civils et écarté par ordre du ministre de l'Intérieur. (Archives nationales.)



Élévation de la sous-préfecture et de l'hôtel de ville, relevé par l'ingénieur Gaudin, en 1816. (Archives nationales.)



destra être bordée par les deux édifices civils et administratifs : « les particuliers qui désirent bâtir — précise-t-il dans des « observations » jointes aux dessins — ne manqueront pas de chercher à construire dans les environs de ces établissements des autorités ; l'on verra successivement la place se former, ainsi que les rues qui l'avoisinent et qui en formeraient les débouchés... »

Les projets de Pichot seront écartés, à la fois par le Conseil des Bâtiments civils en septembre 1803, jugeant que la façade des édifices publics n'est pas « d'un bon effet », et par le Conseil des Ponts et Chaussées qui imposera en août 1804 la solution dessinée par l'inspecteur général des Ponts et Chaussées Pierre-Joachim Besnard (env. 1735-1808). Celle-ci prévoit une vaste extension en damier sur la rive gauche du Blavet, au sud de la ville, et comprend trois rangées de cinq lots de forme carrée, interrompues par trois places. Ce projet détermine la position future de la caserne Clisson : celle-ci est placée sur la rive droite dans l'axe d'une place d'arme et d'un nouveau pont qui l'aurait reliée à la ville nouvelle. Après un autre essai, assez mala-

droit, de l'ingénieur Bouessel, il revient l'honneur au sous-préfet de Pontivy, l'ingénieur Gilbert de Chabrol (1773-1843), frais émoulu de l'École polytechnique, ancien membre de la commission d'Égypte et futur préfet de la Seine, de rédiger le projet définitif qui sera finalement approuvé le 10 mai 1805. Calculant une augmentation de la population de 6 000 habitants environ, Chabrol dispose une trame rectangulaire de rues découpant 20 lots de 52 m par 120 m. Dans chacun de ceux-ci, il prévoit la construction de 20 maisons avec cour et jardin. On retrouve la place d'armes, qui sert aussi de carrefour aux routes de Lorient et de Rennes, et qui est axée longitudinalement sur le pont et la caserne. Une zone d'équipement comprenant les deux édifices mixtes de la sous-préfecture et des tribunaux et des prisons (avec l'indication de l'emplacement d'une église, d'un marché et d'une salle de spectacle), crée un axe latéral perpendiculaire à la place d'armes.

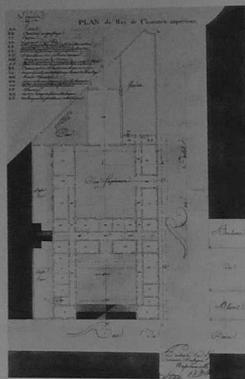
Comme le montre Roger Kain, de tous les projets de Pichot, Chabrol ne retient que l'idée de la prison disposée autour d'une cour carrée et dont la façade est flanquée d'échau-

Page suivante : Plan et élévations de l'auberge de Napoléonville, dessinée par B.-M. Moliné, probablement sur la base d'un dessin fourni par Guy de Gisors, 10 novembre 1810. (Archives nationales.)



**BIBLIOGRAPHIE
SOMMAIRE :**

L. Lavedan, «Chabrol, de Gisors et Ledoux à Pontivy (Napoléonville)», *Bull. de la Soc. de l'Hist. de l'Art français*, 1950, pp. 186-198.
 B. Foucart, V. Noël-Bouton, «Les projets d'église pour Napoléonville (1802-1809) : de Gilbert de Chabrol à Guy de Gisors», *B.S.H.A.F.*, 1972, pp. 235-252.
 G. Teyssot, «La ville-équipement : la production architecturale des bâtiments civils en France (1795-1848)», *Architecture, Mouvement, Continuité*, n° 45 (1978).
 R. Kain, «First Empire Urbanism in the French provinces: a breton "Napoléonville": military expediency and monumental elegance», *Gazette des Beaux-Arts*, février 1979, pp. 81-94.
 P. Morachiello, G. Teyssot, «Città di Stato, la colonizzazione del territorio nel primo Impero», *Lotus international*, Milan, n° 24 (1979), pp. 24-39 (en italien et en anglais).
 P. Morachiello, G. Teyssot (édité par), *Le Macchine imperfette. Architettura, programma, istituzioni nel XIX secolo*, Officina ed., Rome 1980 : en italien, avec des contributions de B. Fortier, J. Guillerme, B. Huot, M. Tafuri, etc.
 F. Loyer, «L'urbanisme napoléonien à Pontivy», *Mémoires des Soc. hist. et archéo. de Bretagne*, 1980 (à paraître). Pour une introduction générale au thème :
 A. Demangeon, B. Fortier, *Les vaisseaux et les villes*, Mardaga, Bruxelles 1978.



guettes sur chaque angle (encore faut-il préciser que Chabrol revendiquera toujours la paternité du projet et que Pichot avait envoyé le plan et l'élévation d'une prison en forme de simple caserne le 15 juillet 1803). Aidé peut-être par un architecte parisien, Chabrol réussit en effet à conférer un caractère aux différents bâtiments civils. Dans un récent article, François Loyer a tout à fait raison d'observer que c'est dans ce but de caractérisation que la sous-préfecture se réfère à l'architecture de château, que le tribunal décaïque le type de la basilique et du temple et que la prison fait allusion à une forteresse.

Un laboratoire urbain.

Si nous ne pouvons, dans l'espace de cette brève note, retracer les péripéties de la construction de cette ville, depuis l'interruption des travaux par l'intervention de l'architecte Guy de Gisors en 1808, jusqu'aux projets du lycée et de l'auberge dessinés par l'ingénieur B.-M. Moline en 1810 et l'achèvement très lent du tribunal entre 1837 et 1846, nous pouvons par contre poser, en guise de conclusion, la question de savoir en quoi a consisté la

nouveauté de Napoléonville, ainsi que de sa sœur, la Ville-Napoléon sur le site de La Roche-sur-Yon en Vendée, que d'aucuns considèrent aujourd'hui comme des «laboratoires urbains» de l'urbanisme moderne. Sans aucun doute, le plan de la ville nouvelle appartient à la tradition urbaine des ingénieurs français : F. Loyer cite justement le plan Robelin pour la reconstruction de Rennes en 1720, le plan de Brest, auxquels il faut ajouter les plans de Rouen et de Nantes (par Ferronet), tracés par le service des Fonts et Chaussées pour l'extension des villes. Toutefois, ce qui est nouveau, ici, n'est pas seulement l'inscription de tracés géométriques simples sur un sol vierge, procédant ainsi au grand partage entre la sphère publique et privée, que l'on pourra ensuite livrer respectivement à l'équipement et à la spéculation, mais l'imposition globale de régularités de comportement, de fonctionnement et de configuration à l'ensemble du projet, à l'échelle territoriale, urbaine et architecturale. Pour imposer ces régularités à toutes les phases de l'opération, il faut désormais que l'écrit et le dessin (programme, cahiers des charges, projets, devis, détails estimatifs, adjudication, attachements, comptabilité...) se confrontent systématiquement à l'objet produit. Le rôle des normes sera d'ajuster continuellement les règles écrites aux écarts de la production. La lecture des papiers de Pichot montre l'établissement de ces régularités à Pontivy fut freiné par mille embûches. «Toute chose a deux significations, l'une réelle, l'autre bureaucratique», notait Karl Marx. Napoléonville, avec quelques autres exemples, est une étape de la construction de la société civile par l'Etat et la bureaucratie : mais, comme souvent durant tout le XIX^e siècle, le savoir normatif qui y est appliqué a encore le charme d'un savoir architectural réel. Cela est probablement dû à la résistance des traditions dans les corps d'Etat et les métiers : n'est-ce pas l'ingénieur Pichot lui-même qui écrivait à ses supérieurs : «L'architecte doit étudier les mœurs et le caractère des habitants du pays pour lequel il projette des constructions et des monuments» ? On entrevoit, dès lors, que la perte de savoir architectural au sein de notre administration est un événement historique récent. Cette perte était-elle inéluctable ? Fait-elle partie de l'ordre des choses ?

G.T.



par François Loyer

Le XIX^eme, un siècle de grande architecture

Très mal connue, très peu étudiée, la Bretagne de l'époque moderne n'a certes pas l'attrait pittoresque des siècles antérieurs. Toutefois, la réduction que l'on fait généralement de son histoire architecturale à l'art des ingénieurs, même si elle n'est pas totalement dénuée de fondements, reste quelque peu schématisée. L'existence d'un milieu provincial évolué est la plupart du temps négligée, car elle ne correspond pas avec la carte postale touristique dont on aime à s'imprégner.

Dès la fin du XVII^e siècle, il n'y a de provincialismes que ruraux — et encore sont-ils profondément imprégnés de l'art savant —. Les malouinières de Garangeau ou la somptueuse demeure des Le Gouvello à Kerlevenan

— trois quarts de siècle plus tard — ont un caractère parisien incontestable : les premières renvoient aux hôtels particuliers du faubourg Saint-Germain, qui furent leur modèle, la seconde au grand néo-classique du règne de Louis XVI. Au moment de la Révolution, le milieu architectural provincial n'a rien à envier à Paris : Nantes, cette ville que Stendhal admirait tant, est dominée par la production de Ceineray puis par Mathurin Crucy. Les ingénieurs de la province — Plou ou Besnard, notamment — sont les égaux de leurs homologues parisiens : ils le montreront d'ailleurs dans le grand projet napoléonien de Pontivy, laboratoire d'une nouvelle conception de l'urbanisme sous l'Empire.



Cathédrale Saint-Pierre par Mathurin Crucy ; le maître-autel de Louis Richelot (1843) depuis la nef. Décor de Charles Langlois (1852-1867).

Chapelle du cimetière nord, par Charles Millardet (1829).



Le centralisme néo-classique

La mise en place d'une nouvelle structure administrative et politique, à partir du Consulat, va développer l'influence des milieux artistiques les plus évolués, en leur donnant les moyens du pouvoir. Grand Prix de Rome, Mathurin Crucy, chef de file incontesté de l'architecture nantaise, constructeur de la cathédrale Saint-Pierre de Rennes, deviendra le maître à penser et le conseiller de ses représentants locaux : Philippe Binet, architecte-voyer de la ville de Rennes, se place sous sa coupe comme inspecteur des travaux de la cathédrale, mais aussi comme professeur d'une « Académie de pein-

ture et de dessin » qui pourvoit à la formation de jeunes générations. Ancien élève de Gondouin et bon architecte (châteaux de Laille et de Cucé; hôtel Le Gonidec à Rennes), Binet consolide la doctrine néo-classique importée en Bretagne par Crucy; il la transmet à ses successeurs, le plus brillant d'entre eux étant Louis Richelot, architecte du département à partir de 1828 et auteur de quelques très beaux hôtels à Rennes (hôtels Richelot, 1831; de Courcy, 1828; de Lépinay, 1842). En Anjou, c'est à travers l'œuvre de François Villers que cette influence du milieu nantais se fera sentir.

À Saint-Servan, Julien Le Clair reste le fidèle relais du conseil des Bâtiments civils, institution parisienne dont le rôle est de contrôler la qualité architecturale des productions provinciales. À Saint-Lô, Henri van Cleemputte, lui, est un architecte « d'importation », directement venu de Paris sur la recommandation des penseurs de l'Institut. Seule la Bretagne « bretonnante » — ce Finistère qui est décidément le bout du monde... — apparaît comme une région arriérée, échappant aux lumières de la pensée malgré les efforts méritoires de ses préfets pour attirer les représentants de l'élite parisienne. Car même en Morbihan, on fait appel à de grands architectes comme Baltard père, qui donne les premiers projets de reconstruction de Sainte-Anne d'Auray, ou Augustin Caristie (il exécute le mausolée de la chartreuse d'Auray, 1824, et la chapelle du Champ-des-Martyrs, à Brech, en 1828). Rennes — après des efforts infructueux pour conserver auprès d'elle un Joseph-Marie Gohier, élève d'Alavoine, un Paul-Marie Letarouilly, le grand éditeur d'architecture, ou un Maximilien Godefroy, célèbre architecte de la jeune Amérique — aura le bonheur de retenir Charles Millardet,

Hôtel de Courcy, par Louis Richelot, façade (1828).



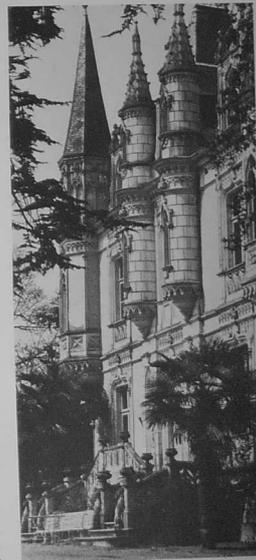
Champs des Martyrs : chapelle, par Augustin Caristie.



élève de Debret : il construira pour la ville le somptueux escalier du Contour de la Motte (1829), la chapelle du cimetière du Nord (1828) et surtout l'ensemble du théâtre et de ses galeries (1831). Même au début de la monarchie de Juillet, le triomphe du néo-classique reste incontestable; il donne, aux frontières de la Bretagne, des œuvres majeures : l'hôtel de ville de Laval, par Gisors, le palais de justice d'Angers, par Isabelle, en sont l'exemple. Mais le petit palais de justice de Montfort-sur-Meu, œuvre de Richelot, ou la mairie de Morlaix, due à l'entrepreneur Alfred Guesdon, sont des monuments palladiens qui leur sont largement comparables. La province peut fournir par elle-même une production de qualité, en regard des œuvres parisiennes d'importation. L'hégémonie nantaise a donc vécu, comme celle de Bordeaux sur l'Aquitaine, ou du Havre et de Caen sur la Normandie.

Néo-gothique et vie provinciale

C'est d'ailleurs de la province elle-même que devait surgir la renaissance eclectique : dans les années 1840, l'adoption des styles historiques est le fait des architectes locaux, en sienne de l'Institut de France et son emanation du conseil des Bâtiments civils. La querelle des gothiques et des classiques — querelle des archéologues avec les architectes — c'est surtout une lutte du milieu intellectuel de la province, celui des sociétés savantes en plein épanouissement, avec la doctrine parisienne. La Bretagne est ici très bien placée : Nantes, une nouvelle fois, fait figure de capitale architecturale, sous la double impulsion de l'énergique abbé Fournier et de l'architecte-archéologue Jean-Baptiste Lassus, auteur de l'église



Breal-sous-Montfort : château de la Haute-Forêt par Jacques Mellet (1857).



Hôtel particulier de Jacques Mellet : travée axiale, cours Saint-François (1851).

Saint-Nicolas à partir de 1841. Le projet de Lassus signe l'acte de naissance de l'architecture religieuse néo-gothique rationaliste, telle qu'elle fera fortune un demi-siècle durant. Le néo-gothique lui-même, en tant que mouvement, a une origine plus ancienne et très profondément inscrite dans l'Ouest français : le retour des aristocrates sur leurs terres provoque cette résurrection, teintée de romantisme, chez des propriétaires en mal de nostalgies chevaleresques. L'étude consacrée par Christian Derouet à René Hodé (1) a montré la dimension économique et sociale d'un comportement architectural dont on trouverait, en dehors de l'Anjou, des exemples très comparables chez un architecte comme Châteignier à Comacré (1848) ou, un peu plus tôt, à Veretz en Touraine. Pour la Bretagne, Jacques Mellet est un exemple majeur, avec les nombreux châteaux qu'il a construits dans la région rennaise sous le Second Empire (par exemple, la Haute-Forêt à Mordelles, 1857, ou Trédion, en Morbihan, dès 1854). Dans l'œuvre tardive (1863 à 1883) de Joseph Bigot à Kériolec — le plus émouvant des monuments du néo-gothique



Hôtel Le Chapellier, par Jean-Marie Laloy (1898).

breton en Finistère (Concarneau), malheureusement aussi l'un des plus négligés — le mouvement néo-gothique trouvera son aboutissement.

Les séductions de l'éclectisme naissant n'ont pas seulement atteint le néo-gothique aristocratique des châteaux : d'autres témoignages apparaissent dans l'architecture néo-Renaissance ou néo-Louis XV des hôtels urbains (ainsi de deux œuvres de Jacques Mellet à Rennes : l'hôtel de Farcy, quai Lamennais, 1852, et son propre hôtel, dans l'impasse des Cordeliers de la rue Hoche, 1851). On en découvre également dans l'architecture commerciale : par exemple, l'extraordinaire passage Pommeraye, construit en 1843 à Nantes par Hippolyte Durand-Gosselin — un hymne à l'ornement industriel de fonte, de stuc ou de terre cuite, dans le plus délicieux des styles Renaissance de convention. Mathurin Séhéult à Nantes — en langage encore très marqué par l'influence de Crucy — ou Victor-Léonard Béziers-La Fosse à Rennes (hôtels du Mail-Donges, 1837; immeubles, 7 à 11, rue Victor-Hugo, 1845-46) ouvrent la voie à cette écriture assouplie dont l'habileté triomphera sous le Second Empire, chez Hippolyte Béziers-La Fosse fils (maison au 1, rue Ville-Pépin, 1856, et hôtel de ville vis-à-vis, 1859, à Saint-Servan; agrandissements de la préfecture de Rennes, 1872).

L'éclectisme triomphant

Sur ces bases, l'architecture du Second Empire et des débuts de la III^e République connaît une extraordinaire floraison d'architectes provinciaux, tous formés à l'école des Beaux-Arts (bien qu'ils ne cherchent absolument pas à en obtenir le diplôme, ils y acquièrent une formidable virtuosité de dessin).

Dans un pays en pleine expansion industrielle et urbaine, les commandes sont surabondantes au moins autant que variées : Joseph Bigot, en Finistère, construit tous les bâtiments départementaux, les flèches de la cathédrale de Quimper, le musée de la ville, vingt-sept églises, le château de Kériolec et l'attachante restauration-transformation de celui de Kernuz-en-Pont-l'Abbé (à partir de 1843). A Rennes, Jean-Baptiste Martenot, l'architecte de la ville, édifie le monumental lycée Emile-Zola, les halles, les abattoirs, les serres et les grilles d'entrée du jardin du Thabor, la Faculté des Sciences, le Palais du Commerce, l'église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle et un grand nombre d'immeubles ou d'hôtels particuliers. Il travaille dans ce style somptueux et divers qui est l'expression même de ce que peut devenir l'éclectisme comme philosophie architecturale : l'étonnante diversité des partis retenus et celle des styles de référence s'attache en permanence à révéler ce que doit être le « caractère » de l'édifice, son rôle, son prestige et sa situation dans l'espace urbain. Avec toute l'aisance du grand dessinateur roué à tous les exercices de style, Martenot s'adapte



Ancien séminaire, par Henri Labrouste : la cour depuis l'entrée (1856).

aux programmes les plus contrastés, de la halle en fonte au palais baroque ou à la basilique chartraine...

Une telle souplesse d'acharne ne va pas sans compensation : depuis les démonstrations majeures du rationalisme qu'ont été coup sur coup Saint-Nicolas de Nantes, pas Lassus, et le séminaire de Rennes (1855) par Labrouste, l'esthétique de l'éclectisme s'est totalement convertie à l'écriture rationaliste. Il est vrai que les exemples parisiens de cette tendance ne manquent pas dans la province (Edouard Deperthes à Saint-Martin de Brest

et à Sainte-Anne d'Auray, Marcellin-Emmanuel Varcollier dans la belle église Saint-Joseph de Pontivy (1869) et Eugène-Emanuel Viollet-le-Duc lui-même, avec les deux projets qu'il donne pour le palais de l'armateur Dobrée à Nantes et pour la maison de l'entrepreneur Maignan à Saint-Brieuc. Chaque grande ville dispose désormais d'une équipe importante d'architectes capables : à Rennes, à côté de Béziers-La Fosse et de Martenot, Charles Langlois ou Aristide Tournoux; à Saint-Brieuc, Maignan et Guépin; à Saint-Malo, Alfred Frangeul; à Vannes, Eu-

gène Hawke puis Charlier; à Nantes, la cohorte des Driollet, Chenantais, Bourgerel, Liberge ou Boismen, dont certains sont des artistes de grand intérêt. Non loin de là, en Vendée, on doit citer Paul Guillemot et Victor Clair; à Angers, Joly-Leterme, le grand restaurateur (palais épiscopal d'Angers, hôtel de ville de Saumur), et Auguste Beignet; à Tours, Gustave et Charles Guérin. Beaucoup d'entre eux sont des architectes diocésains: c'est dans la construction des églises qu'ils sont confiés par les fabriques, et dans les hôtels ou les châteaux que leur demande la classe possé-



Piscine municipale Saint-Georges, par Emmanuel Le Ray (1925).

Corps-Nuds : église paroissiale par Arthur Regnault (1875-1890).



dante, qu'ils font passer l'esthétique complexe d'un rationalisme aussi savant que cultivé (prenant, quand il le faut, ses sources dans de tous autres domaines que la tradition nationale: la tentation de l'exotisme, byzantin ou mauresque, est très forte...)

L'art fin de siècle

Dans le dernier quart du siècle, la seconde génération des grands architectes provinciaux démontrera la valeur de sa production, souvent proche de l'Art Nouveau: à Rennes, des liens étroits unissent Jean-Marie Laloy, l'architecte du département — auteur de quantités d'écoles et de gendarmeries (construites en schiste violet rehaussé de brique rose et d'ardoise bleue, dans une belle harmonie colorée), mais capable aussi de se livrer aux délices néo-gothiques 1900 de l'hôtel Chapellier (16, rue de Viarmes, 1896) — avec l'architecte de la ville, Emmanuel Le Ray, qui construit pour elle ces monuments prodigieux que peuvent être la halle de la Poissonnerie (1912) ou la piscine Saint-Georges (1926), et à qui l'on doit également des maisons comme l'hôtel Poivrel (2, bd Voltaire, 1901) ou sa propre maison (11, rue de Viarmes, 1902). Au même groupe appartient Frédéric Jobbé-Duval (immeuble, 15, rue Gambetta, 1875; maison, 5, rue de Fougères, 1879): genre de l'imprimeur Oberthur et beau-frère de Le Ray, il était moins impliqué que lui dans ce «jacobinisme républicain» qui marque le milieu des architectes officiels, proches de la franc-maçonnerie. Symétriquement, Arthur Regnault (le plus étrange des architectes catholiques militants qu'il nous soit donné de connaître) créera une dynastie de constructeurs d'églises travaillant dans un style romano-byzantin modernisé (très proche, au demeurant, par le sens de la couleur et celui du dépouillement, des œuvres du parti adverse: Laloy ou Le Ray); derrière lui viendront les frères Jules et Henri Mellet (Jules finira d'ailleurs comme bénédictin, architecte de Solesmes); puis Charles Couëtou, d'un tempérament parfaitement Art Nouveau. L'importance du milieu rennais au tournant du siècle est surprenante: avec Chenantais fils et le Diberder, Nantes est certes bien représentée — ou, en Vendée, Joseph Libaudière, Léon Ballereau, Alcide Boutaud et, à Saint-Servan, Edmond Pariset — mais la prééminence de Rennes reste incontestable, allant jusqu'à déborder en Bretagne bretonnante. Il est vrai qu'une école d'architecture (dirigée par Martenot puis Le Ray) existe désormais à Rennes. Tous les architectes de la région en sont les anciens élèves: ils trouveront, dans le régionalisme des années dix-vingt, un étonnant terrain d'application, riche en conséquences futures. La province est alors parvenue à son heure de gloire: elle est même capable, par la biais d'un Art Nouveau ou d'un Art Déco reconsidérés, de revendiquer son style. F.L.

Les églises néo-gothiques des Côtes-du-Nord

par Odile Besnier

(1) Il s'agit d'une publication annuelle de l'évêché.

(2) En particulier, *De Vandéisme en France*, de 1833, et *La vie de sainte Elisabeth de Hongrie*, de 1836.

Dans son ouvrage *Lamennais, ses amis et le mouvement des idées à l'époque romantique*, 1824-1834, Paris, 1962, J.-R. Derré insiste sur l'importance de ces publications, dont il cite de nombreux passages.

J.-M. Leniaud, «La construction d'églises sous le Second Empire: architecture et prix de revient», in *Revue d'histoire de l'Église de France*, juillet-décembre 1979.

Le retentissement des idées de Montalembert à Saint-Brieuc s'explique par les rapports de quelques poètes, tels Achille du Clézieux ou Hippolyte de Morvonnais, avec les milieux littéraires parisiens. Il ne faut pas oublier non plus qu'à la limite du département, Félicité de Lamennais réunit ses amis à la Chénaie; Montalembert en est un hôte fidèle. Les idées de ce cénacle se diffusaient pas inconnues à Saint-Brieuc où le frère de Félicité, Jean-Marie de Lamennais, déployait ses activités pour l'enseignement.

En outre, Montalembert se présenta deux fois à la députation dans les Côtes-du-Nord, avec succès en 1849, et sans succès en 1862.

Chapelle de la colonie agricole de Saint-Illan-en-Languoux. Ornementation peinte. (Palfresne, 1848.)

La construction d'édifices religieux, suspendue par la Révolution, ne devait reprendre dans les Côtes-du-Nord que lentement (après 1820). Cette longue interruption cependant ne transparaît pas, car les églises construites pendant le quart de siècle suivant se situent dans la continuité du XVIII^e siècle: elles associent à des structures locales plusieurs fois séculaires, un vocabulaire ornemental classique et savant, basé sur l'ordre, mais souvent mal interprété.

Un courant de pensée

Une dizaine d'années avant le Second Empire, des idées nouvelles se répandent sur l'architecture gothique parmi le clergé et les milieux qui en sont proches.

Créée par le préfet en 1841, la Société archéologique compte parmi ses membres de nombreux représentants du clergé. La participation de Mgr Groing de la Romagère n'est pas seulement honorifique et dans l'*Ordo* (1) de 1841, il donne des informations sur le style gothique et des conseils pour la construction des églises: «Le style ogival, vulgairement appelé gothique, est à proprement parler le style chrétien. C'est celui qui convient le mieux à nos temples. Ce n'est pas sans raison que les hommes de l'art ont dit qu'il était le symbole de la prière, de la foi, du miracle, etc., qu'il nous élève vers le ciel, que le plein-cintre, avec ses colonnes grecques dues aux siècles païens, nous rabaisse vers la terre...» Ces conseils ne laissent pas le clergé indifférent. En 1845,





Chapelle de la colonie agricole de Saint-Illan en Languéoux. Vue générale. (Pelfresne, 1848.)

(3) C'est ainsi que la présente son fondateur, dans le 7^e tome de ses *Œuvres choisies* (Paris, 1876) intitulé *Œuvres charitables et sociales* par Achille Latimier du Clézieux.

(4) Seules les parties hautes du clocher ont été achevées.

(5) D'autres exemples peuvent s'y ajouter : la chapelle Saint-Guillaume à Saint-Brieuc, la chapelle du château de Largentaye en Saint-Lormel, l'église de cette même commune...

(6) Cet appel à des architectes normands peut être lié aux rapports que la société archéologique bretonne entretenait avec plusieurs sociétés savantes de Caen, dont Saulley de Laistre était le correspondant.

28

l'abbé Raffray publie à Saint-Brieuc la seconde édition des *Beautés du Culte Catholique*, où il consacre deux chapitres à l'architecture chrétienne: «Si longtemps décriée (elle) est devenue l'objet de l'admiration générale; on la traitait naguère de barbare, aujourd'hui elle apparaît à tous les yeux comme la forme la plus gracieuse qui se soit révélée à la terre.» A cette même époque, circule le *Cours d'archéologie* que l'abbé Brune a rédigé en 1846, à l'intention du séminaire de Rennes et dans lequel il fait l'éloge du XIII^e siècle en s'appuyant sur le jugement d'Arcois de Gaumont. Ces ouvrages révèlent une même façon de ressentir l'architecture gothique, de l'admirer, de la décrire; l'origine de cette communauté de pensée est à rechercher dans des ouvrages de Montalembert(2), qui, sans être cités, servent de référence.

L'utilisation d'un nouveau matériau pour un gothique archéologique

Plusieurs initiatives concrétisent le désir de retrouver une architecture catholique. Une des premières est la chapelle de la colonie agricole

de Saint-Illan, à Languéoux: «très pure reproduction de l'art architectural du XIII^e siècle(3)». Fondée en 1848 par Achille Latimier de Clézieux, cette chapelle est due au talent de Pelfresne, au niveau local c'est une œuvre presque luxueuse (elle a coûté 130 000 francs). Dans une région où l'on a toujours construit des églises en granit, l'architecte, originaire de Caen, emploie le tuffeau. Ce matériau, tout à fait inconnu jusque-là, constitue une innovation par sa couleur, sa texture, et son mode d'utilisation. Pelfresne utilise aussi des références qui lui sont familières, comme l'église Saint-Pierre de sa ville d'origine. L'habileté de la composition d'ensemble du clocher n'est pas démentie dans les parties achevées traitées avec finesse et vigueur(4).

Cette chapelle ne reste pas longtemps le seul édifice en tuffeau du département; en effet, au cours des années suivantes, plusieurs chapelles sont construites avec ce matériau. La basilique Notre-Dame-d'Espérance, réédifiée en 1852, à Saint-Brieuc, retient particulièrement l'attention(5). Il semble que l'architecte, Malgouan (originaire de Caen lui aussi), ait pris en compte les idées et les premiers projets de l'abbé Prud'homme, initiateur de la construction. Ce dernier désirait une architecture catholique(6). A Notre-Dame-d'Espérance, les références au XIII^e siècle sont souvent précises, en ce qui concerne les éléments ornés, colonnes, chapiteaux, les fenêtres, les voûtes en pierres appareillées. Cependant, on constate, comme dans la plupart des églises du XIX^e siècle des Côtes-du-Nord, un divorce entre le parti général de la structure (qui utilise les murs porteurs) et l'époque des références stylistiques. Une gravure publiée en 1903(7) traduit assez justement par un effet d'illusion, l'esprit auquel répond cette construction: pour une nef dont la hauteur sous clef est de 13,50 m elle en suggère plus de vingt; l'impression grandiose qui ressort de l'édifice, dont le caractère médiéval est évident, renforce une image de l'homme, fragile, humble et confiant, implorant la protection de Notre-Dame-d'Espérance. Le programme iconographique des vitraux et le décor sculpté sont révélateurs de la forte résurgence du symbolisme.

Ces deux exemples permettent de souligner deux composantes essentielles de ce néo-gothique: le mysticisme catholique qui appelle le gothique comme expression de la foi, et une recherche archéologique, dont le but n'est pas en relation directe avec la religion; ces deux démarches cependant ne sont pas incompatibles, mais complémentaires et contribuent à donner à ces édifices une qualité souvent absente ailleurs. Il n'y a pas, dans les Côtes-du-Nord, d'exemple de refus d'un projet à cause du style «ogival», comme ce fut le cas en 1837, pour Saint-Nicolas de Nantes(8). L'adoption de ce type d'architecture n'a rencontré aucune opposition, car il s'applique à des chapelles privées, pour lesquelles l'accord de l'Administration n'est pas nécessaire.



Eglise Saint-Malo de Brusvily. (Meslay, 1867.)

talent: l'abbé Prud'homme connaissait, depuis leurs études communes au séminaire, l'abbé Godetroy, curé de la paroisse Notre-Dame-de-Bonne-Seours, près de Rouen. En 1842, donc dix ans avant la construction de Notre-Dame-d'Espérance, ce dernier avait fait construire son église en tuffeau dans le style du XIII^e siècle. La parenté des deux édifices s'explique donc par les liens entre les deux prêtres et par une façon identique d'envisager le Moyen Âge selon la foi.

(7) Gravure extraite du *Messager de Notre-Dame-d'Espérance*, de juin 1903.

(8) Cf. l'article de B. Foucart et V. Noël-Boutin, «Bataille et triomphe du néo-gothique», in *Congrès archéologique de France*, 1968, Haute-Bretagne.

Quelques églises utilisant des références gothiques sont construites durant cette période, mais elles font rarement appel aux subventions de l'Etat. Quand la situation se présente, comme à Plumaudan en 1846, seul l'architecte diocésain donne son avis sur le projet, ici inférieur à 40 000 francs; il se limite aux questions techniques et s'abstient de porter un jugement sur le style de l'ensemble; celui-ci, dit-il, «convient à la commune ou plutôt à quelques personnes influentes qui l'appelleront sans doute catholique».

Le développement de ce mouvement est par ailleurs relativement indépendant de l'initiative épiscopale de Mgr Le Méa (1842-1858), originaire d'Yffiniac, à quelques kilomètres de Saint-Brieuc. Tout au long de son épiscopat, cet évêque veille attentivement au bon entretien des églises de son diocèse. Il dirige et conseille les travaux avec toute la fermeté d'un pasteur exigeant un lieu de culte décent, mais aussi avec la modération d'un homme du pays, pour qui ces églises simples, irrégulières et même un peu frustes, sont familières; il ne demande que très rarement une reconstruction totale.

L'attitude de Mgr Martial (1858-1862) est plus

critique vis-à-vis de cette architecture; il est à l'origine d'un mouvement d'intense reconstruction, auquel son successeur, Mgr David (1862-1882), prend la part la plus active. Ce dernier, originaire de Lyon(10), semble avoir été frappé par la pauvreté et l'aspect pittoresque – dirait-on aujourd'hui – des églises de son diocèse. Lors de ses visites pastorales, ses remarques sur le cadre architectural sont très fréquentes, inévitablement suivies d'exhortations à reconstruire au plus vite. Il met en œuvre de nombreux moyens d'incitation: la chaleur de son talent d'orateur, citant les paroisses voisines comme modèle; les félicitations dans *La Semaine Religieuse*; les grandes et fastueuses célébrations pour bénir la première pierre ou pour consacrer la nouvelle église; les dons personnels de deux à trois mille francs si la construction d'une nouvelle église est entreprise dans les trois années suivantes; le soutien des projets et des demandes de secours auprès du préfet et du ministre des Cultes(11). Il est encore difficile de déterminer le rôle exact de l'évêque dans le choix du style, par rapport à l'impact de l'Administration des Cultes, mise en place en 1853.

Deux circulaires établissent les limites et les caractères stylistiques des églises à construire. La première, du 1^{er} août 1853, fixe les prix des églises en fonction du nombre d'habitants de la commune, prix à ne pas dépasser, pour prétendre à l'attribution d'un secours du gouvernement(12). La seconde, du 15 novembre 1853, adressée aux architectes départementaux ou diocésains, vient encourager la production d'églises en rapport avec leur cadre. L'Administration porte un grand intérêt aux constructions d'églises, de presbytères et de maisons d'école, dans chaque commune, édifices auxquels elle contribue par ses subventions. Elle entend qu'ils ne soient pas construits sans goût et indépendamment du contexte où ils s'insèrent(13). La circulaire demande aux architectes d'envoyer au ministère des projets en rapport avec les habitudes de la région où ils exercent leur mission. S'ils obtiennent l'approbation des inspecteurs généraux, ces projets seront publiés et envoyés aux préfetures pour servir de modèle aux futures constructions(14). Pour faire aboutir cette entreprise, un rappel est envoyé aux architectes diocésains en 1854. Puis, en 1856, les plans-types retenus sont communiqués à M. Fourtoul, ministre des Cultes(15). Mais la mort de celui-ci, quelques mois plus tard, semble avoir fait oublier ce projet de publication.

L'avènement du gothique «industriel»

Cette circulaire, encore peu connue aujourd'hui semble-t-il, marque l'évolution considérable des idées de l'Administration à cette époque charnière du XIX^e siècle, moment où la composition des différentes instances, Monuments Historiques, Conseil des Bâtiments civils,

29

Eglise Saint-Jean à Lamballe.

(9) Les procès-verbaux des actions épiscopales, archives de l'évêché de Saint-Brieuc, renseignent sur la situation des paroisses, les remarques de l'évêque lors de ses visites pastorales et enfin sur l'état d'esprit du diocèse.

(10) Il appartenait à la Société de prêtres missionnaires, dits des Chartreux de Lyon. G. Babault, «Les Chartreux de Lyon», in *Les Catholiques libéraux au XIX^e siècle*, Grenoble 1974.

(11) Archives nationales, F19ⁿ 1444 et F19ⁿ 1475. Deux registres de demandes de secours donnent, pour des périodes limitées, le nombre et l'importance des secours demandés, accordés ou refusés, pour l'ensemble des diocèses. On peut y noter des disparités considérables.

(12) Archives départementales des Côtes-du-Nord, V. 3718. «D'après les règlements, la superficie de l'église doit pouvoir contenir les deux tiers des habitants de la commune.» Ces informations, extraites d'un rapport de Courcrou pour l'église de Vieux-Marché (2 420 habitants) coïncident avec les proportions recommandées par le conseil local des Bâtimeurs civils. J.-M. Lemaud, op. cit. p. 269, indique une note de V.L.D., préparatoire à la circulaire de 1853, estimant au tiers des habitants de la commune le nombre des paroissiens. Il ne semble pas que ce mode de calcul ait été retenu.

(13) Extraits de la circulaire du 15 novembre 1853, du ministère de l'Instruction publique et des Cultes... Pour que les humbles édifices qui s'élevaient dans les communes avec les secours de l'Etat puissent remplir ces conditions, on m'a proposé de faire à Paris, sous les yeux de l'Administration, des projets qui devaient être uniformément adoptés dans toutes les parties de l'Empire : aucune mesure ne serait plus contraire aux saines notions de l'art.

Si l'art se modifie avec les siècles, il change suivant les zones et les climats. L'architecture gothique est en quelques sortes le patrimoine du nord de la France, où elle a laissé des vestiges



se renouvelle en grande partie; pour remplacer leurs membres, nés pour la plupart au XVIII^e siècle (16), on fait appel à des hommes qui, comme Viollet-le-Duc, ont fait leurs études entre 1830 et 1845 et ont grandi avec les idées nouvelles. A trente-neuf ans, en 1853, Viollet-le-Duc est nommé à l'un des trois postes d'inspecteurs généraux chargés des Cultes (17), diocésain par le ministère des Cultes (17). D'ailleurs, l'optique de la circulaire est révélatrice de l'arrivée de ce nouvel inspecteur (18). Un regard sur l'ensemble des églises construites après 1853 permet de constater que la notion d'église-typé a eu effectivement un impact considérable dans les Côtes-du-Nord. Parallèlement à un nombre assez limité d'églises construites dans l'esprit archéologique, se constitue un gothique que l'on pourrait qualifier d'industriel, tant sa production se répète d'une commune à l'autre (19). L'église de Pludual, construite par Angier en 1871, en donne une bonne image; elle a coûté le prix moyen de 45.377 francs, dont 6.000 francs de secours du gouvernement. Avec ses caractéristiques, elle serait le modèle de base dont découleraient trois variantes, «sans bas-côtés», «sans transept», «avec un faux-

transept»; ces trois variantes donnent des édifices plus petits ou moins coûteux; l'église de Pléhérel et celle de Brusvilly, sans bas-côtés, très simples, conviennent pour des communes sans grande richesse. Cette pauvreté architecturale n'exclut pas une illusion de luxe dans le décor, obtenue par la peinture murale.

Ce gothique se répandra dans tout le département, mais de manière inégale. Cette répartition reflète la division de celui-ci en deux zones linguistiques; l'Est parle français tandis que l'Ouest s'exprime en breton. C'est dans la partie est que la densité est la plus forte, là où les nouvelles constructions remplacent le plus souvent les églises très anciennes reconstruites partiellement, à plusieurs époques; elles étaient donc en général irrégulières, basses, trop petites et en mauvais état. Parfois, cependant, certaines ont été démolies pour des raisons plus discutables, mode ou profit des architectes; ceux-ci étaient chargés de faire un rapport sur l'ancienne église, et, si celle-ci ne valait pas la réparation, on leur demandait un nouveau projet.

La partie ouest du département n'a pas été aussi réceptive au gothique «industriel». Ses

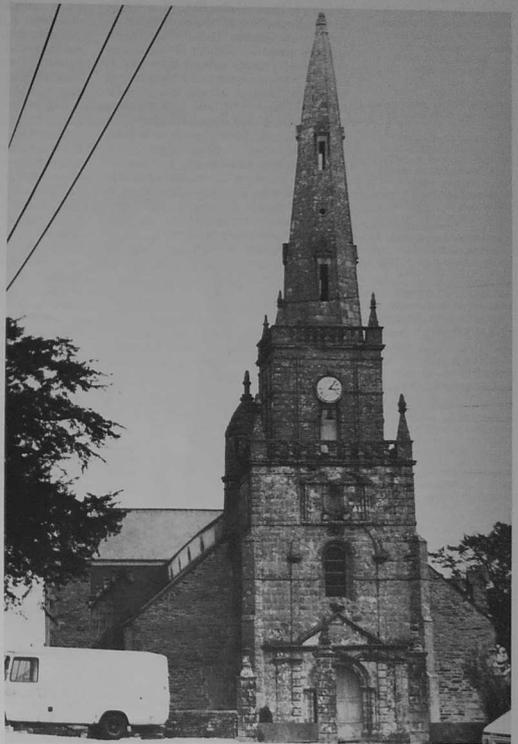
Eglise Saint-Mayeux à Saint-Mayeux, construite en 1835 (sauf tour).

profonds; il serait puéril de vouloir la transplanter... Vous connaissez le genre d'architecture qui à tous les points de vue, répond à la situation de chaque pays, et nul mieux que vous ne peut éclairer le gouvernement. En conséquence, je vous invite, après vous être pénétré des observations qui précèdent, à dresser les projets de trois églises pour les communes ayant une population de 500 à 5.000 âmes. Les projets devront comprendre, avec le plan du monument, sa coupe et son élévation, l'indication des matériaux que la contrée fournit et qui doivent être préférés; enfin un devis approximatif de la dépense qui ne devra pas dépasser 20.000 francs pour le premier projet, 60.000 francs pour le second et 120.000 pour le troisième. Vous éviterez avec soin toute décoration superflue, elle serait déplacée dans une église de village dont l'aspect doit répondre aux habitudes modestes des populations qui viendront y prier; elle n'est pas nécessaire à la gloire de l'artiste; l'art ne consiste pas à couvrir le bois ou la pierre d'ornements dispendieux; la combinaison des lignes les plus simples, tracées par une main habile, peut donner à une œuvre un cachet remarquable. C'est ce genre de beauté qui convient le mieux aux campagnes et que je vous demande principalement de rechercher...

(14) Archives nationales. Les inspecteurs reprennent un projet déjà évoqué auparavant. Le 26 octobre 1848, en séance de la commission des Arts et Edifices religieux, Durieu, son président, demande «s'il ne faudrait pas arrêter un plan-type d'église pour les communes qui n'ont pas d'architecte capable». Labrousse, Mérimée et Vaucluy ne le pensent pas pour diverses raisons qu'ils exposent, et l'examen de la question est renvoyé jusqu'après l'organisation des architectes (qui a lieu en 1853).

J.-M. Lemaud, op. cit. p. 274-275.

(15) Archives nationales F19 4680, listes des plans-types reçus par le comité des Inspecteurs généraux.



églises étaient moins anciennes (souvent du XV^e siècle), moins rustres, plus homogènes et ornées. Plusieurs ont été restaurées, quelques-unes complétées par une flèche et une dizaine construite en reprenant le style du XV^e siècle breton. On pourrait croire que cela constitue la réponse souhaitée par la circulaire de 1853, tant on en retrouve l'esprit. Les architectes, en effet, s'inspirent de l'organisation de l'église dans son enclos paroissial, des volumes bas caractérisés par les grands toits sur des murs de faible hauteur, des percements, des décors sculptés.

L'apport du chanoine Daniel au gothique local

Le chanoine Daniel est l'homme qui représente le mieux cet aspect du gothique local (20). En 1865, à Bulat-Pestivien, il a érigé la flèche sur l'église des XV^e et XVI^e siècles. Elle s'harmonise parfaitement avec le volume et les proportions de l'ensemble (il manque cependant, à sa base, les quatre clochetons prévus dans le projet, qui rappellent d'ailleurs le dispositif identique du clocher de Loguivy-Plougras); l'admiration de l'abbé Daniel pour la flèche ajourée de Tréguier se ressent forte-

liste des plans-types retenus et communiqués au ministre.

(16) Sur la biographie des principaux maîtres des commissions, cf. le Dictionnaire Vapereau, édition de 1860.

(17) Viollet-le-Duc, Caisse Nationale des Monuments Historiques, Paris, 1865, p. 38.

(18) Archives nationales F19 7220. Une note pour le ministre, datée du 3 avril 1855, émanant du comité des Arts et Edifices religieux, oblige les inspecteurs généraux à se justifier sur plusieurs points et notamment sur l'objectivité de leur jugement au point de vue du genre architectural.

« Ni M. Reynaud, ni M. Vaudoyer ne sont gothiques. M. Viollet-le-Duc représente seul cette école et il faut consigner ici qu'il est plein d'indulgence pour ceux qui ne le suivent pas... »

(19) Entre 1850 et 1914, on en compte une centaine de ce type.

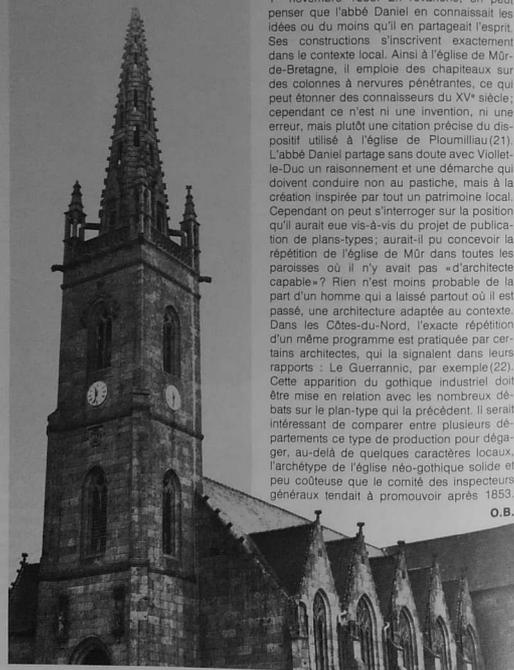
(20) L'abbé Daniel utilise pour tous ses édifices le même langage, alors que les autres architectes sont susceptibles de très grandes variations de style.

(21) L'abbé Daniel est originaire de cette paroisse des Côtes-du-Nord dont l'église a été construite entre 1602 et 1608. Né le 15 août 1814, l'abbé Daniel a été ordonné prêtre le 25 mai 1839. Il a été envoyé comme vicaire à Ferrus-Guirec en 1840, à Ploumilliau en 1845, puis nommé recteur de Mantallot en 1854, de Florec en 1857, de Festivien en 1861 et enfin de Mûr-de-Bretagne en 1871. Il est mort le 11 juin 1875, « la truelle à la main », en achevant l'église de Mûr.

(22) Archives départementales, V 2356, rapport de Le Guerranic pour l'église de Florec : « Notre projet est presque la reproduction de l'église que nous avons construite à La Forêt-Landerneau et dont les comptes et métrés nous ont servis à établir le devis estimatif... », également V. 1888, V. 2578.

ment. Ayant toujours vécu en pays de Trégor ou de Cornouaille, il en connaît l'architecture non par de savantes études, mais d'expérience (il exerce les fonctions de vicaire puis de recteur). A Kergrist-Moelou, entre 1867 et 1873, il mène une restauration importante et habile, dont seul un examen attentif révèle l'ampleur. Puis en 1873, il construit l'église de Mûr-de-Bretagne, en pierres de taille, pour lesquelles il s'est efforcé d'employer les techniques médiévales. Le chanoine opte pour un volume bas avec faux-transept, et un clocher-porche hors d'œuvre, qui correspondent bien aux caractéristiques locales. Cependant, le clocher n'est pas en accord parfait avec l'église, car les proportions de la tour semblent calculées en fonction de la hauteur de la nef et d'un transept aussi élevé (la flèche avec ses

quatre clochetons rappelle celle de Plestin-les-Grèves). A l'intérieur, la taille harmonieuse de la pierre ajoute sa richesse à un espace très bien compris et dominé. Il serait possible de se tromper et d'antidater cette nef, aux bas-côtés dissymétriques soulignés par l'éclairage inégalement réparti mais dosé avec justesse. Dans cette église, la nef aveugle couverte d'un lambris peint, l'opposition entre le fond plus sombre et la grande baie lumineuse ouverte au chevet plat, sont marqués de qualité et montrent le talent de cet architecte, sans doute le mieux placé pour vivre ce type d'espace. Le gothique archéologique représente le premier pas vers le retour au Moyen Âge, qu'une double motivation dirige : la foi et le goût pour l'archéologie. C'est une importation tant pour les modèles que pour les matériaux. Il ne répond donc pas à l'esprit de la circulaire du 1^{er} novembre 1853. En revanche, on peut penser que l'abbé Daniel en connaissait les idées ou du moins qu'il en partageait l'esprit. Ses constructions s'inscrivent exactement dans le contexte local. Ainsi à l'église de Mûr-de-Bretagne, il emploie des chapiteaux sur des colonnes à nervures pénétrantes, ce qui peut étonner des connaisseurs du XV^e siècle ; cependant ce n'est ni une invention, ni une erreur, mais plutôt une citation précise du dispositif utilisé à l'église de Ploumilliau (21). L'abbé Daniel partage sans doute avec Viollet-le-Duc un raisonnement et une démarche qui doivent conduire non au pastiche, mais à la création inspirée par tout un patrimoine local. Cependant on peut s'interroger sur la position qu'il aurait eue vis-à-vis du projet de publication de plans-types ; aurait-il pu concevoir la répétition de l'église de Mûr dans toutes les paroisses où il n'y avait pas « d'architecte capable » ? Rien n'est moins probable de la part d'un homme qui a laissé partout où il est passé, une architecture adaptée au contexte. Dans les Côtes-du-Nord, l'exacte répétition d'un même programme est pratiquée par certains architectes, qui la signalent dans leurs rapports : Le Guerranic, par exemple (22). Cette apparition du gothique industriel doit être mise en relation avec les nombreux débats sur le plan-type qui la précèdent. Il serait intéressant de comparer entre plusieurs départements ce type de production pour dégager, au-delà de quelques caractères locaux, l'archétype de l'église néo-gothique solide et peu coûteuse que le comité des inspecteurs généraux tendait à promouvoir après 1853.



O.B.

Eglise Saint-Pierre de Mûr-de-Bretagne. (Abbé Daniel, 1873).

Le château de Kerjean

HISTORIQUE

Au cœur du Léon, le château de Kerjean est une découverte inattendue au bout d'une longue allée d'arbres. Il frappe par son isolement, sa stature, son homogénéité. Trois aspects qui expliquent une construction rapide, dans un style « d'avant-garde », commandée par un mécène éclairé qui sut faire appel à des maîtres d'œuvre de talent. Le nom de Kerjean apparaît pour la première fois dans la « réformation des fermages de Saint-Vougay » (daté de 1445) ; on y cite en effet Messire Olivier, Seigneur de Kerjean et dame Marguerite Landivinic, sa compagne.

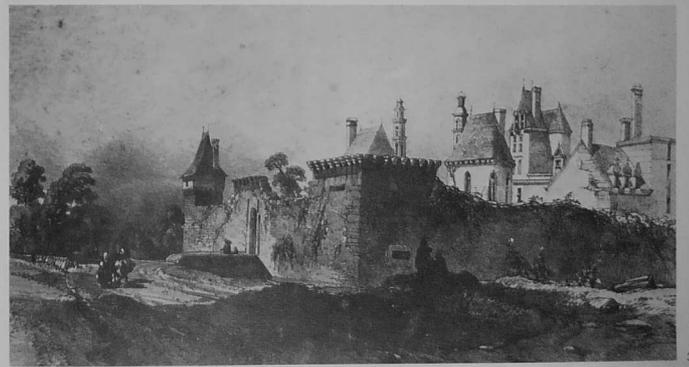
Les Barbier

Sans qu'il soit possible de déterminer par quel processus le manoir a changé de propriétaire en 1536, Jean Barbier expose au roi François I^{er} « qu'entre ses biens, il estoit seigneur de la maison, manoir, terre et seigneurie de Kerjean et Kéralle, en laquelle souloit avoir justice patibulaire à trois poteaux ; mais que, par vieillesse et antiquité, elle estoit démolie ; qu'il la vouloit rétablir avec le gré du roi ». Cette autorisation lui fut donnée par lettre patente datée du 27 juillet 1536. Jean Barbier meurt le 5 novembre 1537. De

son second mariage avec Jeanne de Kersauson, il avait eu un fils, Louis, et une fille Françoise. Embarrassée par un long et coûteux procès contre les commissaires royaux qui déniaient la noblesse des Barbier et voulaient réunir leur fief au domaine de la couronne, la veuve, à qui avait été confiée la tutelle de ses enfants, ne dut pas pouvoir commencer ou poursuivre avec activité des travaux. Ce procès heureusement terminé, elle se remaria avec Pierre du Louit et la tutelle de son fils fut confiée le 28 juin 1542 à Dom Hamon Barbier, le plus riche prébendier de Bretagne, qui fit construire pour son neveu le château actuel dans le but charitable, dit-on, de donner du travail aux ouvriers du pays.

Louis Barbier mourut en 1596 ; de Jeanne Morzour, sa première femme, il eut un fils François qui se maria en 1566 avec Guillemette de Penmarc'h et, après la mort de celle-ci, épousa Catherine de Gossbriand dont il eut un fils, René. Celui-ci fut un des gentilshommes les plus accomplis de son temps ; il épousa la vertueuse Françoise de Quelen à qui certains auteurs attribuent l'avenue de Barberie. Leur fils René, encore au maillo

Sur cette gravure du XIX^e s., la tour bastionnée sud porte encore son couronnement, tandis que le pavillon du logis semble complet à part la couverture.



Vue depuis l'avenue principale ; au-dessus de l'horizontale fortifiée de la première enceinte, se dresse le château avec ses pavillons de hauteur croissante, et ses cheminées. Le désaxement de l'ensemble se fait à peine sentir, et montre la subtilité des maîtres d'œuvre.



faillit périr dans l'incendie qui ravagea un des pavillons du château. Il épousa par la suite la belle Françoise de Parcevaux. La marquise de Kerjean retirée à Paris, s'étant fait attribuer un gros douaire auquel s'oppose son mari, réussit à faire condamner celui-ci à la peine capitale par le Parlement de Bretagne. Les soldats du maréchal la Meilleraye ne peuvent le trouver, mais ils repartent du château en emportant les canons et les coulevrines. René Barbier avait eu deux fils, l'aîné, Joseph, épousa en 1668 une demoiselle de Laubar-demont mais n'eut pas d'enfant ; il est vrai que,

criblé de dettes, il avait passé trente-cinq ans de sa vie en prison. Le plus jeune Sébastien, avait épousé Françoise Harquin qui lui donna une fille, Gabrielle Barbier, née en 1665 à Kerjean ; celle-ci épousa, en 1689, Alexandre marquis de Coatancours. Le mariage eut lieu dans la chapelle du château. Ils eurent un fils, Alexandre, né en 1690, qui épousa à Versailles Louise-Marguerite de Chambon ; de cette union naquirent trois filles dont l'une, la belle Suzanne de Coatancours, héritière d'un nom antique et d'une grande fortune fut fort recherchée et se décida à 31 ans, en

Détail de la tour bastionnée de l'angle est. Etablies sur trois niveaux, les embrasures rectangulaires permettaient de battre les fossés.



Dans l'encadrement de la porte du châtelet, apparaît le portail de la cour d'honneur, qui évoque celui d'Anet.

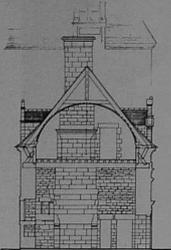


L'aile des écuries et le logis, depuis la terrasse. Sur la droite du pavillon de l'escalier d'honneur, l'aile effondrée.



(1) Elle est constituée d'un fossé sec d'une douzaine de mètres de largeur sur cinq environ de profondeur, dominé par un rempart d'une dizaine de mètres d'épaisseur qui s'élève encore à plus de dix mètres au-dessus du fond du fossé.
 (2) Les meurtrières à rebords rectangulaires se terminent dans les tours ouest et nord par une ouverture elliptique avec axe vertical dans les petites embrasures basses (0,20 x 0,25), et horizontale dans celles plus importantes du premier étage.
 (3) Celle-ci ne comporte que deux embrasures de flanquement, le sol de la pièce étant sensiblement au niveau actuel du fond du fossé, et un conduit de ventilation se terminant à 2,50 mètres de haut par une fente horizontale.

ARCHITECTURE



Aile ouest : coupe et élévation de la façade nord.
 (Dessin de l'auteur.)

1755 à épouser Louis-François de Kersauson, homme aimable, excellent officier mais de peu de fortune; ce fut le dernier grand mariage célébré dans la chapelle de Kerjean. Devenue veuve en 1767, ayant perdu sa fille unique en 1768, la marquise de Coatanscouars s'enferma dans son château où elle fut arrêtée. Traduite devant le tribunal révolutionnaire, elle fut guillotinée à Brest avec sa sœur, la comtesse de Launay, le 17 juin 1794.

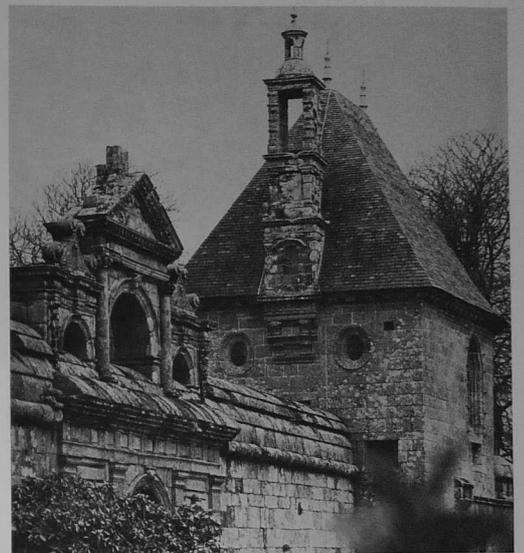
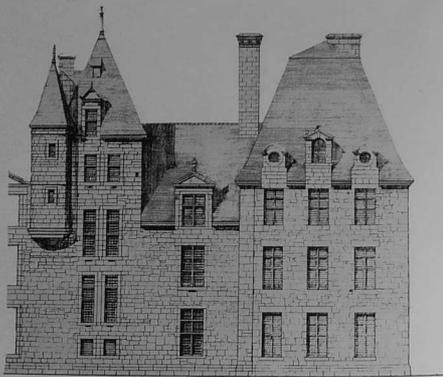
Heurs et malheurs

Le 18 avril 1793, un arrêt ordonne la démolition de l'enceinte fortifiée et le transport des pierres pour réemploi aux fortifications de Brest. Heureusement, des difficultés de main-d'œuvre et de charroi ralentirent cette opération. Certaines de ces pierres démontées se trouvent encore à l'angle nord-ouest du rempart. Le château fut pillé et peut-être en partie incendié par les troupes qui y logeaient. Il fut vendu comme bien national et acheté par M. le Tersec, mandataire des familles de Brihac et Treveneux, héritières des Coatanscouars. Il ne semble pas que ces familles aient songé à restaurer le château puisqu'elles vendirent des matériaux provenant des remparts et de la moitié de l'aile droite de celui-ci. Il fut habité au XIX^e siècle par les familles de Forsanz et de Coatgourden et acquis par l'Etat en 1911.

La forteresse

Le château de Kerjean est l'une des dernières forteresses seigneuriales construites au XVI^e siècle, capable de résister à un coup de main et même, éventuellement, à un siège. Il comporte une première enceinte(1) qui formait un trapèze irrégulier de plus de cent mètres de côté, cantonné de tours quadran-

gulaires saillantes qui en assuraient le flanquement et qui, ainsi que la tour rectangulaire située sur l'entrée, dominaient de deux étages le dessus des courtines. Les superstructures de ces tours ne sont connues que par un dessin de la duchesse de Chabot, daté de 1776 et par une gravure du Taylor. Extérieurement, ces tours aux murs talutés ne présentent comme ouvertures dans la hauteur du rempart que des meurtrières et des fentes horizontales de ventilation(2). L'accès des deux étages inférieurs se situe aux angles intérieurs du rempart; un étroit couloir couvert de dalles de granit conduit à la casemate du premier étage, autrefois fermée par une porte; on en retrouve les feuillures et le logement dans le mur. Quatre embrasures, deux de flanquement et deux frontales, éclairaient cette pièce voûtée en berceau, chauffée et ventilée par une petite cheminée en granit. Sur le côté du couloir débouche un petit escalier qui descend à la casemate inférieure, elle aussi voûtée en berceau(3). Dans la tour sud se trouve une disposition intéressante : le volet de créneau coulisse latéralement dans une cavité réservée dans l'épaisseur du mur, dispositif analogue à celui employé à l'époque pour les barres de fermeture des portes. L'exiguïté des accès et des embrasures laisse à penser que l'on n'employait dans ces ouvrages que des mousquets ou des bombardelles. Il n'existe aucune trace d'une communication possible entre les étages inférieurs et supérieurs; l'accès de ces derniers devait se faire, si les dessins anciens sont exacts, par le dessus du rempart, un escalier permettant d'accéder à la galerie des mâchicoulis du quatrième niveau. Un comble en pavillon, couvert en ardoises, achevait la silhouette de ces bâtiments.



La chapelle et son campanile ouvragé. On notera les embrasures qui permettaient d'assurer la défense de cette deuxième enceinte.

L'entrée des remparts est nettement décalée vers le nord-est, elle comporte une porte charretière et une poterne, toutes deux défendues par un pont basculant. Il n'y a aucune trace de logement de bras de pont-levis : un escalier, dont l'accès se trouve dans le couloir de la poterne, permet de descendre dans deux pièces sans vestiges de plafond; elles sont actuellement remblayées par de gros blocs de pierre; leur dégagement permettrait de retrouver les traces des mécanismes du pont et de la passerelle; sans doute analogues à ceux décrits par Viollet-le-Duc (Dictionnaire de l'Architecture. Pont. Figure 15 et 17). Derrière ce pont se trouvait une épaisse porte de bois et quelques mètres plus loin se voyait encore les traces d'une seconde porte, peut-être une grille de fer, qui présentait un dernier obstacle à l'accès à la basse-cour du château. De la tour rectangulaire qui se trouvait au-dessus de ces portes, il ne reste que les corbeaux des mâchicoulis de façade; les dessins la présentent couverte par un ample toit à contrecourbe, tel que Philibert de l'Orme les dessine dans son livre «de l'Architecture». Pour imaginer cette tour, il semble plus

difficile de s'inspirer du dessin de la duchesse de Chabot que de la reconstitution de la façade des remparts par M. Chaussepied, qui n'a pas dû avoir connaissance de ce document. Les courtines abritent les casemates voûtées munies de vastes embrasures aptes à recevoir les couleuvrines et les canons qui furent enlevés par les soldats du maréchal de La Meilleraye. Elles étaient réparties de la façon suivante : quatre au sud, trois à l'ouest, deux à l'est et probablement cinq au nord. Au XVII^e siècle, les risques d'agression étaient moins grands et les seigneurs désiraient dégager la vue des pièces d'habitation et de réception, c'est alors que fut rasée la courtine et que furent érigés les piliers qui encadrent la porte actuelle sur le parc, piliers où pouvait s'encaster un pont-levis, sans que l'on puisse, faute de sondage, préciser s'il a remplacé une sortie plus ancienne. Les remparts franchis, l'on se trouvait en présence d'une seconde enceinte formée par les bâtiments du château entourant la cour d'honneur rectangulaire. Vers l'extérieur, les bales du rez-de-chaussée et du premier étage étaient défendues par de fortes grilles aux scellements encore visibles; les murs étaient battus par les armes placées

Les stalles qui autrefois clôturaient le chœur de la cathédrale de Saint-Pol de Léon furent sauvées de la destruction et entreposées à Kerjean.



(4) On la retrouve au château de Kérourartz-en-Lannilis, aux manoirs de Créach-Ingar-en-Tréflaouenan et de Guernachanay-en-Plouaret.

(5) 1554, signature de la capitulation accordée par René de Rieux, marquis de Sourdéac aux habitants de l'évêché de Léon; siège et sac du château de Kérourartz, à 15 km de Kerjean, en 1590.

dans les meurtrières situées aux différents étages des saillies des bâtiments d'angles. La porte et la poterne d'accès à la cour d'honneur étaient en outre protégées par les doubles meurtrières obliques qui les encadrent et par celles percées dans le parapet de la galerie qui les surplombent. Si l'on parvenait à entrer dans la cour d'honneur, on trouvait devant soi toutes les ouvertures du rez-de-chaussée munies de grilles. De plus, sous l'appui de toutes les fenêtres des locaux occupés par les maîtres, une minuscule embrasure permettait d'utiliser une arme à feu sans se découvrir. Cette dernière

disposition est fréquente à cette époque dans la région (4). Un tel luxe de défenses peut paraître anachronique, mais le voisinage de la côte (15 km) exposait aux coups de main des Anglais dont à la même époque les habitants de Morlaix se protégeaient en faisant construire le château du Taureau, et les troubles des guerres de religion rendaient la région peu sûre (5).

L'existence de la garnison du château est attestée par le testament de Louis Barbier, daté de 1595 où il «veut et réclame que Mgr de Sourdéac soit prié et supplié très humblement d'avoir pour agréable que la même gar-

Une des cheminées qui ornent le rez-de-chaussée du logis.

Détail du couronnement du pavillon de l'escalier d'honneur. Les croissants qui ornent les lucarnes sont-ils un hommage à Diane de Poitiers, ou une convention de style?



Au premier étage du logis, une chambre entièrement remise en état et meublée, évoque la demeure opulente et confortable de la fin du XVI^e siècle.



Détail du manteau de cheminée à décor de sphinge.



nison soit entretenue en la dite maison de Kerjean par le dit sieur de Kermaon son fils comme a été fait de son vivant et dessus le bien de la dite maison lequel se gouvernera par l'avis des dits Srs ses parents».

Le château

Si le château est une forteresse bien conçue elle est aussi la belle demeure dont en 1618 Louis XIII déclare «ce château est de si belle et si magnifique structure qu'il sera digne de son recueil et séjour si ses affaires l'appellent en Bretagne étant une des plus belles maisons de son Royaume». (Lettre patente érigeant Kerjean en marquisat en faveur de René Barbier.) Les bâtiments formaient une enceinte rectangulaire cantonnée de quatre pavillons d'angles. Au sud et à l'est ceux dits des Archives et de la Chapelle encadraient l'entrée et terminaient les ailes des écuries et des remises. A l'autre extrémité de celles-ci, les pavillons Nord et Ouest beaucoup plus importants composaient avec les constructions qui les réunissaient le corps du logis principal. L'accès de la cour, situé dans un mur percé de meurtrières compense cet accueil hostile par une riche décoration. Un ordre dorique

aux pilastres finement moulurés encadrent les deux portes, au-dessus de l'entablement, un parapet semi-cylindrique recouvert de colonnettes corinthiennes portant un entablement et un fronton. Entre ces colonnettes, un arc en plein cintre, presque sans piedroits, était partiellement obturé par quatre cylindres de pierre dont deux manquent à présent. De part et d'autre, au-dessus de la porte piétonnière et du motif qui l'équilibre sur le mur nu, un petit arc accompagné d'une cariatide supporte un entablement surmonté d'un cartouche formé de deux volutes en C affrontés. Côté cour, la terrasse qui joint les premiers étages des pavillons est bordée par une balustrade ajourée et supportée par des arcades décorées de pilastres doriques.

La chapelle

Le pavillon de la chapelle comporte deux niveaux, au rez-de-chaussée, une seule pièce rectangulaire, percée de meurtrières, munie d'une fente de ventilation à trois mètres du sol, et éclairée par deux petites fenêtres jadis garnies de grilles. Les pierres tombales de Louis Barbier seigneur de Kerjean, de Tanguy du Coum seigneur de Kérénger et d'un seigneur de la Palud y sont exposées. Au premier étage, la chapelle, dont le chevet semi-circulaire laisse libre deux écoinçons heureusement ornés de petits édicules à coupole et lanternons, est éclairée par une petite fenêtre et deux oculi au sud-est et quatre grandes baies, trois à l'abside et une au sud-ouest. Ces baies sont en tiers point avec un remplage très dépouillé semblable à ceux des chapelles de la région, elles étaient protégées par de fortes grilles et quatre meurtrières complétaient la défense. Un campanile à trois étages d'ordres superposés, construit en encorbellement sur une suite d'entablements et de consoles, se termine par une petite coupole surmontée d'un lanternon portant un vase.

A l'intérieur, on admire une très belle voûte lambrissée en châtaignier, avec carcos moulurés, sablières finement sculptées et blochets représentant les quatre évangélistes et sainte Marie-Madeleine. Les vitraux, cachés pendant la Révolution n'ont pas été retrouvés malgré les recherches entreprises. On pouvait accéder à la chapelle par l'escalier sud de



Détail de la corniche de la chapelle. L'engoulant y est traditionnel et se rencontre fréquemment dans les églises de la région.

l'aile des écuries d'où une baie grillée permettait de suivre l'office.

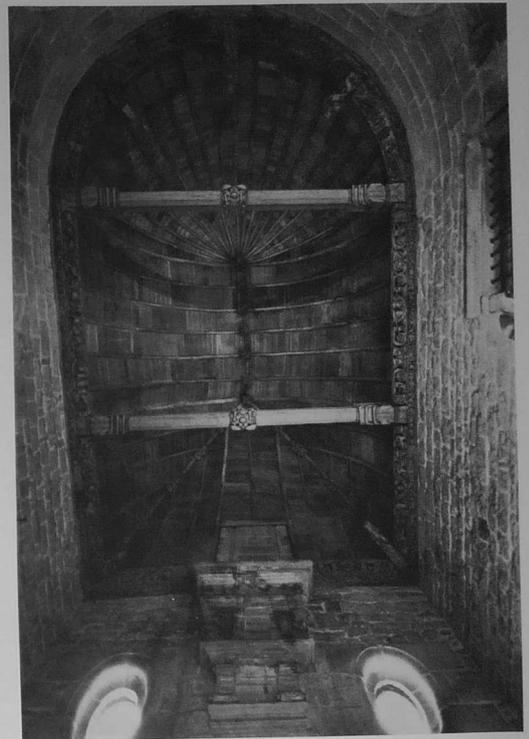
Le pavillon des archives et l'aile ouest

Le pavillon des Archives a été conçu dans le même esprit mais plus sobrement; son campanile, semblable à celui qui lui fait vis-à-vis, plus élevé mais moins riche, dénote une exécution plus tardive. A l'intérieur un escalier encoissonné dessert à chaque étage l'unique pièce du pavillon et les différents niveaux de l'aile voisine. Dans la chambre du premier étage, la cheminée, dont le manteau repose sur deux colonnes doriques, est nettement inspirée d'une gravure du neuvième livre de Philibert de l'Orme. L'aile qui lui fait suite comprenait au rez-de-chaussée une grande écurie voûtée en berceau donnant à son extrémité nord-ouest sur un passage réunissant la cour d'honneur à la basse cour où devait se faire le pansage des chevaux; deux meurtrières percées dans le mur de l'écurie de part et d'autre de la porte, permettaient de défendre ce couloir.

A la suite, sans communication avec lui, se trouve le service des cuisines, vaste pièce de six mètres de hauteur avec deux cheminées en vis-à-vis; au fond de la plus au sud s'ouvre un vaste four de près de deux mètres de diamètre, à côté une petite resserre éclairée par un oculus. A l'autre extrémité de la cuisine se place un escalier encoissonné à deux volées dont l'une permet de descendre à une petite pièce légèrement enterrée et l'autre donne accès au rez-de-chaussée du pavillon d'angle; de là l'escalier monte régulièrement en desservant alternativement les deux corps de logis.

Au-dessus de l'écurie, un entresol servait de logement aux palefreniers et aux gens de service. L'étage sous combles était occupé par deux vastes salles prenant jour sur les deux faces du bâtiment par de belles lucarnes placées en quinconce; elles étaient couvertes par une voûte en lambris sur carcos moulurés (6).

Au cours des âges certaines modifications ont été apportées. Au début du XVII^e siècle, la voûte de l'écurie ayant déversé les murs, s'est écroulée, entraînant la ruine des lucarnes côté rempart (7). Pour satisfaire sans doute à un programme de cloisonnement, lors de la reconstruction, le nombre des lucarnes a été porté de deux à quatre et leur décor beaucoup plus simple inspiré par la mode de l'époque (il est aisé de distinguer à l'intérieur, dans la hauteur d'allège, les anciens piedroits en pierre d'appareil des nouveaux en moellons); pour la même raison on a percé à l'entresol de nouvelles fenêtres reconnaissables à ce qu'elles ne sont ni axées sur les jours des écuries ni abîmées par d'anciens scellements de grille. De cette époque date aussi une cheminée placée à l'entresol dont le conduit coupe malencontreusement la grande salle lambrissée. Enfin, une petite pièce ayant été prise



Vue d'ensemble de la voûte lambrissée de la chapelle. Savoir-faire ancestral, qu'à peine une stylistique renais-sante vient timidement compléter.

sur la cuisine et entresolée, une fenêtre rectangulaire a été percée dans la façade sur cour, fenêtre qui ne se justifie plus dans la cuisine actuelle.

L'aile des remises et l'apport du XIX^e s.

L'aile des remises a beaucoup souffert; il n'en subsiste que la moitié nord, l'autre ayant été ruinée pendant la Révolution, peut-être par un incendie. Les pierres qui en provenaient, vendues par les propriétaires, ont en partie servi à l'édification du presbytère de Plouider.

La partie disparue a été remplacée par un bâtiment du XIX^e siècle dont la principale qualité est de rétablir la continuité des constructions autour de la cour. Les remises s'ouvraient par des arcades sur la cour; aux deux extrémités, des escaliers desservaient l'entresol et l'étage sous combles occupé par les logements des serviteurs.

Les trois fenêtres de l'entresol qui subsistent ne permettent pas de préjuger de la composition étant toutes différentes; peut-être au-dessus des arcades y avait-il alternance d'oculi et de fenêtres cintrées. Par contre,

(8) Ce qui reste de cette aile aurait besoin d'une restauration complète. Charpente couverte, plancher dont le seul existant trop léger, mal établi, à un mauvais niveau ne permettrait pas de retabir l'entresol et l'étage de combles.

(9) Ce sinistre a dû se produire entre 1755, date du mariage de Suzanne de Coatsancours, car il est peu vraisemblable que cette riche héritière ait célébré ses noces dans un château à demi-ruiné, et 1775, date du dessin de la duchesse de Chabot où l'on voit les murs sans toiture du pavillon d'angle, aujourd'hui disparu.

(10) En effet, alors qu'un encorbellement avait été prévu au rez-de-chaussée pour supporter la grande cheminée du premier étage, celle-ci était remplacée par une petite cheminée telle que l'on en établissait au XVIII^e siècle, et lors des travaux effectués pour la remplacer par la très belle cheminée provenant d'Érech-en-Questembert aucune trace de remaniement n'était visible.

Cul-de-four lambrissé de la chapelle dont la corniche est ornée des quatre évangélistes depuis l'entrait à engoulant.

A droite : Détail d'un des blocs qui ornent l'abside, Marie-Madeleine y est représentée avec une remarquable maîtrise.

il est probable que les lucarnes étaient toutes semblables (8).

Le logis seigneurial

Le principal corps de logis limité à ses extrémités par deux gros pavillons dont les saillies butaient les ailes, est coupé aux deux tiers de sa longueur par le pavillon d'entrée qui par ses cinq niveaux domine l'ensemble de la composition. L'architecture est très soignée mais plus austère que celle des autres bâtiments, il est vraisemblable de penser qu'à cette époque, où la mode évoluait rapidement, un changement de maître d'œuvre ou simplement la propagation des idées nouvelles ait fait rechercher un style plus classique.

Un incendie a détruit tout le côté nord-est de la composition dont il ne reste que les murs sur cour et les premières travées des murs extérieurs (9). Les murs ruinés entre ce pavillon et celui d'entrée limitent au rez-de-chaussée et au premier étage une vaste salle de 7,50 mètres sur 15 mètres, éclairée par quatre fenêtres, deux sur chaque façade. Suivant le conseil de Philibert de l'Orme, elles ne se faisaient pas vis-à-vis, afin que les trumeaux qui les séparent soient bien éclairés. Les restes de la belle cheminée qui ornait une de ces salles permettent d'imaginer la richesse de leur décoration. L'encadrement des lucarnes est semblable à celui des fenêtres; au-dessus des linteaux formant architrave, la frise est décorée de fines canelures, la corniche se retourne pour former un fronton classique dont le tympan est orné d'un cartouche; posés sur le fronton, trois vases enrichissent la silhouette de l'ensemble. Les baies étroites du pavillon d'entrée ajoutent à son élancement, elles sont dominées par deux lucarnes ornées de frontons arrondis que surmonte un croissant,

hommage discret à la maîtresse du roi ou motif copié sur les gravures du temps.

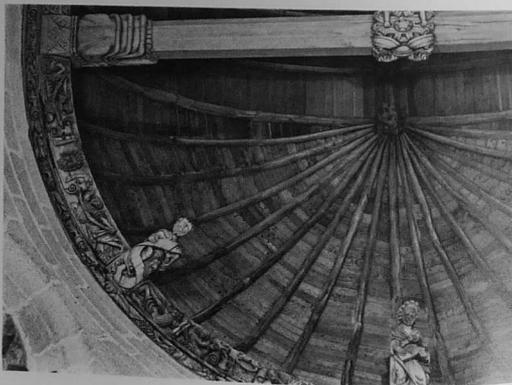
Si les façades extérieures des parties centrales du corps de logis sont semblables, en plus simple, aux façades sur cour, il n'en est pas de même pour celles du pavillon d'angle. Les fenêtres sont plus étroites, sans meneaux, les trois lucarnes sur la façade nord-ouest plus petites et d'un style plus tardif. Ce pavillon dut être victime de l'incendie où faillit périr René Barbier, au tout début du XVII^e siècle.

Sur la face nord-ouest, un coup de sabre à un mètre environ de l'angle nord sépare les nouvelles maçonneries des anciennes, la coupure est beaucoup moins nette à l'angle sud : à l'intérieur du pavillon, le refend portant cheminée a été reconstruit à partir du plancher haut du rez-de-chaussée (10).

Le décor

A l'intérieur, il reste peu de chose du décor ancien. Dans le pavillon d'entrée, un très bel escalier en granit à deux volées séparées par un mur d'échiffre plein, ne dessert que deux niveaux. Le dernier palier, fermé par une balustrade d'un dessin assez riche, est couvert d'un plafond plat en dalles de granit. Avant l'incendie, on pouvait par la salle voisine rejoindre un escalier à vis placé dans une tourelle en encorbellement sur la façade arrière, il desservait deux étages de chambres qui possédaient encore leurs cheminées en pierre.

La salle située à gauche au rez-de-chaussée a conservé sa grande cheminée au manteau supporté par des consoles assez ornées. À côté de la fenêtre, une vasque godronnée est incrustée dans le mur au-dessous d'une niche. De cette pièce des degrés situés sous



Dans le poste de garde situé sous la chapelle, les gisants des anciens seigneurs de Kerjean attendent les socles qui viendront les surélever.



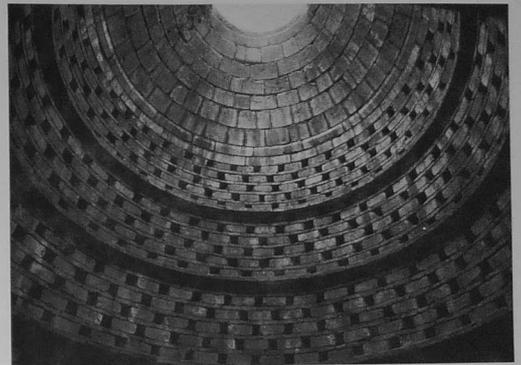
le grand escalier donnent accès aux deux grandes salles voûtées du sous-sol. Celle de droite, chauffée par une grande cheminée comportant un four, était peut-être la cuisine de la garnison et l'autre, actuellement inaccessible sous l'aile brûlée devant être le casernement. Le château de Kerjean fut acquis par l'Etat en 1911. La société des « Amis de Kerjean » pour la Conservation des Antiquités du Léon fut fondée afin de meubler l'édifice de pièces anciennes régionales. En 1953, cette société fit don à l'Etat d'une collection, dont certains

éléments sont déjà en place. Au rez-de-chaussée du pavillon d'angle, sont déposés les deux stalles qui autrefois closturaient le chœur de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon. Les autres stalles, dont la présence ne s'opposait pas aux impréaux de la nouvelle liturgie, sont encore sur place. On peut apprécier la très belle qualité de cette hucherie médiévale, le retouillage des sculptures et la remarquable qualité ornementale de l'ensemble. A l'étage du logis, après la salle Budes de Guebriant dont la restauration imminente res-



Les promenades autour du château permettent de découvrir cette ravissante fontaine d'un style renaissant confirmé.

Les « boullins » qui s'échelonnent en grand nombre dans le pigeonnier attestent de l'ampleur du domaine de Kerjean.



tituera l'esprit d'une antichambre, deux pièces sont totalement achevées : dans la première, un point de Hongrie habille les murs de couleurs chaudes. A gauche d'une très belle cheminée à schlinges et consoles à griffes, un splendide lit clos du XVIII^e siècle dont l'incontestable noblesse est particulièrement adaptée au lieu, comporte une porte, qui, contrairement à l'habitude, s'ouvre à charnières, et non à glissière. En face, une armoire datée de 1751, ornée de coqs affrontés, est surmontée d'un ancien modèle de frégate. Sur un coffre de 1614 est posée une vierge hanchée du XVII^e siècle. Un curieux fauteuil et une chaise du XVII^e siècle complètent l'ensemble de cette chambre à coucher. La pièce qui fait suite, ornée de tentures bleues, recit des gravures du siècle dernier qui représentent Kerjean. La note romantique apportée par l'artiste trouve un cadre idéal avec cette architecture partiellement ruinée, et qui semble laissée à un demi-abandon. A côté, une esquisse de 1920 due à l'architecte Chaussepied, représente au contraire un projet de restauration « totale » dont il n'est nul besoin de souligner le caractère excessif. Dans la salle en retour sur le cour, sont entreposés un lit clos léonard de 1664, et quelques devants de coffre (1656 et 1661), qui attendent une restauration.

Le parc

Du parc et des bois qui, autrefois, entouraient cette résidence, il est impossible de se faire une idée précise : sur l'ancien cadastre, on relève les traces de cinq avenues qui convergeaient vers l'esplanade du sud dont l'avenue centrale d'accès est le seul témoin ; encore est-elle tronquée (limitée à la route de Landemeau). C'est sur la partie disparue de cette avenue que se trouvaient les trois poteaux

de justice du seigneur, transportés au sud-est du château. A son entrée se dresse la tige en forme de tour de près de 9 mètres de diamètre, contenant 1 200 boullins, bel exemple de pigeonnier seigneurial breton dont seule la date gravée sur le linteau de porte permet de préciser qu'il a été construit en même temps que le château.

Dans le jardin, une petite fontaine, située au nord-ouest de l'enceinte, transpose en style classique les nombreuses fontaines sacrées de la région.

Il est difficile de fixer la date de construction du château ; il ne dut pas être commencé avant juillet 1536 et devait être terminé avant 1595(11). Il est vraisemblable que le rempart, peut-être remanié à l'époque de la construction, est plus ancien que le château, ce qui expliquerait son manque de parallélisme et son désaxement par rapport aux autres constructions que rien dans la configuration du terrain ne semble justifier. Sans tenir compte du rempart, pour répondre aux théories du temps, le château aurait été orienté de façon à placer les angles selon les points cardinaux. L'on ne peut qu'admirer l'art avec lequel le maître de l'ouvrage a réussi à aligner l'entrée du rempart, celle de la cour d'honneur et celle de l'escalier ; rien n'est centré, rien n'est parallèle mais il faut regarder le plan pour s'en apercevoir.

Il est difficile de savoir si l'architecte s'est inspirée du livre de Philibert de l'Orme ou s'il a rencontré celui-ci lors de son voyage à Brest en 1546. L'architecture du château a certainement eu une certaine influence sur la pénitence du nouveau style dans la région(12) mais comment faire le départ entre son influence directe et celles des écrits de l'époque.

(11) Le style des constructions donnerait un début de travaux vers 1536 commencés par l'aile des écuries ; ils se termineraient vers 1560 par le principal corps de logis.

(12) Toutefois, deux édifices semblent directement concernés, Notre-Dame-de-Berven-en-Plouzévédé, 1573, et le château de Kergroaden-en-Bréles, 1612.

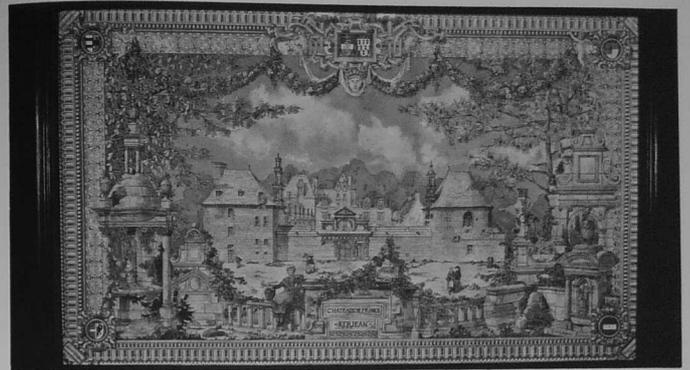
POUR UN RÊVE D'AVENIR

Depuis plus de quatre siècles et tout au long des générations, un entretien soigneux a préservé Kerjean de la ruine. Hormis quelques désordres secondaires ou localisés, il n'y a pas de grave problème de conservation. L'ensemble des bâtiments est clos et couvert, les maçonneries et les structures sont saines : c'est le grand avantage d'une construction homogène et soignée, d'où était exclue toute économie excessive. Tout au plus, les remparts depuis longtemps inutilisés, sont préoccupants : les casemates et tours d'angle bastionnées donnent des signes de fatigue, du fait d'une très grande humidité entretenue par de lourds remblais de terre, qu'aucune étanchéité ne vient stopper. Kerjean entre aujourd'hui dans l'ère de la restauration et de la mise en valeur, il n'est plus à sauver mais à magnifier. Isolé dans un pays qui n'en avait pas vraiment besoin, fait pour une vie brillante, ce solitaire de plusieurs milliers de mètres carrés de plancher est vide ! Ce sommeil, à peine troublé par les visiteurs d'aujourd'hui, est en

profonde contradiction avec le faste pour lequel il avait été conçu. Sa renaissance passera donc obligatoirement par une utilisation qui saura ainsi favoriser l'investissement de sa restauration. Malgré ses nombreuses dispositions défensives, Kerjean n'est pas uniquement un château fort mais aussi une luxueuse demeure, confortable et pourvue de toutes les commodités de l'époque. Cette vocation première est le ciment qui rassemble en un tout logique chacune de ses parties, de ses détails, en explication et en justifie chaque élément. C'est donc dans la lecture de l'architecture et du fonctionnement qu'apparaîtront les caractères d'une utilisation qui saura, outre préserver l'édifice, en amplifier la signification et la beauté. C'est dans cet esprit que, depuis quelques années, les choix furent arrêtés. Des travaux préliminaires et libérateurs ont été entrepris, permettant le relogement du gardien, l'accueil du public et la restauration de quelques salles. Tout semble prêt aujour-



Détail de l'aile effondrée.



Aquarelle de Chaussépied (1915).

d'hui pour approfondir dans le détail, puis réaliser, l'ensemble du programme d'utilisation, de restauration et de mise en valeur.

La résidence opulente et meublée : vocation touristique.

Les plus belles salles du château sont réservées à la visite. L'ensemble, enrichi du remarquable mobilier breton des XVI^e et XVII^e siècles, issu d'une collection léguée au château, a pour objectif d'évoquer une demeure luxueuse, confortable et habitée. Au fur et à mesure des restaurations, le circuit de visite sera complété de nouvelles salles meu-

blées. On ne devra pas hésiter à renforcer l'illusion en faisant appel à des accessoires de théâtre tels que figures de cire, costumes, éclairages diversifiés. Aucun personnage célèbre n'imposant de confronter Kerjean avec l'Histoire, ce sera l'occasion d'évoquer les aspects quotidiens d'une vie provinciale du XVI^e siècle : tables dressées dans l'antichambre, toilettes dans un coffre ouvert, ustensiles et mobilier dans la cuisine ; dans le petit cabinet, un personnage en robe d'intérieur lit, debout contre la fenêtre ; dans les salles du sous-sol, là où se retrouvaient gardes et domestiques, un soldat en demi-armure se

Aile nord depuis le parc (état ancien).



repose auprès d'un feu qui éclaire faiblement la pièce. Cette évocation imposera également de rétablir et compléter les dispositions les plus originales de l'architecture : meneaux de pierre aux fenêtres, menuiseries, mobilier et vitraux de la chapelle (soit disant cachés dans une casemate du rempart ouest)... Des sondages de reconnaissance devraient amener à retrouver, sous la porte de la première enceinte, la salle des manœuvres et les détails du mécanisme du pont basculant, originalité de Kerjean dont on trouve, hors Dinan, très peu d'exemples en Bretagne. Sa restitution à l'identique serait souhaitable et spectaculaire; de même, les dispositions défensives du portique d'entrée de la haute cour, autrefois véritable herse de colonnes, seraient aussi à ramonter. La restauration d'une des tours d'angle bastionnée et l'aménagement du rempart complèteraient le circuit de la visite. Les jardins d'agrément, vergers, potagers seront redessinés et plantés, évoquant cette époque de transition où l'influence italienne s'imprime sur une tradition médiévale. La vocation touristique imposera enfin l'amélioration de l'accueil du public : salon de thé et de rafraîchissements; sanitaires aménagés dans une casemate; parking sous les couverts. Des programmes de promenade autour du château mèneraient le visiteur à la fontaine, aux poteaux de justice, au pigeonnier dont le couronnement par un clocheton très traditionnel sera restitué. À partir du château, un circuit des châteaux et des églises du Léon pourrait être organisé; des manifestations telles que jeux de sons et lumières prolongeraient lors des douces soirées d'été, la découverte de l'édifice.

Le théâtre de fastueuses réceptions: la vocation festive.

Dans l'aile des écuries et le pavillon des archives, des travaux libératoires ont récemment dégagé de grands volumes établis sur trois niveaux. Les écuries, au rez-de-chaussée, étaient aménagées dans une grande salle, autrefois voûtée. A l'entresol, un volume bas recevait diverses fonctions domestiques; sous la voûte lambrissée du comble, une grande galerie, entrecoupée d'un refend à cheminée, se développe sur toute la longueur du bâtiment. La disposition et la distribution de ces différents volumes se prêtent admirablement aux réceptions, aux expositions temporaires ou itinérantes... ces activités tiendraient aisément dans la grande galerie lambrissée. A chaque niveau, le pavillon des Archives en augmenterait, à la demande, les surfaces utilisables, tandis que l'entresol pourrait recevoir toutes les infrastructures nécessaires : vestiaires, sanitaires, offices (avec chambre froide et poste de réchauffement des plats), entrepôt de mobilier (châssis, tables, tréteaux), cabines de téléphone et studio pour d'éventuels accompagnements musicaux. Au rez-de-chaussée, les anciennes écuries dont les voûtes seraient rétablies, s'adaptent sans peine

à des activités similaires. Enfin, sous les ombrages des arbres qui plantent le rempart ouest, large de plus de vingt mètres, pourrait être aménagé un petit théâtre de verdure.

Pour une vocation permanente.

Il est nécessaire de dégager une vocation qui, en dehors de la saison touristique, des visites ou des réceptions, animation éphémère, redonne vie au château tout au long de l'année. De nombreuses surfaces de plancher restent inoccupées, soit dans l'aile des remises, soit dans les étages supérieurs du logis, soit encore dans les casemates et les tours bastionnées des remparts. Il serait souhaitable d'y installer des activités liées au Léon, ou plus largement à la Bretagne, activités productives plutôt que contemplatives, car elles risqueraient de ne se définir qu'en rapport avec le tourisme ou s'infécher au gré des saisons, activités n'imposant pas de matériel lourd, et pouvant s'intégrer sans heurt dans l'architecture. Certaines utilisations pourraient tirer avantage des défenses existantes (qui éloignent les risques d'effraction) comme la vocation de dépôt d'œuvres d'art du Finistère. Les casemates et l'aménagement des remparts offrent de nombreux volumes pour l'entrepôt «lourd», aisément accessible; les salles vacantes du château sont plutôt adaptées à des objets plus réduits et plus légers. Pour l'heure, cependant, ce n'est qu'hypothèse. Il est à signaler toutefois que si des utilisations de ce type ne trouvaient pas d'espace suffisant dans les salles disponibles, elles pourraient justifier la remise en état de l'aile effondrée du logis (soit plus de 400 m² de plancher) et permettraient, en rétablissant la toiture, de rendre toute sa saveur et sa subtilité à l'architecture asymétrique de l'ensemble de la façade. Par ailleurs, la restitution volumétrique du rempart nord disparu, souhaitable sur le plan architectural, et didactique, pourrait être exécutée «en creux» et recevoir de nouveaux volumes utilisables.

Ces projets sur Kerjean peuvent attirer de nombreux intervenants. Le château, appartenant à l'Etat, est actuellement géré par la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites qui y consacre chaque année une partie de son budget afin d'ouvrir de nouvelles salles, d'aménager l'accueil du public et préparer l'aile des écuries en vue de l'adapter aux réceptions. Le reste du château est beaucoup plus une affaire régionale que nationale. Et il est à souhaiter qu'une affectation adaptée à l'architecture soit dévolue paritément entre la C.N.M.H.S. et les représentants des instances locales, départementales voire multi-départementales. C'est à ce prix que seront mises au point les «solutions» pour Kerjean», et leur financement. «L'orgueil du Léon» ne mériterait-il pas, en effet, de devenir un centre de rayonnement, pour le Finistère nord? Et pourquoi pas la Bretagne?

Benjamin Mouton.



La sauvegarde des chapelles rurales

par J. Danigo

(1) Dans son *Histoire des paroisses du diocèse de Vannes*, le chanoine Le Mené mentionne, à côté des églises paroissiales, environ 950 chapelles publiques, 60 édifices appartenant à des monastères ou à des couvents, 300 oratoires de manoirs et châteaux. La seule paroisse de Plumergat ne comptait pas moins de onze chapelles et ce n'est pas un cas unique.

Depuis Anatole Le Braz, chacun sait que la Bretagne est le «pays des pardons» et qui dit pardon dit chapelle rurale. Elles sont une multitude, souvent modestes, parfois imposantes, toujours attachantes. Pointées sur une carte, elles forment une véritable nébuleuse (1). La chapelle s'accompagne habituellement d'une croix et d'une fontaine. On mesure l'ampleur des problèmes que pose la sauvegarde d'un aussi riche patrimoine qui, pour n'être pas toujours de très haut niveau, ne constitue pas moins un des charmes les plus prenants de la Bretagne.

La misère des chapelles bretonnes

Peu touchées par les guerres depuis la fin du XIV^e siècle, les chapelles rurales ont traversé tous les régimes, entourées des préve-

nances de leurs fidèles dévots. Leur première grande épreuve fut la Révolution française, encore furent-elles relativement épargnées. Vendus nationalement, monastères et couvents devinrent propriétés privées et leurs églises, utilisées souvent comme carrières, se virent transformées en ruines romantiques. Les chapelles domestiques des châteaux furent, pour beaucoup d'entre elles, désaffectées et abandonnées.

En raison de leur isolement au cœur d'un impénétrable bocage, les chapelles rurales souffrirent moins que les églises, spoliées de leurs cloches et de leur orfèvrerie et souvent victimes d'un vandalisme iconoclaste. Mais on tarda davantage à les restaurer et bon nombre d'entre elles furent délaissées au cours



Plumergat - Chapelle ruinée de Notre-Dame de Gornevec. (Cliché Arch. dép. du Morbihan.)



Guern - L'imposante chapelle Notre-Dame de Quelven. Vue du chevet. (Archives photographiques.)

du XIX^e siècle. Sur 950 chapelles recensées dans le Morbihan à la fin du siècle, 180, soit 20 %, sont en ruine. Notre siècle n'est donc pas l'unique responsable de la disparition des édifices religieux. Il a pourtant été fatal à beaucoup d'entre eux, en raison de la loi de Séparation. Avec la suppression des conseils de fabrique et le refus des associations culturelles, églises et chapelles tombèrent en désuétude avant d'être remises aux départements et aux communes. Les fabriciens n'étaient plus là pour veiller à leur entretien et recueillir les oblations qu'y déposaient les fidèles. La commune, dont les maigres ressources étaient absorbées par un lourd programme de constructions scolaires et de chemins vicinaux, peinait déjà à réparer son église paroissiale. Privé de ses ressources traditionnelles et devenu simple affectataire, le clergé s'intéressait encore aux chapelles desservies le dimanche, mais les autres... Et déjà commença de poindre une certaine désaffection des populations rurales. La Bretagne subit une profonde mutation culturelle. Avec la pénétration des chemins de fer, le service militaire obligatoire, la scolarisation généralisée,

l'exode rural, l'influence française s'étend partout, faisant reculer la vieille civilisation orale. La langue décline, les costumes se perdent, les traditions s'oublient, la foi évolue, les saints locaux voient leur clientèle se raréfier et les chapelles sont peu à peu désertées. C'est alors que se précipite le processus de désinvestissement si bien décrit par Anatole Le Braz : « Puissante démolisseuse... l'intempérie bretonne commence par ébranler les ardoises de la toiture ou par desceller les châssis des vitraux. Une fois la brèche ouverte, elle s'installe au cœur de l'édifice, détrempe ses crépis, évide les joints de ses moellons, corrode ses bois. Un an, deux ans, il se raidit, résiste, comptant sur un secours qui ne vient pas, qui ne peut plus venir. Quand, avec le troisième automne, fondent sur lui les « mois noirs », il est à leur merci et c'est bientôt l'affaissement brusque, le renoncement définitif, la mort. » Au cours des années 30, nous avons assisté à cette désagrégation qui a fait de la chapelle Notre-Dame de Gornevec un squelette de pierres. Mais combien d'autres ont subi le même sort : Saint-Nicolas de Malguénac, Saint-Laurent de Kervignac et Sainte-Apolline de Treffléan, complètement rasées, Locmelro de Guern... En 1951, le recteur de Saint-Barthélemy, constatant le délabrement, sur sa paroisse, des trois chapelles de Saint-Corentin, Saint-Fiacre et Saint-Guen, se bornait à noter : « Ça fera trois pardons de moins à célébrer, pardons misérables comme les chapelles. L'art n'y perd absolument rien. » Était-ce bien sûr ?

A cette désolation des édifices, s'ajoute le vandalisme qui touche le mobilier. Autrefois, il arrivait à des amateurs de prélever quelques objets dans les chapelles ruinées et désaffectées, pour enrichir leurs collections. Depuis que le commerce du mobilier religieux est devenu lucratif, les vols sont programmés. La chapelle Saint-Sébastien du Faouët a été visitée à trois reprises et finalement dépillée de toutes ses statues. Les mêmes cambrioleurs, ou d'autres, viennent de démanteler celles de Sainte-Barbe, dans la même commune (2).

L'archéologie au secours des chapelles

Cependant, dès le début du XIX^e siècle, on commença à prendre conscience de l'intérêt non seulement religieux mais historique et artistique de ces milliers d'œuvres accumulées au cours des siècles. Les amateurs de pittoresque et d'exotisme contribuèrent à mettre à la mode la Bretagne, considérée un peu comme le « Far-West » de la France. Tour à tour, Michelet, Victor Hugo, Flaubert, Stendhal firent le voyage, s'attachant d'ailleurs plus aux paysages et aux habitants qu'aux monuments. Peintres et artistes suivirent et, cette fois, églises et chapelles trouvèrent place dans les grands albums de Pötel, de Taylor, de Lalaisse et Benoist. De leur côté,

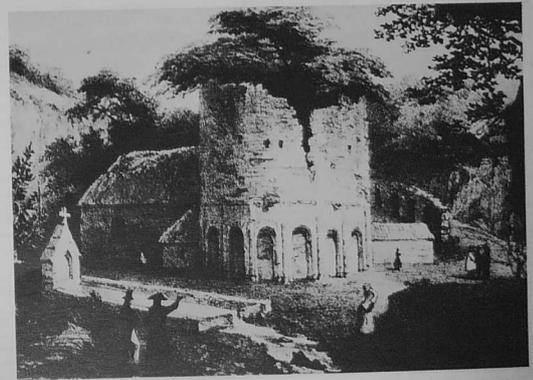


Serent - La modeste chapelle Saint-Barnabé. (Cliché Arch. dép. du Morbihan.)

les « antiquaires » se livraient à une étude plus attentive de ces monuments. Le chevalier de Fréminville inaugura ses *Antiquités de Bretagne* avec le Morbihan, en 1827. Emile Souvestre réédita, en 1836, le *Voyage dans le Finistère de Cambry*. Cayot-Delandre publia, en 1847, *Le Morbihan, son histoire et ses monuments*, avec un album de planches. Bien que fascinées par les monuments dits celtiques, les sociétés savantes, qui se fondent au cours du XIX^e siècle dans les départements, se tournent aussi vers les édifices religieux. A

chacun de ses congrès, l'Association bretonne organise une visite des curiosités de l'endroit et souvent présente des monographies d'églises. Des archéologues entreprennent déjà des inventaires et l'archiviste Rosenzweig publie, en 1863, un *Répertoire archéologique du Morbihan*, toujours très précieux pour les monuments du Moyen Âge et de la Renaissance.

L'Etat ne pouvait demeurer indifférent à l'égard d'un patrimoine qui représentait un des biens



Une ruine romantique : le temple de Lanleff (C.-du-N.). Lithographie d'Asselineau. (Archives photographiques.)

(2) Entre 1969 et 1979, environ 250 objets ou groupes d'objets ont été ainsi volés dans la région, dont 85 dans le Morbihan. Tout un secteur du patrimoine breton risque de disparaître, enlevé pièce par pièce.

Elven - La chapelle Saint-Clément, dévorée par le lierre (restaurée depuis). (Cliché de l'auteur.)

(3) En Morbihan, la chapelle Notre-Dame de Quélven bénéficie d'un classement dès 1840. Notre-Dame de Kernasclédén en 1857, Saint-Fiacre du Faouët en 1862. Jusqu'en 1910, seront ainsi classées 7 églises, 4 chapelles et une fontaine.

(4) En l'espace de 30 ans, le nouveau conservateur, M. Pierre Thomas-Lacroix, en ajoute 500, dont 348 pièces d'orfèvrerie : calices, ciboires, croix, reliquaires d'avant la Révolution et jusque-là ignorés. M. Pierre-Marie Auzan, inspecteur des Monuments historiques, put organiser à Saint-Malo, en 1949, une exposition des chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie bretonne et M. Thomas-Lacroix, dans le Morbihan, en 1950 et 1956, deux expositions consacrées principalement à la statuaire religieuse.

(5) Mme Claude Dervenn, une autre amatrice de la Bretagne et de ses chapelles, en accepta la présidence et Gérard Verdeau retint pour lui le secrétariat.

(6) En 1956, elle comptait 2 256 abonnés : un millier dans le Morbihan, 500 en Loire-Atlantique, 194 dans le Finistère, 188 en Ile-et-Vilaine et 87 dans les Côtes-du-Nord, ce qui mesure l'influence du mouvement.

majeurs de la collectivité nationale. Le voyage en Bretagne de Mérimée, en 1836, marque le point de départ d'une action de protection et de conservation qui retient d'abord les édifices les plus importants (3). La loi de 1913 organise le service des Monuments historiques, mais son action ne deviendra effective qu'après la guerre. De 1920 à 1940, 6 autres églises paroissiales seront classées et 33 inscrites à l'inventaire supplémentaire et respectivement 17 et 77 chapelles. Le même travail s'opère sur les objets d'art dont 206 feront l'objet d'un classement jusqu'en 1931 (4). Classement ne signifie malheureusement pas entretien et conservation. Les gros édifices absorbaient le principal des ressources mises à la disposition des Monuments Historiques, et des chapelles classées, comme Saint-Nicodème de Pluméliau, eurent à souffrir longtemps d'un manque de réparations. Quant aux monuments simplement inscrits, la plupart d'entre eux continuèrent de se délabrer et plusieurs ont disparu comme Saint-Mathieu de Treffléan ou sont complètement ruinés comme Notre-Dame-des-Orties à Pluvigner et Notre-Dame-de-Gornevec à Plumergat. Généralement les objets classés ont connu un meilleur sort, mais pendant longtemps, le service des Monuments Historiques dut avouer son impuissance.

La résurrection des chapelles rurales

L'abandon des chapelles rurales n'a jamais été total, ni général et la meilleure preuve en est le nombre de celles qui subsistent. Au lendemain de la dernière guerre, les édifices qui avaient été victimes du bombardement, notamment dans la poche de Lorient, furent restaurés ou même reconstruits au titre des dommages de guerre. Mais un fait nouveau apparaît bientôt : on assiste à un regain d'intérêt pour tout ce qui nous vient du passé, comme si tout un peuple retrouvait soudain sa mémoire; les chapelles rurales seront les premières à profiter de ce renouveau.

L'action de «Breiz-Santel». A ce retour de faveur a contribué largement le « Mouvement pour la protection des monuments religieux bretons », plus connu sous le nom de « Breiz-Santel ». Son fondateur était un tout jeune homme, Gérard Verdeau, Parisien d'origine, fixé par la guerre à Arradon (Morbihan) et devenu Breton d'adoption. Frappé par la déresse de trop nombreuses chapelles, il décida de leur redonner vie et beauté et entreprend une véritable croisade pour que la Bretagne retrouve, « dans son élan d'autrefois, l'ardeur édifiatrice qui sema des croix et des clochers par la campagne et l'infatigable ferveur qui poussait les foules sur les chemins du Tro-Breiz ». Il fallut pour cela d'abord regrouper les bonnes volontés. Avec une poignée de personnes, il constitua à Vannes, le 16 avril 1952, donc bien avant les campagnes pour les chefs-d'œuvre en péril, un association



déclarée (5). L'ambition était vaste et même démesurée, eu égard à la faiblesse des moyens, et les résultats, du moins directs et immédiats, paraîtront à certains bien chétifs. Les réunions demeurèrent peu nombreuses et la revue *Breiz Santel* poursuivit une course très irrégulière (6). Efficaces sur les monuments mineurs, croix et fontaines, les chantiers peinaient dès qu'ils s'attaquaient à des morceaux de plus grande envergure et devaient souvent se borner à mettre hors d'eau, au moyen d'une couverture de papier goudronné, comme à Locmaria de Ploemel, les chapelles aux toitures trouées. On estime que 22 d'entre elles ont pu ainsi être sauvées. C'est peu, en regard des centaines d'autres qui attendaient, mais ce fut suffisant pour attirer l'attention des populations et des autorités sur un problème urgent.

Le travail sur le terrain se doublait d'un effort de propagande et d'éducation. Breiz-Santel alimentait des campagnes de presse, organisait des concours d'affiches, ouvrait des stands dans les foires-expositions ou à la semaine bretonne des magasins Décré de Nantes. En 1962, la Fondation culturelle bretonne sollicita son concours pour établir la loi-programme sur la Bretagne. Un peu plus tard, Gérard Verdeau obtint un premier prix de « chefs-d'œuvre en péril ». Sa silhouette : casquette de marin, kabig et bottes de caoutchouc, est devenue partout familière. Cependant, de 1962 à 1972, le mouvement s'essouffait, la revue ne paraît plus que très irrégulièrement. On célèbre cependant dans la joie le vingtième anniversaire de Breiz-Santel, mais Gérard Verdeau était déjà sans doute miné par le mal qui devait l'emporter, dans un combat inégal et sans espoir, pour tenter de sauver l'église et la chapelle de Saint-Colomban de Locminé. Il devait mourir en 1975, âgé seulement de 44 ans. Avec sa disparition et celle un peu plus tard de Mme Dervenn, on aurait pu croire que Breiz-Santel, qu'il portait à bout de bras, allait s'éteindre. Si le mouvement demeura quelque temps en sommeil, il ressuscita au printemps de 1977. Un nouveau bureau fut formé : le n° 101 du bulletin fut publié, de nouveaux chantiers furent ouverts,

Malguenac - Chapelle Saint-Etienne, en cours de restauration par «Breiz-Santel». (Cliché «Breiz-Santel».)

(7) Pour se procurer des ressources, le jour du pardon, on monte une kermesse qui connaît un grand succès populaire. Les amis de la chapelle de Mangolérien à Monterblanc sont parvenus ainsi à financer un vaste programme de travaux.

Geux de Saint-Claude d'Inguiniel ont rachetés la chapelle qui venait d'être vendue à un particulier. Les habitants des quartiers de Saint-Fiacre et de Saint-Guen, à Saint-Barthélemy, ont relevé leurs chapelles qui valaient beaucoup mieux que ne le prétendait si légèrement leur ancien recteur.

(8) Les conseils municipaux se sont montrés plus généreux et plus entrepreneurs. Le Conseil général du Morbihan a octroyé de larges crédits. La Région et l'Etat, sous des formes diverses, ont apporté leur concours. L'Association pour la sauvegarde des monuments, la fondation Langlois, divers mécènes ont ajouté une aide financière.



Un millier d'adhérents se sont regroupés, encore plus décidés qu'auparavant. Et Breiz-Santel est reparti.

L'élan populaire autour des chapelles. C'est peut-être accorder une importance excessive à un homme et à son œuvre. Cependant son action s'est propagée bien au-delà des travaux exécutés sous sa direction et il a donné une impulsion décisive à l'élan qui se manifeste un peu partout en faveur des chapelles. Breiz-Santel prétendait, et c'était peut-être son utopie, étendre ses activités à la Bretagne entière. Pour cela, il aurait dû se doter de structures mieux charpentées. Un comité se créa en Loire-Atlantique. En 1956 fut fondée, dans les Côtes-du-Nord, la société des « Amis de l'Art Sacré » et, dix ans plus tard, l'association « Mein-Breiz », qui s'inspirait du mouvement « Breiz-Santel ». Mais surtout on vit surgir, d'abord dans le Morbihan, une floraison de comités, parfois transformés en associations déclarées, qui se donnaient des objectifs limités, ordinairement le sauvetage de la chapelle du quartier et par là-même se montrèrent très efficaces. On a pu voir debout et à l'œu-

vre sur le même échafaudage de la chapelle Sainte-Anne de Brandéon, le recteur de la paroisse, des conseillers municipaux et des bénévoles (7).

Une véritable émulation s'est emparée de tout le pays. Des chantiers ouverts par Breiz-Santel ont été menés à bonne fin. Des dizaines de chapelles ont été ainsi rénovées, restaurées, relevées de leurs ruines comme la Madeleine de Carnac ou Saint-Jean de Guer. Les habitants redécouvrent la joie de se réunir pour faire œuvre commune et désintéressée. Pardons et fêtes revivent et animent des quartiers qui somnolaient à l'écart du bourg. On peut parler vraiment de résurrection.

Les opérations subventionnées

Le réveil de l'opinion a eu des conséquences heureuses sur les administrations et les services à tous les niveaux (8). Avec ces ressources multipliées, les opérations de recensement, de restauration et de rénovation se sont étendues jusqu'aux chapelles rurales.

L'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. A l'instigation d'André Malraux, a été créée, en 1964, une Commission nationale de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques avec pour objectif de « recenser, étudier et faire connaître tous les éléments du patrimoine ». La même année, la Commission régionale de Bretagne se mettait à l'œuvre. Le programme était si lourd et son exécution si lente qu'on dut le réduire, à partir de 1977, à un « préinventaire normalisé » qui fait appel à l'informatique. En 1979, le bilan s'avère déjà impressionnant, puisque les enquêtes, beaucoup il est vrai faites par des

La Chapelle-Neuve - L'intérieur délabré de la chapelle de Locmaria (en cours de restauration). (Cliché Arch. dép. du Morbihan.)



bénévoles et d'inégale qualité, couvrent déjà 76 cantons et ont été amorcées dans 69 autres, si bien que la quasi-totalité de la région a été plus ou moins touchée(9).

La Commission organise en outre des expositions itinérantes présentant les monuments d'un ou de deux cantons ou bien des thèmes synthétiques comme «les malouinières» ou «le vitrail en Bretagne». Elle tient sa documentation à la disposition des Archives départementales, de la Conservation des monuments historiques, des organismes d'aménagement du territoire, des enseignants et des chercheurs. Pour sa part, le Morbihan a bénéficié de ces travaux sur 13 de ses cantons et deux volumes de l'Inventaire sont consacrés, l'un aux deux cantons de Faouët et de Gourin, l'autre à celui de Belle-Ile-en-Mer. L'Inventaire apporte une connaissance scientifique de l'ensemble du patrimoine et les chapelles rurales y occupent une large place tant pour l'architecture que pour le mobilier.

La conservation des antiquités et objets d'art. La loi du 23 décembre 1970, qui instituait pour les objets mobiliers un Inventaire supplémentaire, analogue à celui qui existait déjà pour les immeubles, et des commissions départementales chargées de les apprécier, stimula immédiatement la prospection.

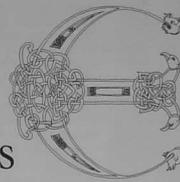
Sous la direction de Mlle F. Moesser, conservateur pour le Morbihan, les tournées se multiplient et les investigations sont poussées jusque dans les moindres recoins des églises et des chapelles, ce qui donne lieu à de spectaculaires découvertes, comme ce bras-reliquaire du XV^e siècle, oublié sous un autel d'une chapelle de Mauguéac. Sur 261 communes, 46 ont fait l'objet d'un recensement complet. Mise en place en 1973, la Commission se réunit en moyenne trois fois par an sous la présidence de l'inspecteur des Monuments Historiques, et visionne les pièces de mobilier sur diapositives : pour la seule année 1979, elle a proposé 54 objets au classement, en a inscrit 417 à l'Inventaire départemental et porté 175, pour mémoire, sur un répertoire, protections qui concernent 43 édifices et 18 communes. Le nombre total des objets classés dans le Morbihan est désormais de 1 174 et celui des objets inscrits de plus de 1 300. La documentation réunie à cet effet est à la disposition du public. La restauration

marche de pair avec la prospection. En cette même année 1979, 42 objets classés et 27 inscrits ont été nettoyés, réparés, remis en état, pour une somme globale de 500 000 F accordée par les communes, le département et l'Etat. Le point noir reste la protection contre les vols. En dépit des récolements, des contrôles de la gendarmerie, des scelllements et des piégeages, les disparitions d'objets se multiplient et les enquêtes donnent bien peu de résultats. On doit se demander s'il ne faudra pas en venir à la solution, envisagée par M. Thomas-Lacroix dès 1967, qui consisterait à retirer des chapelles isolées pour les mettre en lieu sûr toutes les statues anciennes.

Les travaux des Monuments Historiques. Depuis une dizaine d'années, on constate une accélération des travaux exécutés sous le contrôle des Monuments Historiques. En 1974, à l'occasion du plan de rénovation rurale, fut défini un programme qui portait sur 27 chapelles rurales et des opérations ont été engagées sur une vingtaine d'entre elles. Les travaux de couverture de Saint-Nicolas de Pluméliau, qui traînaient depuis des années, ont pu être finalement menés à terme. L'antique chapelle romane de Locoyarn, en Hennebont, propriété privée, a été mise hors d'eau et a retrouvé l'éclairage direct de sa nef centrale. Kercohan de Berric, Locmaria de Landévant, Saint-Méen de Ploemel, Saint-Avoye de Pluneret ont été rénovées, Locmaria de la Chapelle-Neuve a été sauvée *in extremis* et Notre-Dame-de-Lezurgant à Plescop est en passe de l'être. De nouveau l'espoir renaît.

Peut-on dire pour autant, comme certains l'ont fait, que la détresse des chapelles bretonnes appartient désormais à l'histoire? Ce serait aller un peu vite en besogne. Il reste encore bien du travail à faire. D'ailleurs, l'œuvre de sauvegarde ne peut être que permanente puisque l'érosion des monuments est de tous les jours. S'il fallait formuler un souhait, en cette année du patrimoine, c'est celui d'une meilleure collaboration entre tous ceux qui en ont le souci et qui en portent la charge. Les bénévoles des chantiers apportent leurs bras et leur bonne volonté mais commettent parfois des erreurs irréparables. Ils auraient besoin d'être guidés et soutenus par la compétence des hommes de l'art. «Nous n'obtenons pas toujours les conseils que nous sollicitons», se plaignaient les Amis de Notre-Dame de Mangolier. Les communes constatent que les crédits votés demeurent inemployés, parfois pendant de longs mois, se dévalant d'autant. Plus de célérité dans les travaux et l'appel aux entreprises locales amélioreraient le rendement. Des associations comme Breiz-Santel peuvent servir de relais entre les particuliers et les organismes officiels. La Bretagne a besoin du concours et du dévouement de tous pour conserver l'admirable parure de ses chapelles rurales.

J.D.



Les enclos paroissiaux du Léon

par Roger Barrié

En Bretagne occidentale, l'enclos paroissial n'est pas une exclusivité du Léon, mais il y a atteint, au XVII^e siècle, la réussite artistique en raison d'un contexte historique très favorable dans lequel le statut politique de l'ancien duché n'a pas eu de réelle influence; tout au plus, pourrait-on considérer l'autonomie créatrice de l'art breton comme une réaction de défense et l'affirmation d'une individualité régionale(1). Outre les ensembles célèbres de Saint-Thégonnec, de Lampaul-Guimiliau et de Guimiliau, d'autres enclos comptent un développement identique, soit dans la région dès la fin du XV^e siècle comme à La Martyre, à

La Roche-Maurice, à Trémaouézan, ou plus tard à Berven et à Bodilis, soit dans un pays voisin comme à Sizon, Commana, et Pleyben(2).

Le placître

A la fin du XV^e siècle, l'enclos paroissial est d'abord un espace culturel organisé selon des traditions profondes qui dépassent, en partie, le cadre du christianisme. Ici, comme pour les chapelles rurales accompagnées de leur fontaine sacrée, l'élément structurant est fondé sur la notion archaïque d'espace clos, réservé sinon à la transcendance du moins à la dévo-

Sainte-Marie de Menez Hom.



55

(9) Il en est résulté une masse de documents : dossiers, fiches, clichés photographiques (154 000), cartes et relevés. L'archivage est terminé pour 10 cantons, en cours pour 2 autres tandis que 5 demeurent en attente. Trois volumes d'inventaires, magnifiquement illustrés ont été publiés ainsi qu'un *Indicateur du patrimoine de l'arrondissement de Guingamp*.

Bignan - Chapelle Sainte-Noyale-du-Beza. Le dragon restauré par les Monuments Historiques. (Cliché de l'auteur.)



54



Trémaouézan - Grille et dalles à la porte de l'enclos ; au fond, au-dessus du porche, chambre des archives. (Photo Jos Le Doaré.)



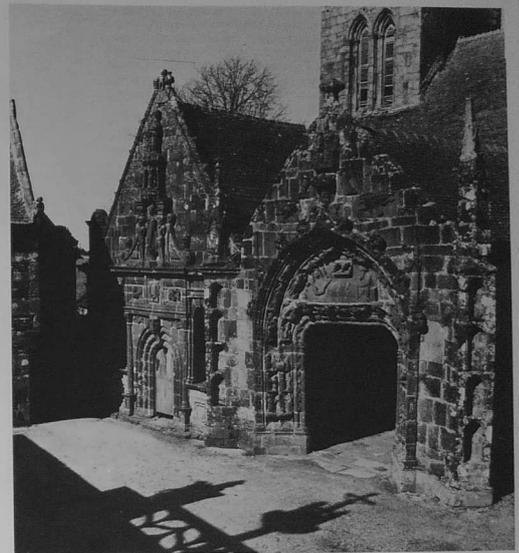
Bodilis - Porche en granit avec quelques éléments sombres en kersanton. (Photo Jos Le Doaré.)

tion : des murets entourent un lieu généralement exhaussé (Saint-Thégonnec ou Bodilis) ; les accès sont toujours protégés par des grilles à la porte monumentale et, à ses entrées latérales, par des dalles posées de chant, échalliers qu'il faut enjamber et qui sont parfois même renforcées de barreaux (Trémaouézan) de sorte que tout bétail, et particulièrement les porcs, est écarté du territoire sacré. Mais ce lieu ainsi délimité, que l'on désigne parfois du nom médiéval de placître, ne deviendra vraiment le champ des morts que fort tard : un arrêt du Parlement de Bretagne, en 1719, fera

émigrer les sépultures à l'extérieur de l'église, constituant le cimetière moderne ; et encore y aura-t-il à Saint-Thégonnec, jusque vers 1730, des inhumations « par voie de fait », pratiquées de force par les paroissiens contre l'avis du clergé. La coutume jusqu'au début du XVIII^e siècle consiste donc à conserver libre le champ clos autour des édifices cultuels, planté seulement d'arbres ; seuls les enfants morts sans baptême seront enterrés dans l'enclos ainsi que les victimes d'épidémies, par souci pratique et mesure de prophylaxie. Ce cadre, bien antérieur au christianisme, sert à l'évolution des processions qui stationnent au pied du calvaire dans lequel, à Saint-Thégonnec, il y a un autel encastré et permet le rassemblement de la foule écoutant le prédicateur juché, à Guimiliau, sur une chaire extérieure ; plus généralement, il apparaît comme une étape transitoire entre le monde profane et l'univers sacré ; on constate le même rapport entre le sanctuaire et le porche méridional, où il est attesté que se déroulait une précrémonie de réception lors du baptême ou du mariage. Au jour du pardon, les boutiques s'adossent à l'extérieur du mur et en 1783 à La Martyre, il n'y a que les marchands d'objets de piété (livres, images, ornements) qui sont autorisés à s'installer dans l'enclos.

L'ossuaire

Cette symbolique diffuse de l'espace clos est renforcée par les comportements devant la mort, qui relèvent plus directement de la mentalité et de la culture celtiques. Par la volonté de rester en communion avec les fidèles et de bénéficier au mieux des oraisons, par le désir de côtoyer efficacement le divin, le mort est enterré dans le sol même de l'église qui présente une stricte géographie des sépultures en fonction des lieux stratégiques de la liturgie, mais aussi selon l'ordre social : près de l'autel majeur, de la chaire, du porche sud, dans l'allée centrale de la nef, ou près de l'autel de la confrérie à laquelle appartenait le défunt(3). Cependant, sous la pression démographique, les tombes sont vidées, tous les trente ans environ à Saint-Thégonnec, et les ossements serrés dans un édicule appelé reliquaire et situé à l'angle sud-ouest de l'église ; on paye régulièrement quelqu'un « pour avoir remué les ossements du charnier » ou de « la camière », les familles récupérant parfois le chef du défunt, avant que les os, tombant en poussière, soient définitivement enfouis dans la fosse anonyme. Au cours du XVI^e siècle, la pratique du reliquaire d'attache disparaît : on construit, dans la partie méridionale de l'enclos, généralement à l'ouest comme à Ploudiry (1635), à La Roche (1639), à Lampaul (1667) et à Saint-Thégonnec (1676), ou bien au milieu comme à Trémaouézan (vers 1530), ou encore à l'est comme à Guimiliau (1648), une chapelle close mais largement percée de baies régulières qui sert à la fois de chapelle ardente avant l'office dans l'église et d'ossuaire après le relevage



L'ombre du calvaire perché sur la porte de l'enclos se projette devant le porche de La Martyre ; à gauche de l'ossuaire, maison civile à cheval sur le mur, appartenant à la paroisse. (Photo Bélec.)

des tombes ; celle de La Martyre (1619), vu l'exiguïté de la parcelle méridionale ou le calvaire s'entasse sur l'arc triomphal, occupe encore la place de l'ancien reliquaire qui à Guimiliau, a été conservé malgré le nouvel édifice. Sur la façade de l'ossuaire s'inscrivent divers textes incantatoires et comminatoires dans les trois langues : à l'ossuaire de Saint-Thégonnec, le répons latin du clergé — « Res- quiescant in pace » — alterné avec l'apostrophe en français adressée par le mort aux passants — « O pêcheurs, repentez-vous car à nous, morts, il n'est plus temps » — correspond à l'invocation en breton à la Vierge du vrai secours — « Itron Varia wir zikour... » — gravée sur l'entrée monumentale. Le dialogue du mort et du vif prolonge la participation spirituelle et s'insère dans un cadre architectural dédié à la Trinité (Lampaul), à saint Joseph, patron des agonisants (Ploudiry) et à la Sainte Famille (Saint-Thégonnec) ou à saint Roch, invoqué contre l'épidémie (Guimiliau).

La tradition gothique

Enfin, le dernier élément est celui de la tradi-

tion gothique ; à la fois comme mode de sensibilité et comme expression formelle. La conscience de l'Ankou, la Mort, s'accorde à la vision du monde répandue dans l'Europe occidentale et septentrionale de la fin du Moyen Âge et dont le cheminement souterrain affleure encore au XVII^e siècle dans cet art de paroissiens. L'ossuaire de Ploudiry présente en abrégé l'iconographie de la danse macabre : l'Ankou, squelette toujours armé d'une flèche, se tourne vers un laboureur, un marchand, un clerc et un seigneur ; de même l'ossuaire de Landivisiau, mais ces personnages constituent des cariatides gainées ; et l'ange agenouillé au sommet de la porte de thème du pleurant. Quant à la tradition formelle du gothique, elle est perpétuée par les pignons des façades méridionales et les chevets. Le problème de l'éclairage indirect de la nef couverte d'une charpente a trouvé une solution dans les grandes fenêtres latérales avec pignons autonomes dépassant la ligne du toit unique. Cette disposition, qui se développe au cours du XV^e siècle, compense efficacement l'insuffisance de l'éclairage apporté par le chevet plat, comme à La Roche ou à

Trémaouézan, et donne un profil caractéristique à l'église bretonne tout ouverte vers la lumière du midi. L'élévation du plan basilical s'est trouvée perturbée par le pivotement de la façade principale qui n'est plus à l'ouest, opposée au chevet, mais au sud, hérissée d'une succession de pignons (Bodilis, Guimiliau).

Par ailleurs, persistent pour les chevets les formules du XV^e siècle qui s'appliquent aussi bien aux ossuaires qu'aux églises du XVII^e siècle - chevet plat en 1555 à l'église de Trémaouézan, mais encore en 1648 à l'ossuaire de Guimiliau; ou bien chevet à trois pans, à l'ossuaire de Saint-Thégonnec ou à l'église de Lampaul en 1627, qui reprend la formule illustrée par les Beaumanoir, maîtres d'œuvre morlaisiens de la fin du XV^e siècle. Les contreforts blais qui articulent les chevets ou les porches, quoiqu'ils soient traités en style Renaissance, sont toujours un élément structural de l'architecture du gothique tardif. Du point de vue donc des solutions architectoniques, il n'y a pas de nouveauté et il faudra attendre la reconstruction de la nef de Saint-Thégonnec en 1714 pour découvrir une élévation d'un type nouveau, à fenêtres hautes directes et à volume intérieur neutre, propice à l'art baroque du mobilier.

L'essor économique et la théâtralisation de l'espace

Dès le XVI^e siècle, une réalité socio-économique profonde inspire le caractère fonctionnel de l'enclos ainsi que sa monumentalité et son défilé ornemental. Alors que pas moins de onze blasons timbrent le porche de 1450 à La Martyre, ceux du XVII^e siècle présentent rarement les armoiries des seigneurs. On voit bien encore des seigneurs jaloux des signes extérieurs de la féodalité comme à Trémaouézan lors de l'édification de la chapelle sud (en 1597) ou à Saint-Thégonnec au moment de la campagne de travaux du XVII^e siècle, ce qui donne lieu à un interminable procès entre les paroissiens et le seigneur de Penhouët.

En fait, le mécénat a changé de mains à cause de la lente dégradation du féodalisme et de la montée de classes nouvelles fondées sur de nouveaux rapports économiques : au XVII^e siècle, les paroissiens du Léon assument leur destin et assurent la gestion de l'enclos qui est devenu le symbole de la communauté villageoise. Des notables organisés en « corps politique » ont fait fructifier le patrimoine foncier de la paroisse, constitué depuis longtemps, et gèrent avec intelligence le capital augmenté régulièrement par les donations et les offrandes. Il s'agit de paysans-marchands qui pratiquent une économie de production et de marché capitaliste : ils achètent à Morlaix et dans le Trégor du fil de lin qu'ils distribuent aux paysans, payés à la pièce, et revendent ces toiles, les célèbres créées, aux négociants de Landerneau et de Morlaix qui affrètent des



navires pour le commerce international. Leurs signatures et leurs comptabilités prouvent qu'ils sont instruits et que leur horizon géographique dépasse le diocèse. Dans la gestion de la paroisse, ils empêchent même le « déclin-mateur », c'est-à-dire le clergé, de percevoir le tiers des offrandes; ce qui est légal comme le rappelle le Parlement et l'indique l'usage dans l'évêché de Cornouaille, les bénéfices de la paroisse sont capitalisés jusqu'à ce qu'on puisse se lancer dans des dépenses considérables de construction ou de mobilier. Vers 1670, la paroisse de Saint-Thégonnec reçoit annuellement 2 400 livres d'offrandes, revenu doublé par l'addition des fondations et des rentes, tandis que le salaire annuel d'un ouvrier maçon ou charpentier est inférieur à 120 livres par an. Il n'est donc pas étonnant que Jacques Lespagnol, maître sculpteur de Morlaix, ait touché, en 1699, 1 550 livres pour la mise au tombeau qui orne l'ossuaire et que le peintre et le doreur aient perçu 1 200 livres pour compléter son travail. En 1676, la même paroisse avait dépensé 9 500 livres pour construire cet édifice et en 1683, 5 000 livres pour les orgues commandés à Jacques Mascard de Landerneau. L'extraordinaire aisance fi-

La Martyre (détail).

Ploudiry - Un ange à gauche, au-dessus d'un bénitier, déroule l'inscription « Benez gentz qui par icy passez priez Dieu pour les trepassez 1635 ». (Photo Bélec.)



La Martyre : partie supérieure de la porte de l'enclos.

nancière continue au XVII^e siècle, malgré la récession économique générale, grâce à la vitesse acquise et à l'assise terrienne de la paroisse (5 500 livres pour le retable central à un peintre doreur de Brest en 1736). Le porche de Trémaouézan et celui de Bodilis comportent une chambre supérieure où sont conservés les titres de propriétés données à ferme par la paroisse, les comptes et le registre des délibérations, l'orfèvrerie et la caisse en liquidités appelée « reliquat ». Après la grand-messe du dimanche, les fabriciens — qui ont laissé leur nom, deux par deux, sur les

embellissements effectués au cours de leur charge — se réunissent sous le porche méridional, assis sur les bancs de pierre qui le bordent à l'intérieur. Ils utilisent aussi le socle du calvaire, d'où son développement excessif, pour vendre aux enchères, « sur la croix », les offrandes de brassées de lin et de fil ou de produits agricoles ainsi que les arbres de l'enclos, ormes ou ifs qui méritent d'être coupés; le calvaire ajoute ainsi à sa fonction liturgique et didactique, traditionnelle, un rôle économique et sera, lui aussi, un symptôme de cette circulation de richesses. A Bodilis, une

(1) Pour la connaissance du contexte historique, voir les travaux universitaires de Roger Lepron sur la démographie léonarde, de Jean Tanguy sur l'industrie toilière en Bretagne et les études des chercheurs et étudiants du Centre de Recherches Bretonnes et Celtiques à l'Université de Brest. Les chapitres de J. Tanguy dans la collection Skol Vreiz (Moriaux, 1970-1978) constituent la mise au point la plus accessible avec *L'Histoire de la Bretagne* sous la direction de Jean Delumeau (Toulousse, 1969).

(2) La meilleure synthèse artistique est incontestablement celle d'André Mussat, *Arts et Cultures de Bretagne* (Paris, 1979) qui complémente les recherches de l'U.E.R. des Arts à l'Université de Rennes et des études comme celle de G.-M. Thomas sur les artistes, les artisans et les ingénieurs autour de Brest au XVIII^e siècle et au XVIII^e siècle. Il existe de nombreuses monographies des enclos paroissiaux aux éditions Jos Le Doré ou Ouest-France comme celle de Y.-P. Castel sur Lampaul-Guimiliau.

(3) Cf. Alain Croix, *Les Hommes et la Mort en Bretagne, 1450-1670*, thèse pour le doctorat d'Etat présentée à la Sorbonne en 1980.

«grande maison» est adossée à l'enclos : c'est une propriété de la paroisse, affermé fort cher, servant d'auberge et grevée de l'obligation de loger l'évêque ou son représentant lors de la visite ainsi que les ouvriers travaillant à l'enclos. Ainsi l'essor économique et démographique de la zone toilière, souvent en contradiction avec les tendances générales, explique la monumentalité des architectures envisagées et le tassement que cela provoque dans l'enclos. Entre la vue que l'on découvre à l'entrée de La Roche et celle qui frappe devant les trois arcades triomphales de Berven (1573), il y a toute la réussite incomparable qui caractérise l'orée du XVII^e siècle dans le Léon. Dans la pratique de la vie religieuse, ces communautés rivalisent de somptuosité aussi bien dans le domaine dépenses pour chasubles, bannières, nappes) que dans celui de l'architecture; cet esprit de compétition s'accorde bien à l'esthétique de la théâtralisation de l'espace religieux et les paroissiens sont prêts à accepter toutes les nouveautés ornementales et même à en abuser. Il revenait à ceux de Saint-Thégonnec de pousser à l'extrême cette volonté d'ostentation en accumulant les campagnes de construction : vers 1580, grande tour; 1610, calvaire; 1626, couronnement de la tour; 1640, bas-côtés; 1667, nouveau chevet; 1676, ossuaire; 1695, sacristie; 1714, nouveau chevet et nef. Même si les maîtres d'œuvre ne se libèrent pas des solutions architectoniques proposées par l'art gothique, ce dernier est contesté comme expression formelle dépassée; il suffit de considérer le chevet à trois pans de l'ossuaire pour voir que la substitution s'est faite dans le vocabulaire ornemental seulement, mais avec un tel

enthousiasme que l'inflation — par exemple, l'utilisation pléonastique des dais, des lanternons, surtout des boules à godrons — rejoint en fait l'obsession décorative de l'universelle et annonce, par ailleurs, le dynamisme du baroque. L'originalité est ailleurs que dans la nature de ce vocabulaire dont les sources sont bien connues : traités d'architecture de Philibert Delorme, de Serlio, et surtout de Jacques Androuet du Cerceau (1585). Dès 1600 donc, sans retard réel, des paroissiens cultivés veulent des édifices à la mode. Avec la même avidité, ils accueilleront la sculpture baroque diffusée par les sculpteurs de la Marine à Brest, tel Anthoine Chavagnac, né à Clermont en Auvergne, auteur de la mise au tombeau de Lampaul (1676), artistes qui feront école en Bretagne. Enfin la plénitude du granite correspond bien à la somptuosité architecturale recherchée; le kersantou sombre, trop nerveux, trop gothique, encore obligé pour la sculpture figurative, est employé avec retenue, comme une matière semi-précieuse, pour introduire un hiatus coloré à la façade de l'ossuaire de Ploudiry et au porche de Bodilis où il a été réservé au fût cannelé des colonnes extérieures et à la première voussure de l'archivolte.

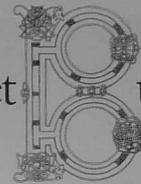
La valeur artistique de ces enclos réside moins dans une unité de style que dans la fonction sociale et dans les intentions esthétiques dont les collectivités les ont investis. On se prend à souhaiter que le patrimoine contemporain soit élaboré avec une passion et une rigueur identiques à celles dont ont fait preuve les communautés rurales et marchandes du Léon pendant trois cents ans.

R.B.



Chevet de l'ossuaire de Saint-Thégonnec et sommets de l'enclos. (Photo Bélec.)

Retables, jubés et buffets d'orgue : problèmes de restauration



UN PATRIMOINE EN PÉRIL

par François Macé de Lépinay

(1) Le service des Monuments Historiques ne s'intéresse qu'à l'élite de ces œuvres d'art, dont il doit assurer la protection juridique, la surveillance et l'entretien. Tâche immense, surtout lorsque l'on sait que les œuvres concernées sont disséminées dans près de 1 500 églises paroissiales, plus de 3 000 chapelles et bon nombre d'édifices civils.

(2) Nous ne pouvons citer ici les noms de tous ceux qui ont collaboré à cette entreprise, mais nous voulons cependant nommer M. Pierre-Marie Auzas qui, avant son accession à l'Inspection générale et pendant plus de trente ans, a coordonné, conseillé et guidé — tant sur le plan artistique que sur le plan technique — les travaux effectués en Bretagne.

(3) Son dépoussiérage complet, le décapage des couches de vieille cire, le lustrage des colonnes et des marbres, effectués en 1979 par M. Fonderville, de Bubry, ont permis de lui rendre toute sa beauté.

La Trinité-Porhoët. Eglise paroissiale. Retable du maître-autel. Détail : l'arbre de Jessé après restauration.

Si la restauration des grands édifices, tels Kerjean ou la cathédrale de Saint-Brieuc, est le témoignage le plus sensible de l'action du service des Monuments Historiques, il serait injuste d'oublier les efforts fournis pour la remise en état de ce que l'Administration appelle, de façon toute barbare, les «immeubles par destination et objets mobiliers». Elle désigne par là, toutes les œuvres d'art — de la minuscule pyxide au grand buffet d'orgue — qui forment la parure intérieure de nos édifices civils et surtout religieux. La richesse de la Bretagne, en ce domaine, n'est plus à vanter, et l'on prévoit qu'il faudra au moins cinquante ans à l'inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France pour y achever sa tâche (1).

L'œuvre accomplie par les restaurateurs sur la base des travaux des conservateurs des Antiquités et Objets d'Art et des commissions départementales, et sous la responsabilité technique de l'Inspection des Monuments Historiques, n'en prend que plus de relief (2). Notre intention n'est pas de dresser ici une synthèse générale de ces activités, moins encore de dresser la liste des opérations réali-

sées. Nous voudrions seulement, à partir de quelques exemples récents, évoquer les types d'interventions et l'évolution des méthodes, voire de la doctrine, de la restauration des grands éléments de décor.

Du nettoyage...

Eglises et chapelles sont souvent sales; elles le sont aujourd'hui d'autant plus que sacrés, manoirs et chaisières, autrefois si prompts à voie de disparition... Les lambris, les retables, les buffets d'orgue, qui ont toujours été hors d'atteinte des mains pieuses, sont, à plus forte raison, souvent terriblement encrassés! Leur nettoyage poussé et systématique peut conduire à des résurrections. Le grand retable de pierre, daté 1637, de la chapelle dite de Saint-Vincent-Ferrier — ou du Saint-Sacrement — de la cathédrale de Vannes en est un exemple récent (3).

Le succès de l'opération est tel qu'on souhaite poursuivre l'opération par le traitement des mausolées qui l'encadrent. Mais la maladie de la pierre fait ici des ravages et l'assainissement des maçonneries sera le préalable à ces travaux de présentation.





Redon (Ille-et-Vilaine). Couvent de la Retraite (ancien couvent des Calvairiennes). Grand retable de la chapelle après restauration.

(4) Le retable ainsi rendu à sa splendeur par M. Paul Poilpré de Plouhinec, fait espérer que la communauté propriétaire poursuivra ses efforts en faveur de son patrimoine. Pour les tableaux, restaurés par MM. Cellier et Cassin, cf. F. Bergot, *Jean-Bernard Chalette, maître-peintre à Rennes au XVIII^e siècle*, in *Bulletin des Amis du Musée de Rennes*, 1979, n° 3.

(5) Qui vient d'être restauré par M. Hémerly, du Faouat : sièges enfoncés, pieds pourris, accoudoirs brisés ont été refaits à l'identique.

Le cas du grand retable de la chapelle du couvent de la Retraite – anciennement des Calvairiennes – à Redon est un autre exemple de nettoyage spectaculaire, encore qu'il le dépoussiérage ait été complété par la restauration des quelques éléments polychromes et la remise en place du beau tableau de Jean-Bernard Chalette, que les religieuses, certainement bien intentionnées, avaient autrefois remplacé par un « Bon Pasteur » saint-sulpicien (4).

Du simple entretien...

Consolider un autel, réassembler les panneaux disjointes d'une chaire ou d'un banc d'œuvre, remettre d'aplomb un retable qui penche : tel est le pain quotidien des restaurateurs. Ces travaux peu spectaculaires exigent néanmoins un grand savoir-faire et une longue patience. De grands ensembles de menuiserie, telles, en 1979, les stalles de la cathédrale de Tréguier, sont ainsi sauvés chaque année. Des retables polychromes peuvent être traités de la même manière, « en conservation », soit que leur polychromie soit jugée satisfaisante, soit que l'on veuille,

par économie, s'en tenir à l'indispensable; c'est ainsi qu'étaient déjà restaurés, il y a vingt ans, ceux de Saint-Thégonnec. La réfection à l'identique de parties subsistantes mais trop vétustes, ou d'éléments disparus mais parfaitement « documentés », constitue un pas de plus, mais parfaitement logique, dans la démarche du restaurateur. Il a été nécessaire de reconstruire en bonne partie le magnifique « banc stalle » de la chapelle de Kerfons, en Ploubezre (Côtes-du-Nord) (5). La crête sculptée couronnant le dossier pourra elle-même être refaite, dans une seconde étape, grâce à un morceau subsistant retrouvé au cours des travaux. Ainsi malgré les apports modernes, ce siège aux belles proportions, surtout intéressant sur le plan typologique, gardera son authenticité : rien n'y sera inventé.

De la polychromie...

Retables, jubés, chaires à prêcher ont été, comme les statues, fréquemment repeints ou ravivés au cours des siècles. Faut-il – et si oui, dans quelles limites – chercher à rendre à ces œuvres leur harmonie d'origine? Ou convient-il, au contraire, en vertu de cette « Charte de Venise » si souvent invoquée, de « respecter l'apport des siècles »? Beaucoup d'édifices religieux ont été redécouverts entre 1850 et 1914, le plus souvent de façon radicale. Autant il peut être intéressant de conserver les grandes créations ou les petits ensembles bien homogènes de cette époque, autant il faut reconnaître que les modifications apportées aux décors anciens sont habituellement des trahisons : les retables polychromes repeints en gris trianon, en faux bois, voire en « chocolat » sont ainsi légion. Revenir à l'état d'origine est une tentation bien légitime. Plusieurs cas peuvent se présenter :

- La polychromie ancienne est bien conservée. Un décapage à sec, couche après couche, peut alors être tenté. C'est une méthode longue et donc coûteuse mais à laquelle il faut systématiquement recourir lorsque les sondages ont permis de déceler un décor original (scènes figurées en trophées par exemple) sous-jacent. Cela a été le cas tout récemment pour l'un des retables latéraux de Saint-Jean de Lamballe, sur lequel deux figures allégoriques (Vertus) ont été remises à jour, ou pour le maître-autel de l'église de Locronan (Finistère), dont les parois latérales ont révélé des petits paysages en grisaille.

– L'ancienne polychromie est très usée. C'est le cas le plus fréquent, l'usure ayant précisément justifié la pose de nouvelles couches de peinture. Il est en ce cas vain de vouloir, au prix d'un travail considérable, récupérer l'intégralité des vestiges de cette polychromie d'origine : le résultat serait parfaitement décevant. Mieux vaut, après des sondages soignés, effectuer un décapage rapide et reconstituer une polychromie identique à celle que les sondages ont mise en évidence. La plupart



Redon (Ille-et-Vilaine). Couvent de la Retraite (ancien couvent des Calvairiennes). Arrière-chœur : retable et lambris peint avant restauration.

(6) La presse locale a rendu compte de l'accueil favorable fait à ces restaurations par les municipalités propriétaires ou les affectataires.

Ploubezre (Côtes-du-Nord). Chapelle de Kerfons. Jubé : restitution des manques (frise ajourée, ange).

des restaurations effectuées sur les retables de Bretagne au cours des dernières années l'ont été selon ce principe. Il va de soi que les parties les moins atteintes de la polychromie d'origine sont conservées et ne subissent que les retouches nécessaires à leur intégration à l'ensemble. Les retables récemment restaurés à Commana ou à Trémouézan (Finistère), à La Trinité-Portchoët ou à la chapelle de Pommeleuc de Lanouée (Morbihan) sont sans doute parmi les exemples les plus convaincants de la légitimité de cette méthode (6). Ces restaurations-rénovations peuvent surprendre les regards trop habitués aux présentations muséologiques. Elles s'inscrivent pourtant dans le droit fil de la tradition bretonne, qui n'a pas craint le contraste et la violence des couleurs. Rendre aux tons leur vivacité et aux ors leur brillance, c'est leur conserver leur valeur symbolique et, sans doute, leur force émotionnelle... Le risque, il faut l'avouer, est de désaccorder l'œuvre d'art ainsi rendue à sa jeunesse avec l'édifice dans lequel elle s'insère et qui, en même temps qu'elle, a vieilli. La restauration des grands ensembles mobiliers devrait logiquement suivre celle des édifices ou, tout au moins, aller de pair avec le nettoyage des voûtes et le rafraîchissement des enduits intérieurs. Les difficultés rencontrées tout récemment dans la mise au point de la polychromie du jubé de la chapelle de Kerfons – en cours d'achèvement – s'expliquent en partie par une telle discordance. Non seulement les tons restitués, parmi lesquels domine l'orange, sont un peu grinçants (pour une fois ce sont ceux du XIX^e siècle, car il n'y avait plus trace de la polychromie antérieure) mais surtout le jubé renoué se détache de façon déconcertante sur les murs de grant noircis par les fumées et les mousses. Il est

Ploubezre (Côtes-du-Nord). Chapelle de Kerfons. Jubé : la restauration des apôtres.





Lamballe (Côtes-du-Nord). Eglise Saint-Jean. Retable latéral sud après restauration.

(7) Effectuée en 1979 par M. Paul Polpré.



Lanouée (Morbihan). Chapelle de Saint-Meleuc. Le retable après restauration.

vraisemblable que l'effet serait tout autre si les murs de la chapelle avaient été réenduits. Une collaboration toujours plus suivie entre l'architecte en chef et l'inspecteur des Monuments Historiques devrait permettre une bonne coordination des interventions. Cette indispensable unité de traitement a pu, en revanche, être assurée à l'église du Rheu (Ile-et-Vilaine) : lors d'une campagne de «modernisation» effectuée il y a une vingtaine d'années, le maître-autel à miroirs, véritable chef-d'œuvre de la rocaille, avait été déposé et remplacé par un ensemble de marbre blanc, tandis que les parois intérieures de l'église étaient décapées. La magnifique restauration de l'ancien maître-autel(7) a convaincu la municipalité de faire réenduire les murs du chœur préalablement à sa repose. Cette action courageuse mérite d'être soulignée alors que la mode de la «pierre apparente» et des joints de ciments continue hélas de faire des ravages...

Des remises en place...

Lutter contre les destructions ou les abandons de mobilier est difficile, faire remettre en place ce qui a été rejeté tient du prodige! Les desservants des grandes paroisses, naturellement soucieux d'efficacité et de commodité, sont d'autant moins favorables à la récupération des chaires, bancs d'œuvre ou autres «membra disjecta» qu'ils ont bien souvent présidé à leur déménagement... Il faut donc se féliciter des réhabilitations survenues dans un consensus général. Il s'établit de plus en plus souvent dans les chapelles, où les traditions des pèlerinages et les dévotions particulières l'emportent généralement sur les impératifs de la liturgie post-conciliaire. Cette conjugaison des intérêts permet actuellement la remise en



Le Rheu (Ile-et-Vilaine). Eglise paroissiale. L'ancien maître-autel après restauration et remise en place.

Le Rheu (Ile-et-Vilaine). Eglise paroissiale. Etat du chœur avant la remise en place de l'ancien maître-autel.

Le Rheu (Ile-et-Vilaine). Eglise paroissiale. L'ancien maître-autel en cours de restauration.



(8) L'opération, longue et complexe, a été menée à bien par M. Paul Hémerly.

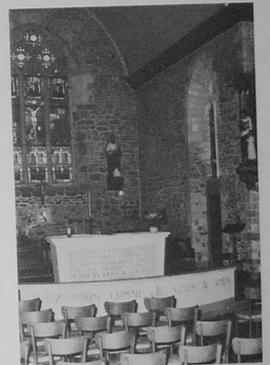
place de jubés depuis longtemps considérés comme démodés et gênants, mais dont la rareté ou la qualité artistique n'échappent plus à personne.

On a récemment achevé le remontage à son emplacement d'origine du très beau jubé de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Croix à Piélauff (Côtes-du-Nord) qui avait été transféré en tribune, au revers de la façade ouest(8). Le chœur de la chapelle, pauvre et vétuste, reste maintenant à traiter en harmonie avec ce chef-d'œuvre.

En 1980, une opération comparable devrait être effectuée sur le jubé de la chapelle de La Trinité-en-Cléguerec (Morbihan), lui aussi réutilisé en tribune au XIX^e siècle. Le transfert devra ici être accompagné de la reconstitution d'une grande partie des pièces de charpente, vermoulues ou raccourcies, formant l'armature. Mais la qualité des panneaux peints, déjà sauvés par M. Cassin, de Carnac, justifie cet effort qui devrait donner un septième jubé au département du Morbihan.

Et des déménagements...

Au-delà de ces transferts ponctuels, les responsables des restaurations d'œuvres d'art sont souvent appelés à étudier des problèmes d'aménagement toujours plus variés et complexes. Un bon exemple est celui de l'église d'Argentré-du-Plessis (Ile-et-Vilaine) où la restauration des retables Louis XVI, incluant des toiles de Brenet, est conditionnée par le déplacement d'un orgue de chœur aussi volumineux que disgracieux, placé devant le retable central il y a quelque trente ans. Un cas assez voisin est celui de l'église de Bourbriac (Côtes-du-Nord) où un orgue néo-gothique, esthétiquement fort médiocre et depuis longtemps muet, encombre le chœur et cache



un ensemble de stalles qui mériterait restauration. Mais c'est toute l'église, à commencer par sa crypte, l'une des plus vastes du département, qui demanderait une mise en valeur attentive; il y a là du travail pour plusieurs années.

Comment ne pas évoquer le cas tristement connu, et enfin proche d'être résolu, des retables de Locminé? On sait que cette église morbihannaise fut démolie en 1974 de par la volonté expresse de son député-maire d'alors, et cela en dépit des protestations véhémentes des associations de défense et de plusieurs

(9) Rappelons que les conservateurs et conservateurs délégués des Antiquités et Objets d'Art sont des bénévoles qui ne peuvent d'habitude consacrer qu'une faible partie de leur temps à leur activité de conservateur. En Bretagne, seul le département du Morbihan a jusqu'à présent fait l'effort de créer une cellule spécialisée dans le recensement et l'entretien des œuvres d'art. Les résultats ne se sont pas fait attendre... Souhaitons que son exemple soit suivi!

responsables du patrimoine. C'est tout juste si les retables de la fin du XVII^e siècle, classés monuments historiques, purent être démontés *in extremis*. Longtemps stockés dans les sous-sols du palais des Arts de Vannes, ils doivent aujourd'hui trouver un nouveau lieu d'accueil. Après de longues études et des négociations délicates, il est prévu de remonter le retable principal dans la chapelle du lycée Jules-Simon à Vannes. Depuis quelques mois, le problème technique de la surcharge qui sera imposée au sol de la chapelle a fait différer l'opération (très coûteuse) mais tout sera fait pour aboutir... Il ne sera pas dit que ce retable, sauvé une première fois de la démolition pure et simple, finira à la décharge publique!... Les tâches de conservation et de restauration des ensembles mobiliers sont, on le voit, de plus en plus ambitieuses mais de plus en plus lourdes. L'augmentation des crédits affectés à ces opérations, pour essentielle qu'elle soit, n'est pas tout. Dans la pratique quotidienne, l'action du service se heurte à bien des difficultés : pauvreté de certaines communes propriétaires qui ne peuvent participer comme elles le doivent aux frais de restauration;

complexité et lenteur de la procédure administrative qui, combinées avec l'inflation, entraînent de continuelles réévaluations des devis et le recours aux « mémoires complémentaires »... ; rareté des restaurateurs véritablement qualifiés et irrégularité parfois dramatique de leur plan de charge; enfin et surtout, insuffisance numérique du personnel de conservation, tant dans les conservations régionales (qui ont la lourde charge de négocier les fonds de concours) que, surtout, dans les départements (9). Mais comment ne pas s'étonner, en même temps, de la disparité des moyens affectés aux grands services culturels? Les Archives ont depuis la Révolution un conservateur par département et leurs services comptent aujourd'hui de dix à trente personnes; la Direction du Patrimoine, quant à elle, n'a pas encore — sauf exception — un seul fonctionnaire départemental. Certes les associations de sauvegarde viennent pallier cette absence mais elles ne peuvent pas tout. La grande politique de sauvegarde du patrimoine, que la Bretagne, comme les autres régions françaises, appelle de ses vœux, ne se fera pas sans un personnel départemental spécialisé.

F. M. de L.



Plelauff (Côtes-du-Nord). Chapelle Notre-Dame-de-la-Croix. Détail du jubé, après restauration.

Plelauff (Côtes-du-Nord). Chapelle Notre-Dame-de-la-Croix. Le jubé après restauration et remise en place. On aperçoit, à travers les portes, le chœur, dont les enduits ont été hélas piochés...



La résurrection du château de Suscinio

par Hervé Baptiste

Suscinio était sans doute au Moyen Âge un des plus beaux châteaux de Bretagne, que l'incapacité de l'époque révolutionnaire a transformé en une gigantesque ruine. L'action éclairée du département du Morbihan, propriétaire depuis peu, va permettre de le ressusciter en partie et le transformer en musée.

Suscinio sous les Ducs de Bretagne

C'est sans doute Pierre de Dreux, duc de Bretagne, qui peu après 1200, entreprit la construction d'un immense château dans la forêt qui couvrait alors la presqu'île de Rhuis. C'était une somptueuse résidence de plaisance, à quelques centaines de mètres de la mer, sans rôle militaire réel. Son fils Jean le Roux (1237-1286) et son petit-fils Jean II (1286-1305) complétèrent le château et firent de Suscinio leur résidence principale. Pendant la guerre de succession de Bretagne, le château subit plusieurs sièges et changea au moins trois fois de camp. Pour finir, le roi

Charles V confisqua à Charles de Blois le duché et, en 1373, Duguesclin prit le château d'assaut après avoir comblé une douve et ouvert une brèche avec son artillerie dans la cour intérieure. Le duc légitime Jean IV signa à Suscinio le traité qui lui rendit son duché. Il restaura alors Suscinio où son fils Jean V (1399-1442) fit à son tour de nombreuses transformations, modifia les machicoulis, ouvrit de grandes fenêtres à meneaux dans les divers bâtiments et construisit la tour Neuve, avec ses casernes pour l'artillerie. La duchesse Anne, devenue reine de France, confirma le don que François II en avait fait aux princes d'Orange, manifestant le déclin d'intérêt des derniers ducs pour leur château.

Suscinio, propriété du roi de France

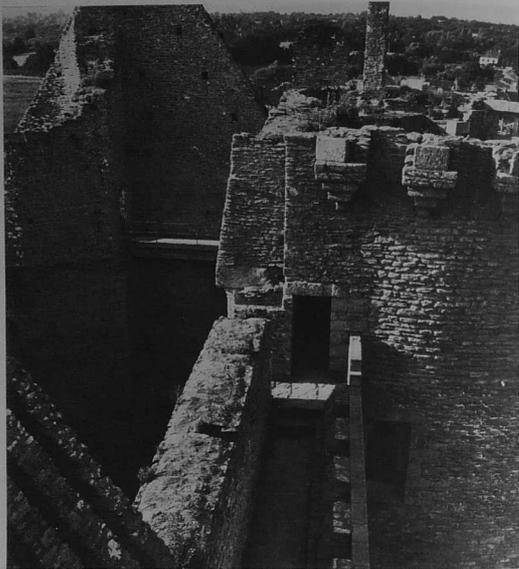
En 1520, Suscinio fut confisqué par le roi François I^{er} pour punir son propriétaire d'avoir pris le parti de Charles Quint, et le château resta propriété de la Couronne jusqu'à la Révolution. Il ne servit plus guère pendant cette période que de témoignage de libéralité

Sauf mention particulière, les photographies sont de l'auteur.

Le site de Suscinio.



Vue du corps de logis ouest, depuis le chemin de ronde de la courtine nord. (Photo E.R.)



pour de grands personnages, dont de nombreuses dames, qui se contentèrent en général de toucher les revenus du domaine sans jamais y résider. Parmi les usufructières, on trouve Françoise de Foix, Louise de Brézé, Diane de Poitiers, Catherine de Médicis, Mlle de Blois, fille légitimée de Louis XIV. Seul le duc de Mercœur, chef de la Ligue en Bretagne, occupa militairement le château en 1589, et y construisit deux bastions d'artillerie tournés vers la mer. Pendant la Révolution, Suscinio soutint le dernier siège de son histoire, et le 10 juillet 1795, les royalistes l'arrachèrent à la garnison républicaine qui l'occupait.

Vente et ruine du château

A la suite d'une erreur administrative, le château fut vendu comme bien d'émigré le 16 messidor an IV. Pascal Lange emporta l'adjudication pour 570 000 francs et en entreprit alors une savante démolition. Disparurent ainsi les immenses toitures, leurs charpentes et les planchers pour permettre la récupération des poutres. Toutes les belles pierres de taille en granit furent arrachées : marches

d'escalier, linteaux, meneaux, seuils... pour être vendues trois francs le tombereau! Ce n'est donc plus qu'une ruine grandiose que Prosper Mérimée, inspecteur général des Monuments Historiques, visita en 1835. Grâce à lui, Suscinio fut classé dès 1840, année de la première liste de monuments historiques, et fut le premier édifice classé du Morbihan.

Le sauvetage des ruines

Pratiquement aucuns travaux ne se firent à Suscinio avant l'acquisition des ruines en 1965 par le département du Morbihan. Après quelques consolidations urgentes, c'est en fait grâce à la deuxième loi-programme que les premiers gros travaux furent réalisés, sous la direction de René Lisch, architecte en chef des Monuments Historiques. D'importants crédits ont permis de consolider toutes les ruines, de rejointoyer les murs, d'effectuer une protection des arases, de remonter les escaliers disparus, de remettre les croisillons de pierre aux fenêtres. En même temps, les douves jadis alimentées en eau de mer, ont été recréusées et remises en eau par l'ancienne «source de la Duchesse» canalisée



Vue générale, en façade sur la cour, du corps de logis ouest, avant travaux.

jadis par Isabelle d'Écosse. Le pont d'accès a été remonté, tandis que de l'autre côté des douves ont été découvertes les fondations d'une église qui ont révélé un exceptionnel pavement de terre cuite médiéval à carreaux historiés.

Mais malgré tous ces travaux et les millions dépensés, le château n'était encore qu'une immense ruine émergeant des marais. Aménagées pour les visites et situées au cœur de la zone éminemment touristique du golfe du Morbihan, ces ruines recevaient jusqu'à plusieurs milliers d'entrées par jour en saison touristique. La remarquable exposition de l'été 1976, organisée par Françoise Mosser, directrice des services d'archives du Morbihan, sur le château, a confirmé son potentiel attractif tant pour les touristes de passage que pour les enfants du Morbihan, ou les amateurs d'art et d'architecture. C'était un témoignage essentiel de l'histoire de Bretagne, un atout formidable pour le département. Il apparut alors évident qu'il n'était plus suffisant de ne pouvoir y présenter que de grandioses mais inutilisables pans de murailles, même si des spectacles s'y déroulaient certains soirs d'été.

Vue d'ensemble du chantier et de l'aire de préfabrication des planchers en béton armé. (Novembre 1979.)



(1) La Commission supérieure des Monuments historiques a donc débattu du choix du parti : sa délégation permanente du 13 février 1978 a voté à 10 voix contre 5 pour la solution des toitures. Mais le 24 avril, la Commission plénière, à 16 voix contre 14, a cette fois préféré la solution en terrasses, qui devint donc exécutoire.

(2) Le projet retenu, actuellement en cours d'exécution, prévoit la restauration du logis d'entrée, permettant la création de 1 000 m² de salles d'exposition et 480 m² de terrasses accessibles. L'ensemble du projet se monte environ à 5 millions de francs.

(3) La tour nord-est comprendra deux salles pour les gardiens avec tableaux de commandes techniques, la chaufferie et

Aménagement en musée du château de Suscinio

Plan d'ensemble du rez-de-chaussée

- A - Expositions temporaires
- B - Entrée du musée
- C - Sanitaires
- D - Local des gardiens
- E - Traitement des eaux usées
- F - Evacuation vers epandage
- G - Transformateur enterré
- H - Câble basse tension sous-marin
- I - Pompe de relevage

Coupe longitudinale

- 1 - Pont d'accès
- 2 - Tour sud-est
- 3 - Tour de la Chapelle
- 4 - Tour nord-est
- 5 - Courtoine nord
- 6 - Tour de la courtoine nord
- 7 - Tour Neuve
- 8 - Donjon de Pierre de Dreux
- 9 - Bastion ouest
- 10 - Béche de Duguesclin
- 11 - Bastion sud
- 12 - Tour ruinée
- 13 - Puits
- 14 - Ruines du logis nord
- 15 - Logis ouest
- 16 - Logis est

ESPACES DE CONSTRUCTION

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

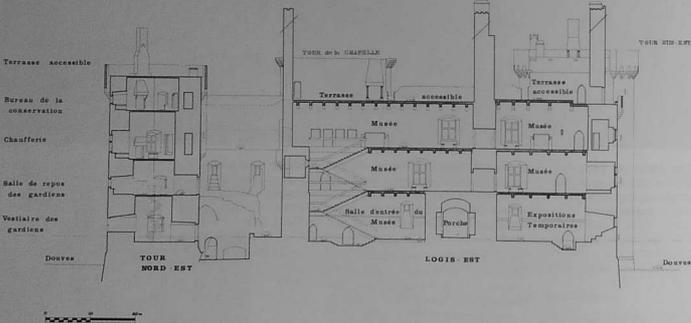
■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois

■ murs en pierre
■ murs en brique
■ murs en béton
■ murs en maçonnerie
■ murs en bois



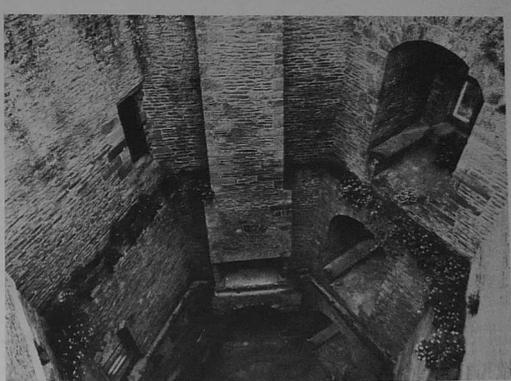
au dernier étage, le bureau de la conservation. À l'extérieur du musée, une petite tour abritera des sanitaires ouverts sur la cour et le local de contrôle de l'animation nocturne par éclairage dynamique. Tous les planchers, en place depuis Noël 1979, sont en béton, et le chauffage est prévu par circulation d'eau chaude dans

La résurrection et l'aménagement en musée

C'est ainsi que, sous l'impulsion dynamique de Raymond Marcellin, président du Conseil Général, et de Jean-Claude Menou, Conservateur Régional des Bâtiments de France, naquit l'idée d'y créer un musée. Le château se présentait comme un quadrilatère fermé couvrant un hectare, les côtés ouest et est étaient formés de deux grands corps de logis dont ne subsistaient que les murs hauts de 20 mètres, avec leurs pignons,

leurs fenêtres, leurs cheminées, leurs escaliers restaurés, mais sans planchers ni toits. Sept tours vides flanquaient l'ensemble des remparts. Si la restauration des planchers intérieurs ne présentait guère de problèmes, la restitution éventuelle des toits posait une question de doctrine capitale. Les éléments en place, pignons avec traces d'encastrement des chevrons et des fermes de charpente, solins sur les cheminées, détails de crénelage... ne permettaient aucune hésitation pour la restitution fidèle des toits d'ardoises. Mais la silhouette du château, en ruine depuis

Vue intérieure d'une tour.



Pose des planchers intérieurs dans la partie nord du logis est. (Novembre 1979.)

des serpentins noyés dans les sols. L'énergie sera fournie par une pompe à chaleur, qui prendra des calories à l'air extérieur en le refroidissant et qui, grâce à ces calories, chauffera l'eau des serpentins.

(4) En attendant un programme muséologique précis, qui ne pourra s'établir qu'au fil des ans, l'éclairage du musée a été conçu avec un maximum de souplesse, par rails électriques en plafond ceinturant toutes les pièces et un grand nombre de prises de courant permettant toutes les possibilités d'aménagement ultérieur.

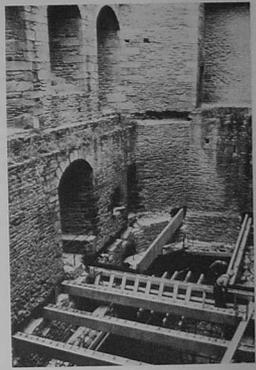
(5) Il a permis, grâce à un financement par tiers de l'Etat, du département et de la région, la réalisation de tous les planchers, de câbles, canalisations et serpentins à y noyer, les étanchéités des terrasses, et la création de la cabine du transformateur enterré.

(6) Les tranches ultérieures permettront de réaliser les carrelages, les enduits, les menuiseries et tous les aménagements définitifs.

cent quatre-vingts ans et classé comme telle, aurait été profondément transformée. Deux projets furent soumis à la commission des Monuments Historiques : une solution avec les toitures rétablies conformément à l'état antérieur à la Révolution et une solution avec des terrasses étanches à l'étage supérieur qui fut acceptée (1). L'aspect extérieur lointain des ruines sera donc conservé, mais avec des menuiseries et des vitraux-losanges aux fenêtres, éclairé et chauffé, le château se présentera en fait plus comme un château sans toit que comme une ruine (2).

Outre le porche d'entrée, le rez-de-chaussée comprendra deux salles d'expositions temporaires, indépendantes, une grande salle d'accueil servant d'entrée au musée et des sanitaires dans une tour. Un escalier moderne conduira de la salle d'entrée aux étages, qui comporteront chacun deux grandes salles rectangulaires, deux salles hexagonales dans les tours et des locaux annexes (3). En raison de son passé, le contenu du musée sera centré sur les ducs de Bretagne. Mais de façon plus générale, c'est toute la culture bretonne qui y sera évoquée, avec son histoire, son artisanat, ses vieux métiers, ses traditions ; et, bien sûr, des documents sur le château lui-même, en particulier des éléments de l'extraordinaire pavement médiéval découvert en 1975 de l'autre côté des douves (4).

Le programme 1979 est achevé (5). Le programme 1980, prévoit l'achèvement des installations électriques et de chauffage, la pose de menuiseries précieuses aux fenêtres, et la construction du grand escalier, ainsi que l'aménagement des sanitaires et de la centrale



de traitement des eaux (6). Dès juillet 1980, bien que dans des conditions précaires, une première exposition est prévue dans le cadre de l'Année du Patrimoine sur le vitrail breton, organisée par l'Inventaire Régional. Tout le premier étage du château lui sera consacré.

Après cent quatre-vingts ans d'agonie, cette première exposition témoignera ainsi du début d'une prodigieuse résurrection d'un des plus beaux châteaux médiévaux que nous aient transmis huit siècles d'histoire.

Le sauvetage des pavements historiques

par Claude Bassier

(1) Cf. Patrick André, «Le pavement médiéval de Suscinlo», *Archéologia* n° 97, août 1976, p.42-49.

(2) Chargé de la conservation de ce précieux document en 1976, nous avons dû éliminer l'hypothèse d'un conservation *in situ* à cause de l'inconsistance de l'assise, de la fragilité spécifique des carreaux à glaçure et de leur état d'altération évolutive.

(3) Pour cela, le pavement a été successivement recouvert d'un film en polyane, d'une couche de sable argileux, d'une nouvelle feuille de polyane, d'une deuxième couche de sable, enfin d'une couche de béton de ciment.

(4) Bien que pratiquée avec un dumpier de 2,5 tonnes, cette opération a demandé plus de 80 journées de travail; pour éviter les vols, un gardien était installé à demeure.

Les plus beaux revêtements de sols de l'Antiquité étaient en mosaïque. Le Moyen Âge réalisera encore quelques rares et beaux pavements de mosaïque (dont Ganagobie constitue l'un des plus remarquables exemples pour la France), cependant, les revêtements en céramique et particulièrement en céramique historiée (Saint-Omer, Saint-Berlin, Bayeux, Caen, Chartreux, Saint-Pierre-sur-Dives, Saint-Denis...) ont dominé cette époque. En 1975, les travaux de mise en valeur du château de Suscinlo conduisent à la découverte des vestiges d'une église du XIII^e siècle (détruite vers 1350), dont il reste essentiellement un pavement en céramique à décor historié(1). Ce pavement polychrome est constitué de carreaux en céramique vernissés ou émaillés; la plupart des carreaux mesurent 9,4 x 9,4 centimètres et 2,5 d'épaisseur(2). La dépose, considérée comme une opération de sauvetage d'urgence, a été réalisée à l'automne 1976 pendant les cent jours de tempête qui ont succédé à la sécheresse catastrophique de l'été.

Travaux préparatoires

La première semaine a été consacrée à l'installation du chantier. L'équipe archéologique dirigée par P. André avait été contrainte de protéger le pavement contre le vol(3). Le premier travail a consisté à enlever cette protection; le sable argileux mouillé constituait un véritable béton naturel réparti en épaisseur très inégale sur la surface déformée du pavement(4). Ensuite, c'est le relevé tachéomé-

trique des vestiges et le relevé photographique interrompu par la tempête qui ont été réalisés. Un plan à 5 cm par mètre, un état des lieux des pavements et de leur état de conservation, puis un plan de dépose ont été dressés. Pour chaque salle, la trame correspondant aux motifs de base de l'organisation de la surface a été définie; chaque élément de la trame est repéré en fonction d'un système orthonormé. Des bacs en bois, normalisés, résistants, superposables, revêtus à l'intérieur d'un film de polyéthylène ont été fabriqués à partir de ces relevés. Tous les fragments épars ont été recueillis dans des bacs séparés et numérotés.

La dépose

La fragilité de l'épiderme et les conditions météorologiques interdisaient d'utiliser un système de solidification provisoire analogue à ceux qui servent à déposer les mosaïques.



(5) Ces documents ont été adressés à la préfecture du Morbihan en décembre 1979.

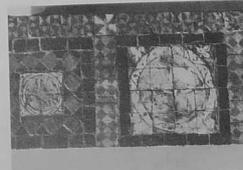
(6) Les différents constituants des carreaux : céramiques, pâte de remplissage des parties estampées, glaçure, émail. La pâte est hétérogène, constituée d'argiles de nature différente mal mélangées contenant de gros grains de quartz; elle possède 25 à 30% de porosité. La résistance à la compression des carreaux sains varie de 180 à 300 kg/cm². L'analyse par diffraction X et fluorescence X montre que les glaçures ont les caractéristiques d'un verre sodique du plomb; elles adhèrent bien sur le support sain. La pâte de remplissage des carreaux estampés est composée de feldspaths blancs broyés, principalement de l'albite et de sels de plomb, certainement de la cérique.

(7) A quelques centaines de mètres de la mer, il est normal de trouver plus de 700 mg de ClNa sur les 900 mg de sels qui contiennent chaque kilo de carreaux. Les sels sont surtout concentrés sur la face supérieure des carreaux.

Pour chaque salle, deux grilles de repérage en abscisse et en ordonnée, orientées, identiques ont été fabriquées. L'une est posée sur le pavement, l'autre sur le bac. Les carreaux, scellés à l'origine sur un bain de pose d'argile maintenant détrempé par la pluie, ont été enlevés à la main, un par un; les carreaux fragmentés, morceau par morceau; les plus abîmés, à l'aide de formes à la dimension du carreau. Tous les carreaux ont été déposés en connection, orientés, dans un bac numéroté correspondant à une unité du plan de dépose. Les bacs ont été stockés et palettisés en 18 plots pesant 1,5 tonne environ chacun. La pluie et des vents de plus de 120 km/heure ont compliqué considérablement le travail de dépose; les bâches ont été arrachées. Il fallait sécher rapidement les carreaux pour éviter une catastrophe; la Direction des Antiquités ne disposant pas de locaux et de moyens appropriés, le séchage a été effectué à Périgueux. Dès leur déchargement, les bacs ont été étalés pour être séchés; les carreaux avaient déjà souffert de l'humidité. Après séchage, ils ont été stockés dans un local spécialement prévu à cet effet. Cependant, quelques mois plus tard, malgré le séchage, une flore se développait sur les bacs et sur les carreaux. Un séchage complémentaire a dû être entrepris, un traitement des supports au xylophène et des carreaux avec un brouillard de formol. Les nouveaux contrôles ont montré l'efficacité du traitement; en revanche, avec le temps, une fine pellicule de sel recouvre tous les carreaux.

Le sort des pavements

Au mois de juillet 1979, le département du Morbihan demande à S.O.C.R.A.M. l'établissement d'une documentation graphique et photographique nécessaire au dossier de classement, l'étude des conditions de conservation en liaison avec le L.R.M.H., l'étude de la restauration et du coût des travaux(5). Sur le chantier, ont été recueillis 273 m² de pavement (représentant 37 300 carreaux dans 341 bacs pesant 24 tonnes au total). Par rapport à la surface d'origine, 29 550 carreaux, soit 79,22% des carreaux existants, sont conservés. 19 350 carreaux soit 52% sont intacts. Les carreaux décorés ou estampés à glaçure représentent 40%, les carreaux peints émaillés 2%, les autres monochromes à glaçure : vert-noir 43%, jaune 25%.



Détails du pavement restauré. (Photos G. Bassier.)

Les altérations

L'étude des altérations a été précédée d'une analyse de la nature, de la structure et des caractéristiques des éléments qui composent les carreaux : céramique, pâte de remplissage, glaçure, émail(6). Les causes d'altération intrinsèques sont la nature de l'assise, la mauvaise qualité de la céramique, les caractéristiques du verre de la sels. Parmi les causes extrinsèques, les cycles de l'humidité en phase humide et phase sèche d'évapo-transpiration; l'usure liée à l'utilisation de l'église; les accidents, l'incendie final; les conséquences néfastes de la mise en place d'un film imperméable sur le pavement après la découverte; le vol. Lorsqu'a été enlevé le film de polyane qui recouvrait le pavement, il était imprégné d'eau. En quelques heures, le vent asséchant la surface : la glaçure perdait son éclat, se couvrait d'efflorescences, s'écaillait, s'effritait. Le pavement sur place ne pouvant être rincé efficacement, les carreaux ont été enduits d'une couche de bêtoune d'argile pour éviter la cristallisation des sels sous la glaçure(7).

Traitement de conservation

En accord avec le L.R.M.H., S.O.C.R.A. a proposé un protocole expérimental qui a été mis en œuvre sur des échantillons, testés ensuite au laboratoire de Champs-sur-Marne : trempage et lavage des carreaux pour enlever la boue séchée et salée; rinçage à l'eau sous pression; séchage pour concentrer les sels dans la zone superficielle. Trempage et lavage à l'eau déminéralisée; contrôle de l'élimination des sels; séchage. Durcissement des matériaux; plusieurs procédés et plusieurs produits sont en cours d'expérimentation. Collage des carreaux fragmentés. Restauration de certaines lacunes. La mise en valeur d'un des plus remarquables pavements historiques français du Moyen Âge dépend des décisions imminentes des administrations intéressées.

C.B.



La citadelle de Port-Louis

par René Lisch

(1) Il fut cependant l'auteur d'un modèle de poudrière utilisé par la suite pour remplacer celle du bastion Le Camus.

(2) Le ministre de la Défense a chargé l'établissement public des Musées de la Marine de sa réalisation, à laquelle sont associées les participations de la Direction de l'architecture, de la ville de Lorient, de la ville de Port-Louis. De plus, une association des amis de ce musée fut créée sous la présidence de M. Aymar Achille-Fould.

(3) Site protégé, autrefois propriété de la Marine, repris par la ville qui en met une partie à la disposition du musée de l'Atlantique.

La citadelle se présente comme un rectangle bastionné aux angles et sur les côtés, dont le front tourné vers la ville est précédé d'un canal (rempli à marée haute) et protégé par une demi-lune entourée d'un fossé.

Passé les deux ponts on franchit le portail monumental, ou donjon, décoré d'un fronton et d'un trophée en tuffeau et on accède dans une première cour fermée par une longère comprenant à gauche, l'ancien hôtel du gouverneur, à droite, la chapelle Saint-Louis et le logement du major. Par un second passage, on atteint une place d'armes entourée «des grandes et petites casernes» appelée depuis le Second Empire caserne de Lournel. Un dernier passage, suivi d'un perron, conduit à la basse cour où se trouve à droite le bâtiment de l'arsenal, au centre la poudrière, à gauche le parc à boulets sur lequel s'ouvrent les casernes et l'ancienne poudrière du bastion Le Camus.

Historique

La construction de cette citadelle fut entreprise en 1590 sous la dénomination de *Fuerte del Aquila* par l'ingénieur Cristóbal de Rojas, lors

de l'occupation espagnole. Elle comprenait les bastions appelés aujourd'hui Desmourier et de Groix, le donjon et l'hôtel du gouverneur. Elle fut transformée en 1592 en un fortin bastionné par Yves de Gourmil qui y adjoignit les casernes et la chapelle. En partie démantelée par ordre de Henri IV, après la paix de Verwins, elle connut bien des vicissitudes jusqu'en 1618, date à laquelle Louis XIII décida de continuer la construction de la forteresse et de fortifier la ville de Blavet qui reçut en son honneur le nom de Port-Louis. L'architecte Jacques Corbineau édifia les cinq bastions du front de mer. De 1636 à 1637, une nouvelle campagne de travaux comprenant la demi-lune, son pont dormant, ses fossés, la contrescarpe et le glacis, fut exécutée sous les ordres de François de Cossé-Brissac, par l'ingénieur Destouches. La citadelle était donc pratiquement achevée quatre ans après la naissance de Vauban qui n'y est pas intervenu (1).

En 1793, l'ingénieur de La Palys fit construire un pont en pierre pour remplacer le grand pont qui menaçait ruine. En 1846, les bastions

La caserne de Lournel.

(4) D'importants travaux se sont révélés indispensables, tant à cause de l'état d'abandon des bâtiments, qu'en raison de la nécessité de les adapter à leur nouvelle utilisation. Le parti général adopté a été de se rapprocher dans la mesure du possible de l'état de la forteresse au XVIII^e siècle.

(5) Dans la partie sud des casernes, pour permettre l'exposition de petits bateaux, il sera nécessaire de supprimer les murs intérieurs du bâtiment; des blochets moisés relieront les arbalétriers à des jambes de force pour ramener au sol la poussée des charpentes; la large porte, indispensable à l'entrée des embarcations, sera percée sous le passage pour ne pas rompre l'échelle des façades.

(6) Le plancher intermédiaire n'a pas été rétabli pour conserver un vaste volume. Le sous-sol voûté sera aménagé de façon à évoquer la batterie d'un vaisseau de ligne; une pièce d'artillerie provenant d'un vaisseau coulé en 1759 y figurera; il sera ouvert en juillet 1981.

(7) Les restes des ouvrages allemands et les terrassements, dont certains dataient de 1849, ont été supprimés par le régiment du Génie d'Angers qui a enlevé, en 1976, près de 400 000 m³ de terre et de gravois. Il reste encore à remettre en état les bastions, à dégager et à restaurer leurs embrasures murées et à replanter des arbres.



des Chambres et de Groix furent terrassés, puis une casemate voûtée, construite sur le bastion de Groix, enfin, en 1943, les Allemands coulèrent deux casemates en béton armé sur le front de l'océan et de nombreux emplacements d'armes. Pour dégager les champs de tir, ils détruisirent les échauquettes en pierre qui terminaient les pointes des bastions; celles-ci furent refaites à l'identique au titre des dommages de guerre. Cependant les bâtiments des casernes et de l'arsenal inutilisés se dégradèrent. En 1976, sur l'initiative du directeur des Musées de La Marine, Luc-

Marie Bayle, la création d'un grand musée de la Mer pour l'Atlantique fut approuvée par M. Yvon Bourges (2).

Les travaux du musée

Ce musée comprendra trois parties: Le Musée à flot, situé au nord de la citadelle, présentera à flot quelques types de navires anciens tels que l'on peut encore en trouver en France.

L'Esplanade, sur l'ancien glacis de la citadelle, vaste terrain en partie planté d'arbres (3), recevra un dispositif d'accueil, d'activités nautiques et de distractions.

Les Musées à terre occuperont les bâtiments restaurés de la citadelle, à l'exception de la première longère conservée pour les besoins de la Marine (4). Dès 1961, le capitaine de vaisseau Vichot, alors directeur des Musées de la Marine, avait créé au premier étage du donjon, un musée axé sur l'histoire du Port-Louis.

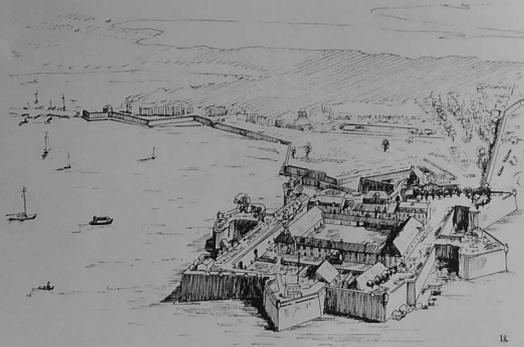
Dans le bâtiment nord-est, l'installation par la ville de Lorient du musée de la Compagnie des Indes exige la suppression partielle des refends, remplacés, pour le soutien des charpentes, par des poteaux. L'ouverture de ce musée est prévue en 1982 (5).

Le bâtiment de l'arsenal abrite depuis juillet 1978 le musée général de la Marine, centré sur l'histoire de Lorient. Son installation a exigé la remise en état complète du bâtiment (6). La poudrière, défendue par sa porte doublée de cuivre, deviendra en juillet 1980 un musée d'armes.

Enfin, les remparts vont retrouver leur aspect d'origine (7).

Avec cette nouvelle mission, la citadelle de Port-Louis a retrouvé une nouvelle jeunesse.

R.L. 75



Vue cavalière de la citadelle. (Dessin de l'auteur.)

Echauquette.



Le végétal et le minéral : chapelle de Pommeleuc et cloître de l'abbaye de Beauport.



Renac (Ile-et-Vilaine) : clôture de palis, faite de dalles dressées, liées par des entrelacs végétaux, qui évoque les plesses médiévales.



Patrimoine menacé

par Françoise Hamon

(1) Pour la bibliographie de l'architecture rurale en Bretagne, consulter le répertoire dressé par G. Mairion-Jones, Paris, 1978, en cours de remise à jour et réédition.

La campagne bretonne, où domine l'habitat semi-dispersé, a toujours été, et demeure, la zone rurale la plus peuplée de France; pas de secteur vraiment désertifié, même si on évoque le désert des Montagnes Noires ou des Landes de Larvaux. C'est un pays où la conscience de l'identité régionale est ancienne, et surtout commune aux élites et au monde rural. De ce fait, plus que partout ailleurs, se sont maintenues des structures sociales « archaïques » et des pratiques traditionnelles. Ainsi le terroir est-il véritablement saupoudré d'une myriade de petits édifices et édicules qui « meublent » l'espace rural (au sens qu'on donne aujourd'hui à l'expression « mobilier urbain ») et constituent le « tissu interstitiel » dans les mailles duquel s'insèrent les grands édifices ou les ensembles prestigieux. Une « histologie » de ce tissu est conduite depuis quinze ans par la Commission régionale d'inventaire, qui ne peut que constater l'accroissement des périls qui menacent depuis ces dernières années le petit patrimoine.

Les dangers de la civilisation moderne

L'habitat rural, ou plus exactement l'habitat des bourgs et des hameaux, est le premier touché : plus il est « redécouvert » (1), plus il est menacé par la « réhabilitation »; ainsi, on ne connaît bientôt plus les organisations de logis en bande, propres à la haute Bretagne. La destruction d'un des éléments de la bande permet d'échapper à la mitoyenneté et à la promiscuité traditionnelle du monde rural qui n'est plus tolérée aujourd'hui : il faut pouvoir clore son domaine. Autres disparitions, celles des techniques et des mises en œuvre particulières de matériaux : la plupart des maisons en orthostats de schiste ont été démontées pour récupérer les dalles qui les constituent; les cloisons ou planchers de « barasseaux », qu'on appelle aussi « andouilles » ou « fusées », encore en place il y a dix ans dans les maisons urbaines en pan-de-bois,



Laniscat (Côtes-du-Nord) : maison en orthostats de schiste, habitat actuellement en voie de disparition.



Morbihan, Carnac : plafond de barasseaux.



Saint-Nicolas-du-Pelem Resmerien - hangar en «Hah-ti», vestige du passé très menacé.



Le Fauët (Morbihan) : porcherie à Lindolum, de plan circulaire, devenue très rare. (Photos Inventaire général.)

Saint-Nicolas-du-Pelem : coffre à farine daté de 1807.



ou dans les chaumières du Vannetais, ne sont plus qu'un souvenir. Un type très pittoresque de dépendance agricole, la porcherie de plan circulaire, couverte de chaume, est devenu aujourd'hui une curiosité presque exotique, considérée comme le vestige d'un passé de pauvreté et donc très menacé. Le «hah-ti», hangar sur piliers particulier aux Côtes-du-Nord, connaît le même sort.

Le péril revêt aujourd'hui deux formes : la modernisation, obsession des «décideurs» et des propriétaires : lotir, régulariser, rectifier, aplanir ; et la spéculation : le développement de l'habitat citadin en campagne a créé un marché pour les puits, croix, fontaines, ornements privilégiés des jardins petits-bourgeois. Il devient urgent de sensibiliser les responsables et les citoyens au rôle que jouent, dans l'espace rural, ces petits éléments : «opérateurs de lisibilité», soit en zone de culture où ils balisent un paysage fragmenté par le bocage, une lande non structurée, soit dans un hameau de configuration irrégulière et non-signifiante où ils organisent l'espace.

En zone de culture, ce sont les croix de chemin ou de talus qui fonctionnent comme balises, dotant l'espace d'une limite ou bien y

introduisant une dimension sacrée. L'aménagement de la vigne et le remembrement provoquent d'importantes destructions : les morceaux de croix sont alors abandonnés sur le bord du chemin dans l'attente d'un hypothétique remontage (mais il n'y a pas de crédits pour ce remontage...) et soumis aux dégradations ou au vol. Il faut également évoquer les nombreux calvaires détruits dont des vestiges significatifs sont éparés et menacés de disparition (ex. : calvaire de Runan, détruit en 1793, dont les pièces sont déposées dans le jardin du presbytère). Quelques opérations de recensement sont ici exemplaires : dans le Finistère, un recensement systématique des croix et calvaires est conduit par Y.-P. Castel, de l'Inventaire Bretagne, ceci à l'initiative de la préfecture ; la publication d'un atlas des croix est programmée pour 1980, avec le concours de la Société d'histoire et d'archéologie du Finistère, dans le cadre de l'Année du Patrimoine. Ces opérations de sauvegarde trouvent un écho certain auprès de la population.

Dans le Morbihan, plus de cinquante croix, recensées par l'Association des Amis des monuments civils et religieux de Guer, en collaboration avec l'Inventaire général, ont été inscrites à l'Inventaire supplémentaire comme «ensemble dispersé» ; et pour le même département, une opération pédagogique de sensibilisation est en cours à Ploermel, portant sur les croix et calvaires de la commune. Dans ces deux cas, les croix appartiennent à un type archaïque très intéressant dit «croix-paillis» c'est-à-dire taillées dans des dalles de schiste ordinairement utilisées pour dresser des palissades. Ces opérations de recensement et protection sont un premier pas dans la voie de la conservation.

Ploermel (Morbihan) : croix en pièces au Chêne-Oran ou les vicissitudes causées par le remembrement. (Photos Inventaire général.)



Saint-Clet (Côtes-du-Nord) : fontaines, objets de convoitise des marchands d'antiquité...



Un patrimoine en péril

Plus menacées encore, les fontaines, sacrées ou profanes, qui constituent une des spécificités bretonnes : les fontaines situées en zone de culture s'effondrent dans leur bassin envahi par les ronces, tandis que celles des bourgs disparaissent sous le bitume. Il y a pourtant là matière à une étude typologique plaisante et facile : fontaines-murs en rares et précieux ensembles ou isolées ; fontaines ornées d'une niche à statue, encadrées d'un ordre d'architecture ou couronnées d'un fronton ; la plupart se situent entre le milieu



Saint-Segal (Finistère) : fontaine à l'abandon dans la campagne. (Photos Inventaire général.)

du XVII^e siècle et les dernières années du XVIII^e siècle (dernière date relevée : 1781). Fontaines-édicules, couvertes d'une bâtière (en majorité des XVI^e et XVII^e siècles), surmontées d'un couvrement, soit en dôme (dates relevées : entre 1693 et 1770), soit en pyramide ; fontaines ouvertes sur un bassin, protégées par un muret à échaller, desservies par un escalier d'accès.

Dans les villages et hameaux, les « opérateurs de lisibilité », à savoir le four, le puits et le lavoir, constituent les trois éléments clés de la vie sociale des femmes. Lorsque le four est collectif, il occupe une croisée de chemins ou bien s'élève sur le terre-plein central du hameau ; dans toute la région, haute et basse Bretagne, un même type se retrouve : de plan circulaire, la voûte recouverte de terre, soit abritée d'un toit d'ardoise, soit engazonnée ; la queue du four est parfois surmontée d'un fronton-pignon qui donne à l'édicule une apparence archaisante trompeuse. Ces fours appartiennent à peu près tous à la seconde moitié du XIX^e siècle, période qui a vu se répandre la culture des céréales panifiables, le développement du chemin de fer ayant permis d'apporter les éléments nécessaires à l'amendement des terres. Pas un seul four n'est protégé (à quelque titre que ce soit) ; un état d'abandon quasi général règne, le désintérêt total se traduit par l'effondrement des voûtes, ou l'invasion des ronces. Le puits est une autre « balle » du hameau : puits découvert, de plan circulaire ou carré, avec montants et traverse moulurés à partir du milieu du XVIII^e siècle ; ou puits-édicule du Morbihan, couvert en bâtière au XIX^e siècle, comme une fontaine ou en guérite en Ille-et-Vilaine. Les décors qu'ils portent, parfois spectaculaires, souvent constitués de symboles religieux et

(2) Tout récemment, le Fonds d'aménagement urbain s'est penché sur le problème du maintien des lavoirs des villes et gros bourgs de Bretagne ; des mesures ponctuelles de protection seront mises en place au cours de l'année prochaine ; actuellement, on en est au stade du recensement des éléments susceptibles d'être remis en état.

marques de piété, les ont efficacement défendus contre la destruction, mais pas contre la spéculation. Le lavoir, simple bassin jamais abrité, est situé à la périphérie ou à l'extérieur du hameau, là où les conditions d'établissement sont favorables. Lorsqu'il est rattaché à une fontaine d'intérêt touristique, il est entretenu ; ailleurs, après avoir été modernisé (dalles de lavage en ciment), il a été abandonné il y a une dizaine d'années et s'effondre. Que faire pour ces éléments qui intéressent plus l'ethnologie que l'histoire d'art(2) ? On peut signaler enfin deux catégories « d'ouvrages » méconnues et négligées : les moulins à eau, dont il subsiste quelques spécimens sensationnels encore en état de fonctionnement et hélas une multitude de ruines (plusieurs par communes) ; leur situation isolée, en fond de vallon humide, les a longtemps voués à l'abandon ; dans la plupart des cas, il est trop tard pour intervenir. On pourrait faire la même réflexion pour les moulins à vent ; les clôtures, éléments sur les marges de l'architecture rurale, sont évidemment fragiles (remembrement institutionnel ou sauvage) ; pourtant la Bretagne conserve deux types de clôtures spécifiques : les *palis* et les murets en *opus spicatum* de Belle-Ile-en-Mer.



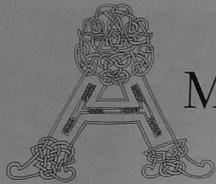
L'Association Breiz-Santel, dans le cadre d'un contrat avec la Caisse nationale des Monuments Historiques et des Sites, organise pour 1990 un concours de restauration des édifices religieux et profanes ; Maisons paysannes de France participera à l'opération, en particulier pour ce qui concerne le domaine profane. La sauvegarde du petit patrimoine dispersé passe nécessairement par les associations de défense communales ; toute solution trop administrative serait sans doute vouée à l'échec.

F.H.

Lavoir à Lesconil (Finistère) : dans les années 1950.

Erdeven : fontaine enterrée par des travaux de voirie.





Monuments majeurs sauver

par Benjamin Mouton

Les Cathédrales du désert

Apparitions soudaines surgissant de la brume au cœur de la forêt celtique, ou clochers fièrement dressés, touchés par la grâce d'un rayon de soleil qui perce un ciel remuant au-dessus d'une lande déserte, la Bretagne est constellée de ces monuments de la vénération populaire, où la religion semble toujours côtoyer les superstitions les plus profondes, alimentées par des paysages dramatiques. Une fois l'an, ils émergent de leur solitude et s'emplissent d'une foule compacte et fervente

qui vient y célébrer le Pardon. Comment ne pas croire que ces véritables défilés de pierre, dressés devant les forces du mystère, soient empreints d'une force surnaturelle qui semble les vouer à une indéfectible éternité ? Ainsi dans la baie d'Audierne, battue par le vent de l'océan, la chapelle Notre-Dame-de-Tronoën résiste depuis plus de cinq siècles, à côté du plus ancien des grands calvaires de Bretagne. Mais la réalité rompt le charme. Édifices modestes comme Notre-Dame-de-Tronoën, ou gigantesques, comme Notre-Dame-de-Quel-



ven, ces amers de la tradition bretonne, dont l'heure de gloire se limite à quelques instants par an, sont souvent à la charge de collectifs modestes et réduits. Malgré de patientes efforts toujours renouvelés, le simple entretien parfois ne suffit plus. A Tronoën, les murs vidés de leur mortier ne résistent plus et se déversent sous la pression des lourdes voûtes maçonnées dont le tracé hardi tend à s'affaïsser. La chapelle devra être sauvée au prix d'un effort important. Mais combien d'exemples analogues peut-on dénombrer ? Grâce au plan de sauvegarde des chapelles bretonnes, nombre d'entre elles sont aujourd'hui préservées ; il semble toutefois qu'une nouvelle opération de ce genre soit à souhaiter.

La plus haute lézarde de France

Dans un faible vallon recouvert d'une forêt dense, le donjon du Largoët en Elven domine les douves du haut de ses 57 mètres. C'est le couronnement d'un château fort, édifié du XIII^e au XV^e siècle, qui était autrefois chef-lieu d'un des plus puissants fiefs bretons. Malgré « un appareil d'une régularité remarquable », concédait le sévère Mérimée, ce donjon qui est, dit-on, la plus haute tour de France, est balayé de gigantesques lézardes. Tout autour, hormis le châtelet et une tour restaurée il y a bien longtemps, logis, courlines, poternes, contrescarpes, ensevelis sous une végétation confuse, croulent et peu à peu se fondent en amas indistincts, abaissant l'une des plus prestigieuses forteresses de Bretagne au rang des modestes châteaux transfigurés en ruines romantiques. Au bout d'une allée bordée d'une double rangée d'ormes, se dresse un cénotaphe de plan circulaire, précédé d'un portique monu-



mental et couvert d'un dôme à lanternon. Sur les deux terrasses concentriques qui l'entourent et en forment le soubassement, quelques rares cyprès, à bout de force, sont les vestiges d'une plantation régulière qui formait une double couronne autour du tombeau. Ce monument, bâti à Kerleau près d'Auray aux environs de 1815, est le tombeau de Cadoudal, chef de la chouannerie morbihannaise, exécuté en 1804 à la suite d'un complot contre le Premier Consul. Il semble directement inspiré des œuvres « visionnaires » de la fin du XVIII^e siècle avec ses volumes symboliques à plan

Détail du calvaire de la chapelle de Tronoën.

Chapelle Sainte-Barbe. Un des édifices les plus stupéfiants de Bretagne adossé à la montagne, composé uniquement d'un transept et d'un sanctuaire à pans, et environné d'une exceptionnelle architecture d'escaliers à balustrades. Exemple caractéristique d'une commune de 4.000 habitants, surchargée d'édifices prestigieux : Sainte-Barbe (XV^e-XVI^e), Saint-Fiacre et son célèbre jubé (1480), Saint-Sébastien (XV^e-XVI^e), les grandes halles de XVI^e...

Saint-Jean-Trolimon : chapelle Notre-Dame-de-Tronoën. Stade avancé de l'affaiblissement de structures, où, pour sauver l'ensemble, le seul recours réside dans l'intervention d'urgence lourde. (Photo de l'auteur.)



Elven. Forteresse de Largoët. Vue intérieure du donjon. L'absence de planchers et de toiture offre le spectacle saisissant de ce piston vide, dont l'architecture et la construction sont exceptionnels.

Elven. Forteresse de Largoët. Le donjon. Une des nombreuses lézardes, qui font mentir le qualificatif «indestructible» qui lui fut autrefois attribué, et qui serait à remplacer par celui d'«urgence»!
(Photo de l'auteur.)

Elven. Forteresse de Largoët. Ruines de la courtine, récemment délogées de la végétation; à droite, le châtelet qui recevra prochainement un pont-levis, destiné à faciliter à l'avenir l'accès de véhicules de chantier. L'ensemble est dominé par le célèbre donjon qui est dit-on le plus haut de France.

centré et ses architectures végétales. Il ne fut malheureusement pas entrepris avec des moyens suffisants : maçonneries enduites simulant un grand appareil de pierres, stafs, plâtres : leur résistance est aujourd'hui très sérieusement altérée. Des lézardes zèbrent les murs et la coupole; bandeaux et corniches se disloquent; les terrasses de terre ne sont plus qu'à peine contenues par les murs affaiblis par l'humidité; l'escalier désorganisé aux fondations ruinées s'affaisse. La médiocre qualité de la construction se fait aujourd'hui payer très cher.

Comme le château du Largoët, ce cénotaphe est une propriété privée, qui se transmet depuis des générations. Comme à Elven, l'attachement des propriétaires à ce monument s'explique par quelque chose de plus que la beauté ou la grandeur de l'architecture. Mais aujourd'hui, quels sacrifices ces lourdes charges imposent à leurs gardiens ! Le courage de ceux-ci, qui n'est pas à remettre en cause, pourra-t-il éternellement faire face aux obligations imposées par la conservation de ces chefs-d'œuvre ?

Ces exemples édifiants ne font ressortir qu'avec plus d'éclat, la triste attitude de ces autres propriétaires qui préfèrent voir crouler de somptueuses demeures ou de charmantes chapelles, plutôt que d'en abandonner le titre de propriété afin d'en permettre le sauvetage. Sentiment hérité du passé que celui du maître qui régit sur ses terres. Que l'on se rappelle les plaidoyers de Victor Hugo, et l'on admettra que chez certains, le XX^e siècle n'est pas encore entré.

Une caserne utilisée en caserne

On considère souvent qu'une utilisation trop réduite, ou même totalement absente, est cause de ruine. Que penser alors de ce qu'est



devenue la chapelle du Saint-Esprit à Auray ? Ce gigantesque vaisseau, qui remonte au XIII^e siècle, fut, dès le XVIII^e siècle, tronçonné de planchers et de cloisons et criblé de percements redistribués dans les grandes verrières murées. Du logement à la salle du judo, en passant par une ancienne caserne de pompiers, de multiples affectations tentent aujourd'hui d'en rentabiliser l'espace. Les murs et le toit sont sauvés, mais dans quel état ! Et comment ce complet bouleversement de l'architecture pourra-t-il laisser retrouver la



splendeur d'origine ? D'Auray à Morlaix, les exemples hélas ne manquent pas, et l'on ne sait plus très bien distinguer, à ce stade, «le déshonneur de la mort».

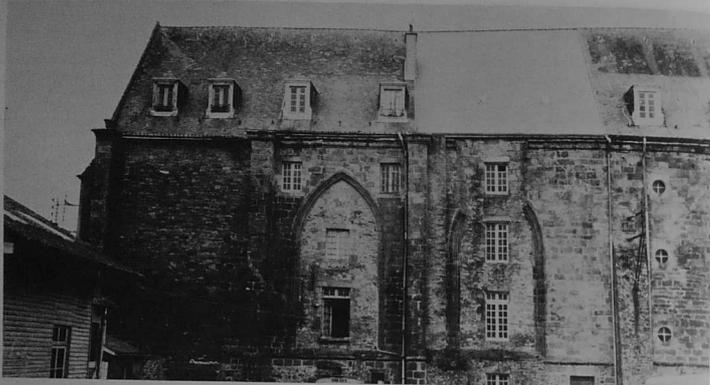
On rêve alors à ces édifices qui ont conservé intacts leur architecture et leur affectation. Témoin la caserne Clisson à Pontivy. En 1805, à côté d'une des places fortes les plus prestigieuses de Bretagne, fief des Rohan, une vision grandiose et impériale a créé Napoléon-Ville. Place stratégique à plus d'un titre, elle devait devenir la capitale de la péninsule armoricaine et fut bâtie selon un urbanisme rigoureux en damiers, issu de l'esprit de géométrie des ingénieurs militaires de l'époque. Au nord du «Cardo» qui, après la place d'Armes, franchit le Blavet, la caserne Clisson dresse son architecture austère et monumentale et héberge encore aujourd'hui une garnison. Si l'on admet que c'est là une utilisation idéale, il faut toutefois reconnaître que les conditions de vie d'aujourd'hui ne sont pas comparables à celles d'il y a plus d'un siècle et demi, pour lesquelles les bâtiments ont été élevés. Cette caserne inadaptée, où écuries, pavillons, poudrâtres, casernements, sont difficilement utilisables comme tels, est donc vouée au péril du remplacement !

Quoi de plus simple et de plus naturel ? diront certains : l'histoire ne nous donne-t-elle pas des exemples d'une attitude courageuse qui ose exprimer ses besoins et son style ? De même sans doute que, par une vision mégalomane hâtive du siècle dernier, on remplaçait encore il y a quelques années une église par une autre, simplement pour marquer son passage... Cet excès contre lequel la conscience d'aujourd'hui s'est émue, aurait parfois tendance à s'exprimer en sens inverse vers une conservation à tout prix. Il semble cependant que l'esprit de discernement, allié à de sérieuses études de réutilisation et d'aménagement, font apparaître de manière très convaincante que l'intérêt et l'économie de la conservation sont presque toujours les plus avantageux.

L'Histoire en individus

faudrait-il en conclure que ce sont les architectures les plus sophistiquées aux modes de constructions les plus pauvres, qui sont les plus fragiles. On regarderait alors d'un œil confiant les innombrables mégalithes qui ont bravé de 4 000 à 10 000 ans. Qui supposerait qu'ils sont eux aussi en danger ?

Les exceptionnels alignements de Carnac, mondialement connus et qui, malgré leur presse, sont encore sous-estimés, sont mis en péril par leur célébrité. Fouillée par d'innombrables pieds qui détruisent la végétation, la lande se creuse d'ornières, le ruissellement ravine le sol qui n'est plus tenu par les racines et affaiblit le pied des menhirs; en équilibre de plus en plus instable, ils se couchent les uns après les autres, aidés parfois par des curieux qui veulent en éprouver la résistance. Les nombreux tumuli encore conservés for-



Auray : chapelle du Saint-Esprit. Non protégée. Remarquable édifice dont la conservation dut passer par les fourches caudines d'une utilisation abusive. (Photo de l'auteur.)



ment d'excellents observatoires. A Tumiac, César aurait dit-on admiré la victoire de sa flotte sur celle des Vénètes du haut d'un tumulus de 20 m qui porte aujourd'hui son nom. Et chacun, comme César, de vouloir embrasser du regard le Golfe et la côte; l'érosion mécanique est ici aussi désastreuse et la mince couche de pierres sèches qui protège le tumulus devient vite un cône de déjection d'avalanche, laissant libre cours au travail destructeur de l'eau. Si l'accès aux dolmens est plus exigu, donc plus réduit, on y redoute cependant d'autres initiatives tout aussi catastrophiques telles que les fouilles sauvages effectuées sous les pierres portées, par des amateurs qui ne savent ni ce qu'ils cherchent, ni ce qu'ils risquent de trouver : les pierres de couverture soudain déséquilibrées par l'affaissement de leurs supports, se disloquent et se brisent! Les splendides dalles gravées qui ornent ces caveaux funéraires sont, elles aussi en train de disparaître, totalement défigurées par le passage incessant de crânes ou de cailloux destinés à en aviver le contour pour les besoins des touristes photographes.

La célébrité des chefs-d'œuvre serait-elle leur perte? Cette «beauté qui appartient à tous» semble donner droit à chacun d'en prendre sa part, dans un curieux retournement où la propriété publique devient alors synonyme d'usage privé. Cette confusion fait frémir, lorsque l'on songe aux conséquences induites : est-il besoin de rappeler les dangers qu'encourent les chapelles isolées, où d'innombrables statues sont la proie de pillards, de splendides vitraux sont brisés à jets de pierre, de rares peintures murales sont lacérées ou dépecées. Que l'on se rappelle simplement que le 23 novembre 1979, l'admirable



Kerleano. Près d'Auray. Cénotaphe de Cadoudal. Architectures bâtie et plantée, à bout de souffle. Exceptionnel témoin du début du XIX^e siècle allié à un symbole de l'histoire morbihannaise; en grave danger.

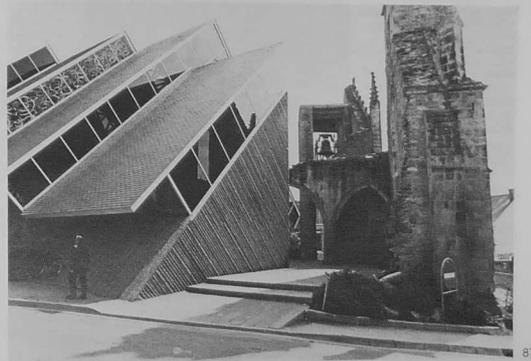
Plouneventer : chapelle de Locmellar (non protégée). Dernier stade de la désaffection d'un édifice, pourtant d'une délicate architecture. Ici, ce sont les hommes qui portent l'entière responsabilité de cette dégradation; l'érosion n'est qu'un instrument. (Photo de l'auteur.)

retable flamand de Kerdévet, près de Quimper, heureusement protégé d'une vitre spéciale, fut attaqué à coup de masse!

Par ces exemples qui sont loin de former une liste exhaustive, semble se dessiner la caricature de notre époque face à son histoire. Désaffection, voire désintéressement, contrastent vivement avec le succès, la célébrité, la presse. Mais dans tous les cas, on a l'impression que des situations irréversibles sont provoquées par une inconscience trop souvent partagée. Ces exemples cependant ne doivent ni faire

oublier les efforts patients de ceux qui voient leur existence à leur monument, même si leurs moyens ne leur permettent pas d'atteindre le but souhaité et même si parfois, insuffisamment éclairés, ils ont tendance à en faire trop par eux-mêmes, ni cacher la vigilance et le travail souvent discrets qui, depuis de nombreuses décennies, ont contribué à sauver et à conserver la grande majorité des monuments, et sans lesquels cette brève note serait une longue énumération sur un mode de plaidoyer.

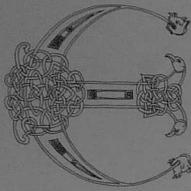
B.M.



Locminé : Eglise à deux nefs du XVI^e siècle; démolie en 1974, et remplacée sur le mode des églises-halles. Geste excessif que même un renouveau de la ferveur religieuse ne parviendrait pas à justifier.

par Daniel Le Couédic,
Bernard Hallegouet,
Sylvie David

(1) Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Morbihan, Finistère. Le cinquième département breton, la Loire-Atlantique, étant rattaché à la région administrative Pays de Loire.
(2) Une analyse détaillée montre que la Bretagne ne constitue pas un champ homogène : le département des Côtes-du-Nord voit croître rapidement et régulièrement son parc de bâtiments agricoles, accompagné dans cette tendance par le Morbihan jusqu'en 1978. Le Finistère connaît une situation étonnante depuis 1976 alors que l'Ille-et-Vilaine – qui fut en tête des départements bretons par son dynamisme en la matière – voit régresser son activité.
(3) En 1975, 45,75% des surfaces autorisées concernaient les étables (616 648 m²) ; 24,6% les porcheries ; 21,73% les hangars et 4,2% seulement les poulaillers industriels. En 1976, le panorama était inchangé ; en 1977, les écarts se resserraient, les porcheries devenaient les plus nombreuses (695 772 m²). En 1978, les données s'inversaient, nouvelle orientation confirmée en 1979 où les poulaillers avec 1 202 665 m² construits représentaient 45,22% du secteur bâtiments agricoles, devant



l'élevage hors sol et évolution du paysage

L'agression que constituent, pour le plus grand nombre, les bâtiments d'élevage hors sol est l'occasion de se pencher sur les notions d'évolution de la valeur d'usage de l'environnement, de composition du paysage, d'intégration au site et ce, plus particulièrement dans le cas de l'introduction d'une typologie nouvelle dans un milieu longtemps épargné et valorisé dans sa stabilité.

L'ampleur du problème

Dans les quatre départements qui constituent la région administrative Bretagne(1), la part du secteur agricole est, dans l'activité annuelle du bâtiment, trois fois et demie supérieure en mètres carrés à celle des secteurs industriels et artisanaux. Au plan du paysage, les conséquences sont considérables, d'autant plus que la concentration gagne le monde rural et que l'augmentation des surfaces autorisées s'accompagne d'une décroissance no-

toire du nombre d'opérations avec pour corollaire le gigantisme des nouveaux programmes dans certains domaines(2). Il faut noter également que l'agriculture bretonne est fréquemment contrainte de redéfinir ses objectifs(3).

Une nouvelle typologie en milieu rural

Face à l'extraordinaire expansion en Bretagne de ce type d'élevage ne nécessitant de terre que la stricte implantation du bâtiment/fabri, face à la prolifération qu'elle implique de bâtiments linéaires à la volumétrie éloignée de celle, ordinaire, de ces campagnes, un réflexe immédiat pousse au rejet, au nom du discours architectural naturaliste, qui prône sans la définir l'intégration au site et, d'empêcher, se réfère au bâti traditionnel et à ses modes de groupement. La démarche est tentante mais naïve, occultante ou militante. Elle est naïve si le discours laisse entendre que sur le fond rien

changeant les étables (24,68%), les hangars (13,85%) et les porcheries (12,77%). Ils sont depuis cinq ans en constante croissance en surface autorisée, en nombre de bâtiments mis en chantier, en surface moyenne par établissement. Ils ne sont pas les plus nombreux à être édifiés (1 021 en 1979 pour 1 750 étables), mais ils sont, et de loin, les plus vastes (1 178 m² en moyenne par bâtiment en 1979) et peuvent atteindre 2 400 m² (ex. : Cleuziou-Landeleau, Finistère, janvier 1980) soit 120 mètres de long pour 20 de large.

(4) Modes et rapports de production communautaires, microcultures génératrices d'intégration sociale, immobilités et programmes répétitifs sont les facteurs essentiels qui autoriseraient l'analyse des données écologiques et fonctionnelles, leur traitement et l'adoption de solutions collectivement satisfaisantes (et non pas objectives, vraies ou bonnes), notamment au niveau du bâti. Chacun pouvait à tous les stades contrôler les espaces, les volumes, les signes, par l'utilisation d'un vocabulaire architectural évident à tous, lisible par l'ensemble de la collectivité.

(5) Cf. Pugin, Ruskin, Morris. Du Gothic Revival à Arts and Crafts et au Domestic Revival.

(6) Les bâtiments d'élevage hors sol n'ont plus de rapport évident et directement lisible avec la terre qui les porte : aucune logique ne relie les caractéristiques écologiques et géomorphologiques de l'environnement à l'élevage pratiqué – les productions d'amont (aliments) sont fréquemment importées, la production n'a que peu de liens avec les pratiques consommatoires locales – les produits sont destinés à l'exportation, la décision de faire relève d'une stratégie multinationale et les systèmes d'encadrement du marché sont obscurs à la plupart des éleveurs. Dès lors, c'est

n'a véritablement changé et que seuls se sont perdus une connaissance du milieu, une sensibilité ou un savoir faire, elle est occultante que rien n'est demeuré semblable par ailleurs, même à considérer que les formes et leurs assemblages doivent faire exception ; elle est militante, enfin, si la position consiste à vouloir utiliser le domaine bâti et sa stabilité formelle pour condamner une évolution et en freiner les conséquences, voire éventuellement pour faire marche arrière. Avant de plaquer un raisonnement stéréotypé et d'aller aux solutions, il convient de se pencher sur la nature du phénomène dans l'ensemble de ses composantes, sur sa signification, et tout d'abord de revenir sur la césure entre la production traditionnelle de l'architecture rurale et les conditions actuelles.

Le paysage et le domaine bâti rural peuvent s'analyser au travers de six caractéristiques du milieu et de la collectivité : les données écologiques au sens large, les données culturelles, les modes et rapports de production, les données fonctionnelles des programmes, les techniques à disposition, la volonté des concepteurs. Dans les sociétés paysannes prévalait la production communautaire sacrifiant peu à la division du travail et facilitant la constitution de microcultures populaires interprétées depuis le rameau culturel d'origine, rendues possibles et pérennisées par l'autarcie relative(4). Le code esthétique n'était pas le fruit d'une recherche ou d'une volonté d'emprise sur un groupe, il n'avait pas d'existence autonome, son champ recouvrait l'ensemble de l'espace social, il avait valeur normative sur ce qui était à venir et de fait, ne laissait pas de place à la critique qui aurait nécessité l'existence de sous-groupes, de regards particuliers et spécialisés et donc la division des tâches.

Peu à peu, la division du travail et du champ de production a gagné tous les secteurs de l'activité, les paysans ont disparu, remplacés par les entrepreneurs de culture et d'élevage, artisans ou industriels véritables. L'élevage hors sol et les bâtiments qu'il implique ne sont que des transcriptions spatiales de ces modifications structurelles ; la campagne est aujourd'hui le lieu d'implantation de bâtiments fonctionnellement et typologiquement industriels, elle connaît, dans une certaine mesure, une situation comparable à la ville au XIX^e siècle, voyant apparaître les halles, les gares, les entrepôts, les grands magasins, trames et gabarits nouveaux et perturbateurs. La critique balbutiante connaît les mêmes hésitations et empruntera les mêmes chemins(5).

Le champ critique

Les critères d'analyse à appliquer désormais au bâti rural sont, il est vrai, malaisés à déterminer dans la mesure où ils se situent à l'intersection de deux espaces critiques(6). La critique va s'appliquer simultanément et solidement au bâti et à ce qu'il abrite et autorise –

conditions de travail et production. Tant que les produits de l'élevage hors sol seront décriés, les bâtiments qui les abritent le seront et cela d'autant plus que les uns et les autres s'opposent fortement à l'image mythifiée du monde rural qui, aujourd'hui, prévaut chez les urbains et les « rurbains » et la tradition, la permanence, l'humilité, ses trois vertus supposées se voient débordées par ce qui est perçu comme leur antithèse, le modernisme, le provisoire et l'arrogance. C'est un schéma strictement parallèle à celui qui conduisit Ruskin à affirmer que les bâtiments industriels étaient laids pour leur aspect mais bien davantage parce qu'ils abritaient un travail inhumain générateur de produits médiocres, et qu'ils risquaient des profits malhonnêtes : cette critique là emprunte à l'arsenal de la morale et interdit toute autonomie à l'expression formelle.

La campagne spectacle

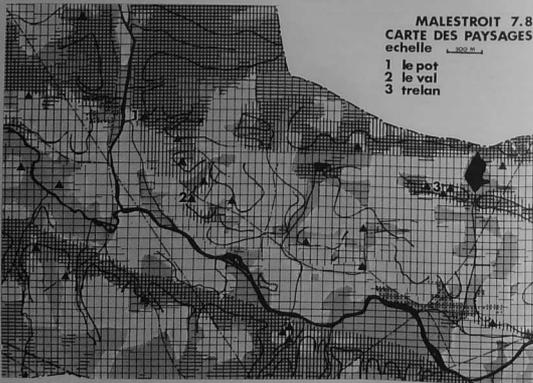
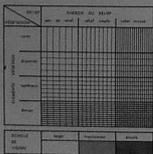
Il est permis de s'étonner d'une aussi soudaine prise de conscience du phénomène que ne peut, seule, expliquer la croissance spectaculaire du nombre des établissements. La campagne a, depuis les années 1850, vu s'accroître prodigieusement le rythme de pénétration de l'innovation. L'évolution la plus importante au plan du bâti a sans doute été la dissociation typologique franche et systématique de la maison et des bâtiments d'élevage. Cette différenciation n'a cessé de croître avec les modifications des conditions d'exploitation, la mécanisation de l'agriculture, l'augmentation du rendement et de l'importance des troupeaux. Mais à la différence de la situation que nous connaissons aujourd'hui, les étables de grande dimension, les hangars, les serres de la première génération se sont généralisées dans une période de croissance, de décollage du monde agricole. La référence au modernisme, la surenchère dans le gigantisme faisaient recette, synonymes d'élevation du niveau de vie(7).

L'harmonie paysagère

S'il existe des méthodes fiables pour déceler, voire quantifier les agressions subies par un écosystème, il est en revanche plus complexe de définir l'attente portée à l'harmonie paysagère du fait de la subjectivité des règles auxquelles il est possible de se référer, qui ne sont que le reflet d'une logique culturelle qui diffère d'une époque à l'autre, d'une classe sociale à l'autre.

Le paysage est une combinaison d'éléments naturels et d'objets sociaux : les uns sont étrangers à l'action directe de l'homme, les autres sont les témoins de son activité ; il est le résultat de l'accumulation du temps et évolue en se pliant aux exigences de la communauté. Il sera décrété harmonieux lorsque les axes directeurs et les modes d'assemblages (lumières, couleurs, textures, dynamique, diversité...) contribueront à former une unité de lecture et n'auront de signification que

Carte des paysages.



en bonne logique que ce type de bâtiments relèvera de la même approche que celle que l'on réservait au bâti industriel avant que la réglementation ou la recherche d'économie de dimension ne leur imposent le regroupement en milieu rural même si le scepticisme se fait de plus en plus sentir, et les condamnations esthétiques et morales du hors sol sont le fait d'urbains et de rurbains devenus grandement majoritaires dans la population (85%) et se prévalant d'une culture, d'un savoir, d'une sensibilité élitaires pour s'approprier la campagne, campagne/spectacle, campagne/récréation, campagne/refuge, nécessairement immobile.

(8) La réalité n'est perçue qu'à travers des phénomènes relationnels qui conditionnent au moment de l'observation, le vécu intervenant dans la réaction face à un environnement, de telle façon qu'un bâtiment (bâtiment agricole) peut devenir un signifié (bouleversement, destruction) et la critique passer de l'espace physique à l'espace social.

(9) Exception faite pour les grandes entreprises désireuses de fonder une image de marque sur la qualité architecturale : AEG et Behrens, Novo et Jacobsen, Olivetti...

(10) Il est à noter que les périmètres de protection des zones de captage sont insuffisants et que malgré l'utilisation des fossés à lisier et parfois même de véritables stations d'épuration, certains sont menacés dans les Côtes du Nord.

(11) La Bretagne, avec 9,24% de la consommation nationale d'énergie consacrée à l'agriculture, est la première région consommatrice de France, la part revenant aux locaux d'élevage étant approximativement de 10,7% du total.

par leur adhésion à l'ensemble. Toute introduction d'éléments nouveaux se traduit, selon la violence du phénomène et la capacité de résistance ou la précarité de l'équilibre du paysage existant (liées notamment à sa diversité), par quatre possibilités : l'assimilation, le rejet, la refonte de l'ensemble dans une nouvelle organisation, la juxtaposition de deux systèmes dans une stricte dichotomie. Il est patent que, dans le cas des bâtiments d'élevage hors sol, le rejet est quasi systématiquement évité, du fait de leur monotonie et de leur morphologie : ce sont souvent des bâtiments gigantesques qui abritent une activité unique, identique en tout point de l'édifice, aucune différenciation des fonctions ne pouvant dès lors impliquer logiquement de variations dans le volume, tout fractionnement entraînant de nombreux inconvénients d'ordre fonctionnel et péculaire. Comme il ne saurait être question, pour les raisons culturelles précédemment évoquées, d'envisager actuellement des modifications sensibles dans le rôle symbolique dévolu à la campagne, et donc de refondre le paysage en fonction de cette nouvelle donnée, il ne demeure qu'une alternative : la juxtaposition de deux systèmes avec, par exemple, la création de zones industrielles rurales (Z.I.R.) (qui ne semblent d'ailleurs pas souhaitables au plan sanitaire) et le palliatif classique de l'assimilation qu'est le recours à l'intégration au paysage sinon à l'état de société. Il faut cependant dénoncer la vanité de l'échappatoire qui consisterait à plier la production actuelle aux exigences d'un paysage/image de productions antérieures, et à reprendre avec la volonté ambiguë de figer un site, les formes et l'apparence d'éléments anciens pour des activités nouvelles.

La spécificité du bâti agricole

Avant d'étudier par quel biais peut être envisagé un processus d'intégration, il convient d'insister sur la spécificité du bâti agricole et sur les conditions particulières de la maîtrise d'œuvre qui y préside. Il y a une spécificité de ce problème architectural due essentiellement à l'image qu'ont, chez les urbains, le support, la fonction et les utilisateurs de ce bâti. Le domaine agricole est un lieu de production particulier assimilé à « espace naturel » et considéré comme patrimoine commun par ce que désormais (à tort) supposé au terme de son évolution. Ses utilisateurs, devenus très minoritaires, sont censés être les gardiens du sanctuaire, censés échapper aux implications des données socio-économiques, alors même qu'ils sont les tenants d'un secteur fondamental de l'économie au statut très particulier. Le domaine bâti agricole a, jusqu'à l'apparition des géants du hors-sol, été considéré par l'observateur et par l'utilisateur, comme ne relevant que du fonctionnalisme le plus immédiat, le plus primaire et, la fonction étant liée au vivant, comme innocent. S'il est admis que le fonctionnalisme doit être le générateur du hors-sol, c'est l'innocence qui,

cette fois, sera contestée, et le destin du bâti rural qui, jusqu'alors avait divergé de celui du bâti industriel, va le rejoindre : la fonction impliquera sans « filtre » la forme mais celle-ci sera simultanément décriée inévitable et indésirable. Le secteur industriel a résolu le problème, indirectement, la recherche d'économies de dimension, les contraintes de la réglementation, du classement, la rareté et la cherté des terrains utilisables menant au regroupement dans des zones spécialisées (Z.I., Z.A.) où il est toléré que l'on se contente « entre soi », du degré zéro de l'architecture (9). Le problème ne peut être résolu aussi aisément pour le hors-sol même si objectivement rien ne dissocie cette activité de celles ordinairement contraintes de se plier au zonage. D'ailleurs certaines entreprises, en holding, intégrant la fabrication des aliments, leur commercialisation, la construction des locaux, l'élevage, la transformation et la distribution des produits ont entamé la véritable industrialisation du secteur en rupture très nette avec le monde rural. Mais cela demeure l'exception et ne se généralisera pas pour plusieurs raisons. Ce secteur travaille sur le vivant qui, psychologiquement, est encore absolument lié au domaine rural à l'exception de son « terminal », l'abattoir, la main-d'œuvre nécessaire bien que ne devant posséder qu'une formation restreinte pour des tâches répétitives, est préférentiellement recrutée chez les agriculteurs qui trouvent là, soit une activité annexe de nature parfois à sauvegarder (pour un temps) un revenu, soit même la possibilité d'une reconversion sur place, l'obtention de subvention est d'ailleurs subordonnée à l'exploitation de terres. Mais la raison principale est sans doute que la capacité de s'endetter considérablement dans un secteur du marché particulièrement aléatoire est devenue psychologiquement et matériellement l'apanage du monde rural pour des raisons structurelles et politiques complexes. Ces bâtiments crypto-industriels échapperont donc au domaine industriel reconnu, à ses « quartiers réservés », pour se rattacher à un milieu géographique conçu comme son antithèse et dorénavant (loi sur l'architecture, C.A.U.E.) voué à l'attention permanente.

La maîtrise d'œuvre

Au niveau de la maîtrise d'œuvre, des plans et des gabarits-types ont été définis sur des données liées au fonctionnement interne. Le passage du schéma de principe au projet particulier est assuré par des catégories professionnelles particulièrement déqualifiées quant à la conception architecturale : bureau de dessin de coopératives ou de sociétés de commercialisation, dessinateurs ou métrés d'entreprises contactés directement par le maître d'ouvrage, maître d'œuvre en bâtiment. L'autoconstruction, autrefois importante, a pratiquement disparu. L'implantation est ordinairement choisie en fonction de la structure foncière de l'exploitation, du respect des ré-

supplément au n° 656, février 1980.

(12) La commission départementale d'urbanisme de mars 1980 a eu à débattre de la compatibilité entre l'activité humaine et le sauvegarde du paysage après une campagne de presse consécutive à des refus de permis de construire (*Le Télégramme de Brest* du 28.2.1980 : « Peut-on demander à un poulailler d'être beau ? »).

(13) Cf. le film de Le Tacon et Le Marre : *Cochon qui s'en dédit*, production Movies, Quimper.

(14) Le numéro 76 de la revue *AC*, en 1974, présentait des projets suisses et allemands ainsi qu'une intéressante expérience autrichienne d'installation de fermes modèles destinées à introduire des techniques agronomiques nouvelles, mais aussi à présenter les éléments d'une prise de conscience au niveau architectural au moment où l'on envisageait la reconstruction ou la transformation radicale de 300 000 fermes.

(15) *A.M.C.*, n° 48, avril 1979. - *Architecture d'aujourd'hui*, n° 201.

(16) Un procédé cartographique de cette nature a été mis au point par le laboratoire de l'Institut de géoarchitecture, dans le cadre d'une étude sur la vallée de l'Oust répartie à la demande du département, des Directions Départementales de l'Équipement et de l'Agriculture, de l'Agence des Bâtiments de France du Morbihan ainsi que de la Direction régionale de l'environnement et de l'architecture. Cette cartographie géomorphologique, environnementale et paysagère est conçue pour aider les administrations à affiner leur démarche dans la réalisation de documents d'urbanisme, et à étayer leur prise de décision.

Elevage hors sol à proximité d'un monument historique.

glements portant sur l'éloignement des bâtiments d'habitation et des zones de captage (10); de la proximité relative de l'exploitation alliant la facilité d'accès et l'éloignement suffisant en fonction des nuisances; de la proximité des réseaux permettant une viabilisation peu coûteuse.

L'orientation dépend, elle du linage : le parcellaire à proximité du village est souvent maille serrée et l'implantation d'un bâtiment de 100 mètres de long peut être donnée par la forme même du terrain retenu; de la déclivité du terrain; du secteur des vents dominants avec notamment le souci de limiter les déperditions thermiques (11).

Le souci du paysage n'est que très rarement pris en compte, au niveau de la maîtrise d'œuvre comme à celui du contrôle qui incombe à l'administration de l'Équipement. Il faut cependant signaler la plaquette de sensibilisation réalisée en 1978 par le département du Finistère avec la collaboration de la Direction Départementale de l'Équipement et de la chambre d'agriculture, et soulève le problème épineux des sites protégés. Le cas des vingt-huit communes inscrites sur la liste définissant le site des monts d'Arrée est, à cet égard, significatif : particulièrement défavorisées au plan de l'agriculture traditionnelle, ces communes s'orientent vers l'élevage hors sol (12).

La conception architecturale à proprement parler, s'organise autour : des données de fonctionnement recherchant l'aisance dans la réalisation de tâches répétitives assimilables à la chaîne (13); des contraintes d'hygiène : nettoyage, évacuation, stockage et traitement des matières notamment; des contraintes financières qui poussent à rechercher un coût de réalisation proche de la subvention

octroyée. Cette démarche classique dans la conception des bâtiments industriels ou artisanaux est ici accusée dans la mesure où aucune image de marque n'est souhaitée et surtout parce que l'éleveur du secteur de production conduit à rechercher l'obsolescence. Il est aisé de constater la disparition physique totale d'un grand nombre de bâtiments édifiés lors de la première vague du hors-sol dans les années 1965. Cela se traduit au plan de la réalisation par le peu de soin apporté aux détails, donnant un aspect éminemment provisoire à l'ensemble, un aspect chantier de longue durée, ce qui dans

principe est réaliste et sans doute raisonnable, mais s'oppose à l'image que l'on a de l'immobilité du monde rural. Les répercussions de cette pratique sont sensibles dans le traitement des abords résolument oubliés et par la coupure très marquée entre la partie bâtie liée à l'exploitation traditionnelle et celle liée au hors-sol. Cela contribue à marginaliser cette production et à accélérer la modification du rapport homme/animal primordial pour l'adhésion à une construction paysagère.

La recherche architecturale

Par ailleurs, le domaine bâti agricole a toujours été particulièrement délaissé par la recherche architecturale. La ferme de Garkau réalisée en 1923 par Hugo Haring, fait figure d'exception dans la période d'avant-guerre. De même, dans les années de complète refonte du bâti rural (1960-1975), rares furent les projets publiés dans les revues spécialisées (14). Une initiative semble devoir être prise dans le cadre de la campagne des « mille jours pour l'architecture », qui a inscrit à son programme 1980-1981 une opération intitulée « Fermes et



(15) A.M.C. n° 48, avril 1979. - Architecture d'aujourd'hui, n° 201.

(16) La création d'un zonage strict - primaire et exagérément contraignant - ou encore la multiplication des refus de permis de construire.

(17) Un procédé cartographique de cette nature a été mis au point par le laboratoire de l'Institut de géoarchitecture, dans le cadre d'une étude sur la vallée de l'Oust réalisée à la demande du département, des Directions Départementales de l'Équipement et de l'Agriculture, de l'Agence des Bâtiments de France du Morbihan ainsi que de la Direction régionale de l'environnement et de l'architecture. Cette cartographie géomorphologique, environnementale et paysagère est conçue pour aider les administrations à affiner leur démarche dans la réalisation de documents d'urbanisme, et à étayer leur prise de décision.

(18) Confortée par la mode écologique, la crise économique, la peur des différences réelles, la volonté de préserver un ordre et de retarder les prises de conscience.

bâtiments agricoles dans le paysage» ayant pour but, au travers de 100 à 200 cas, d'encourager des constructions neuves permettant de concilier l'agriculture moderne et le respect du bâtiment et du paysage de qualité», ce qui va dans le sens des études déjà réalisées à l'initiative de la mission technique «Bâtiments agricoles et Paysages (B.A.P.)» constituée au sein de la Fondation de France. Il faut, en outre, signaler les expériences menées dans certains pays socialistes qui, au travers d'une nouvelle organisation des rapports de production en milieu rural, ont parfois proposé des formulations novatrices (15).

La cartographie du paysage et le choix de l'implantation

Il va de soi que l'utilisation de toute la gamme des méthodes d'analyse et des traitements architecturaux familiaux aux professionnels compétents, serait de nature à améliorer grandement la qualité du bâti destiné à la production hors sol; et l'on pense, avant tout, au choix raisonné de l'implantation, à celui des matériaux, de leur composition, de leur couleur, à l'accompagnement végétal, tous points envisagés et explicités dans la brochure réalisée en 1978 par le département du Finistère. Cependant, il est peu probable qu' hormis quelques expériences-pilotes, l'intervention qualifiée soit la règle dans un proche avenir; le cas de la maison individuelle et le recours à une loi pour imposer l'intervention de l'architecte le montrent suffisamment. Il serait sans doute plus réaliste, afin d'éviter la destruction du paysage (16), d'intervenir en amont de la conception et a fortiori de l'examen ordinaire de chaque cas. Une cartographie du paysage permettrait la délimitation ample et souple des zones qui, au sein

de chaque exploitation, peuvent, sans dommage pour l'harmonie paysagère, recevoir des bâtiments d'élevage hors sol. Un tel document ne serait pas opposable au tiers; à la façon des P.S.U., il ne serait que l'élément d'une aide au choix et à la décision. Il pourrait accompagner les P.O.S. et être établi prioritairement sur les zones inscrites ou protégées. Une telle démarche, bien entendu, ne dispenserait pas d'une pratique architecturale de qualité (17).

Ce procédé de représentation du paysage doit prendre en compte trois paramètres principaux (le relief, la végétation et l'échelle de vision) modulés selon trois valeurs, auxquels s'ajoutent les éléments signaux et les zones urbanisées structurant l'espace. Cette cartographie présente l'avantage de restituer la vision du paysage au niveau de l'œil du piéton, de correspondre à la totalité des points de vue possibles indépendamment de tout choix subjectif, et aussi de tenir compte des vues au-delà des fonds de vallée.

Le paysage, décor du théâtre social

Il convient d'insister sur la vanité du réflexe qui consisterait à ne considérer le problème de l'élevage hors sol que sur le plan du paysage et à n'envisager de solutions qu'au travers d'une pratique architecturale. Le sujet, complexe, commande l'examen global de la volonté politique et technocratique d'encourager ce type de production jusqu'à la tendance (18) à constituer un paysage qui ne serait que décor d'opérette, chargé de stéréotypes, aseptisé, tranquillisant, ne trahissant aucun conflit; un paysage qui peut-être, pour la première fois, ne serait qu'au second degré, l'imitation de la société qui le sécrète. **D.I.C., B.H., S.D.**



Les désastres du remembrement.

activités de la c.n.m.h.s.

Les domaines

Château d'Aulteribe

La C.N.M.H.S. a achevé la restauration du premier étage du château d'Aulteribe et peut désormais ouvrir au public trois nouvelles pièces. Il s'agit tout d'abord de la chambre longue, consacrée à la présentation de paysages et de scènes d'extérieur. On peut y voir une magnifique collection de trente-six vues d'optique de la fin du XVIII^e siècle, dont vingt représentent le château de Versailles, son parc et ses jeux d'eau; sur le mur a été posé un tissu imprimé, spécialement exécuté pour Aulteribe d'après un modèle créé en 1806 pour le château Borely à Marseille. Dans le prolongement de la chambre longue, se trouve la chambre bleue dans laquelle sept tableaux présentent la généalogie du marquis de Pierre; on y verra plus particulièrement le portrait de Mgr de Fontanges, confesseur de la reine Marie-Antoinette, et celui de sir Georges Onslow. Le mobilier de cette pièce date essentiellement du XVIII^e siècle, mais on pourra aussi y admirer une rare bibliothèque Louis XIV qui accompagne un bureau Mazarin de la même époque. La chambre de l'oncle René évoque la chambre d'un aristocrate-voyageur au XIX^e siècle; elle a pour décor une tenté et regroupée des souvenirs de voyages en Afrique; l'harmonie des couleurs sable et vert rappelle celle des pays de l'Islam et contribue à donner au visiteur une impression de

dépaysement; au mur ont été disposés des panoplies d'armes et des tableaux d'orientalistes français. Les travaux de restauration ont été menés par M. Donzet, architecte en chef des Monuments Historiques; quant à la présentation des collections, elle a été réalisée sous le contrôle de MM. Aurat, inspecteur principal des Monuments Historiques, et Aebi, inspecteur départemental des Antiquités et Objets d'Art. Après la restauration des cuisines du château, on ne pouvait souhaiter une plus merveilleuse animation que l'exposition des quatre-vingt-dix pièces en cuivre qui composaient la batterie de cuisine du prince de Conti. Ces merveilleux instruments de l'art culinaire ont été donnés par le baron de Roig à l'État en 1949, et sont habituellement entreposés au château de Jossigny. Pour compléter cet ensemble prestigieux, une collection de mortiers anciens et de pots de grès, de chenets et de broches à rôtir, vient enchanter l'œil et mettre l'eau à la bouche.

Château de Gramont

L'été est placé à Gramont sous le signe de la peinture, de la tradition et de la musique. Les polychromies 72-80 de Roland Bierge sont présentées dans le castelet, tandis que les anciennes écuries accueillent une exposition de l'inventaire de Midi-Pyrénées sur les aspects

de la ferme traditionnelle en Lomagne.

Par ailleurs, comme chaque année, du 3 au 14 août, Jean-René Gravoine organise une série de concerts auxquels participent, entre autres, l'orchestre de chambre de Posnam et un groupe folklorique argentin.

Château de Bouges

Placé sous le patronage de la sauvegarde de l'Art français, s'ouvre cette année une exposition de miniatures, de tabatières et de livres des collections de la marquise de Maille, provenant du château de la Motte-Tilly.

Abbaye de Beaulieu

Sous le label de l'«Année du Patrimoine», le centre d'art contemporain de l'abbaye de Beaulieu fête cette année son dixième anniversaire, ainsi que le vingtième anniversaire du début des travaux de restauration de l'abbaye, qui se poursuivent encore actuellement grâce à la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites et à la Direction de l'Architecture.

A cette occasion, une exposition exceptionnelle présente ce qui doit constituer la collection propre de l'abbaye, base du premier Musée d'Art Moderne de Midi-Pyrénées et du Sud-Ouest. Parmi les peintres exposés on peut citer: Bissière, Bernath, Dubuffet, Hantai, Karskaya, Loubchansky, Michaux, Vieira da Silva, Vi-seux...

La route Thibaud de Champagne

A l'est de Paris, vers Provins et Troyes... Dans le cadre de ses activités en faveur du patrimoine architectural, la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites soutient le développement de routes culturelles.

Elle a créé la route « Thibaud de Champagne » au départ de Paris, vers Provins et Troyes, qui rassemble les principaux monuments publics, privés ainsi que de nombreuses villes d'art : Champs-sur-Marne, Lagny, Guermantes, Ferrières, Ro-

zay-en-Brie, Nangis, Rampillon, Provins, Nogent-sur-Seine, Pont-sur-Seine, Barberey, Troyes, le Paraclet, la Motte-Tilly, Moret-sur-Loing, Fontainebleau, Champeaux, Blancy-les-Tours, Vaux-le-Vicomte, Vaux-le-Pénil, Vincennes.

ACTUALITÉS IN MEMORIAM

H. Jullien.



Henri JULLIEN est décédé le 30 avril. Il a consacré l'essentiel de sa vie au service des Monuments Historiques. Entré à l'École des Beaux-Arts à l'atelier Bigot, il fut diplômé en 1932. Dans les difficiles conditions d'exercice de la profession qui marquèrent les années précédant la guerre, il prépara le concours d'architecte en chef des Monuments Historiques et fut reçu au concours de 1942.

Ce sont les départements du Midi de la France : Hérault — Tarn — Ariège qui lui furent d'abord confiés. La mission n'était pas facile ; les voyages étaient alors longs et pleins d'aléas surtout lorsqu'il fallait franchir la ligne de démarcation. Son esprit organisateur et réfléchi lui permit de parfaitement s'adapter à cette situation et de mener dès le départ une œuvre remarquable de sauvetage. Chargé du Vaucluse à la fin de la guerre, il prodigea tous ses soins aux édifices d'Avignon. Mais les régions dévastées nécessitaient de multiples et urgentes interventions ; sa mission fut alors étendue aux monuments du nord de la Manche, puis à ceux de la Seine-Maritime où les édifices sinistrés étaient fort nombreux et où il donna le meilleur de lui-même. Parmi toutes ses restaurations on peut citer : Saint-Ouen et l'hôtel de Bourtheroulde à Rouen, Notre-Dame-de-Grâce au Havre, les églises de Caudebec-en-Caux, de Neuchâtel-en-Bray, de Dieppe, la Trinité de Frécamp, Jumèges, Saint-Wandrille, l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte... La ville de Rouen le chargea de l'aménagement de sa salle des fêtes dans l'ancienne halle aux Toiles. Les problè-

mes d'urbanisme dans les centres anciens l'intéressaient vivement. Les plans d'aménagement des secteurs sauvegardés de Bourges puis de Nice lui furent confiés.

Nommé adjoint à l'inspection générale en 1954, il fit alors bénéficier ses jeunes confrères de ses connaissances et de ses conseils. Il avait par sa mère une ascendance espagnole ; il était très attiré par l'art de ce pays où il aimait se rendre et où il retrouvait volontiers des amis. Il en connaissait la langue. Dans plusieurs pays d'Amérique Latine où elle était parlée, des missions lui furent confiées par l'UNESCO. C'est ainsi qu'il fut amené à s'occuper des monuments et à donner des conseils pour la formation de spécialistes et l'organisation des services du Guatemala, de San Salvador, du Honduras, du Mexique et du Pérou.

Henri Jullien était un artiste ; lorsque ses nombreuses occupations lui en laissaient le loisir, il aimait peindre. Mais c'est surtout la musique qui l'attirait. Comme son épouse, il adorait le chant et fit avec elle partie de nombreuses chorales. Il avait un esprit très droit ; son comportement était plein de pudeur et de simplicité ; son jugement était sûr. Pour tous ceux qui avaient le privilège d'être de ses amis, ses conseils étaient très précieux, mais également son exemple. Nombreux sont ceux qui en travaillant avec lui ont découvert le message des monuments et ont appris à son contact à les aimer, à les soigner et à les faire revivre.

Jean Sonnier.

Robert RENARD fut une figure très attachante du Service des Monuments Historiques. Doté d'une force physique peu ordinaire, il possédait une âme généreuse et simple qu'on décelait dans son sourire. Il avait deux passions : la mer et l'architecture et les exprimait très souvent dans des dessins très spontanés qu'il distribuait aux vents des amitiés. Élève de J.-M. Trouvot, il appartint en premier lieu au Service de protection des œuvres d'art françaises en Allemagne. Admis au concours d'architecte en chef des Monuments Historiques en 1946, il eut la responsabilité de la Moselle puis des Ardennes où il acheva la restauration des dommages de guerre ; il se vit confier ensuite le Tarn-et-Garonne et le Gers. Son tempérament d'artiste lui permit d'intervenir avec une grande sensibilité : sachant consolider mais aussi exalter l'architecture et la mettre en valeur. Peintre, il aimait la couleur, ce qui le conduisit, un des premiers, à réaliser des verrières dans les monuments historiques ; il fit appel à Villon, Chagall et Bissière pour la cathédrale de Metz, ailleurs ce fut Cocteau et souvent Couturat.

Au premier abord, il déroulait quelque peu les notables qui découvraient très vite la richesse de son tempérament et appréciaient ce qu'il apportait pour servir la beauté de leur monument que souvent il leur faisait découvrir. De nombreux édifices ont retrouvé, grâce à lui, non seulement la solidité mais aussi un aspect rajeuni et plus compréhensible pour tous,

Yves-Marie Frodevaux.

R. Renard.



ACTUALITÉS MONUMENTS

(1) Ce n'est pas la plus longue de son œuvre : celle de Sceaux compte 4,2 km, celle de Versailles en mesure dix et celle de Fontainebleau, œuvre méconnue du grand paysagiste, dix-sept kilomètres. Mais Meudon est celui de ses jardins où la composition est la plus linéaire, la plus centrée sur ce grand axe qui s'impose à la vue.

(2) L'exposition régionale *Trois hauts lieux d'Île-de-France pour l'année du Patrimoine : Vincennes, Meudon, Port-Royal-des-Champs*, est ouverte à l'orangerie du château de Sceaux (musée de l'Île-de-France), du 23 avril au 30 juin, tous les jours sauf mardi (jusqu'à 19 h, les samedis et dimanches.)

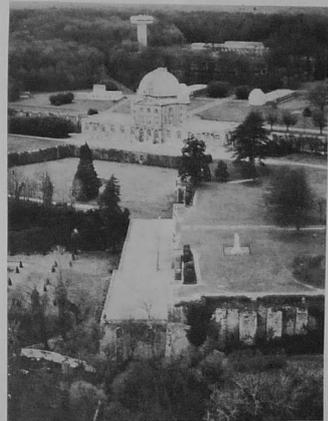
Perspective de Meudon : vue aérienne. (Photo Gendarmerie nationale.)

DOCTRINE

La grande perspective de Meudon. Le domaine royal de Meudon est peut-être l'œuvre la plus caractéristique de Le Nôtre, en ce sens qu'il s'ordonne essentiellement sur une seule grande perspective axiale, orientée nord-sud de plus de trois kilomètres (1). Cependant, Meudon est en même temps la preuve du caractère empirique du talent de Le Nôtre, car il n'a fait ici qu'amplifier une composition existant depuis le XVI^e siècle : ordonnance conçue autour d'un axe qui, partant de Bellevue, au bord du plateau, monte vers le sud en traçant sur la pente de la colline l'axe vert de l'avenue du château, s'élargit à l'horizontale pour former la terrasse, descendant en composant des parterres étagés jusqu'au creux du vallon où s'étale l'étrange hexagone de Chalais, pour remonter à travers bois jusqu'au plateau de Clamart. Si les « jardins bas » ont, en grande partie, disparu, ceux de l'ouest subsistent, maintenant affectés à l'Observatoire et parsemés par ce dernier de bâtiments contestables. Mais il fallait restaurer la Grande Perspective et constituer à Meudon un domaine culturel public. Les nombreuses démarques entamées en 1956 à ce sujet ne rencontrèrent qu'indifférence, pourtant, le principal obstacle administratif était bientôt levé, puisque dès 1959, la direction de l'Observatoire acceptait de renoncer

Firminy. L'ordre des architectes lance actuellement par l'intermédiaire de sa revue « Architecture » une campagne ayant pour but de recueillir les fonds nécessaires à l'achèvement de l'église de Firminy, œuvre de Le Corbusier. Quelques associations s'étaient ému de cette situation, mais malheureusement sans grand succès. Il faut espérer pour cette année vouée au Patrimoine, maintenant que bien des mauvaises querelles autour de la personne de l'architecte sont estompées que

l'aménagement du domaine de Meudon. Il faut restaurer l'orangerie et lui donner une affectation culturelle, rétablir les parterres en déplaçant les bassins, faire passer en souterrain la route qui traverse la perspective, dégager les abords de l'étang de Chalais, reconstituer les plantations. Puis, fixer avec précision les limites du nouveau domaine, le doter de bâtiments de services, de citernes, de parkings, de personnel, établir des relations privilégiées avec le musée de la ville, ceci sans même parler d'une éventuelle restauration du château-neuf de J.-H. Mansart. Tâche considérable, évidemment onéreuse et de très longue haleine, dont l'année du Patrimoine ne verra que le coup d'envoi, accompagné, à Sceaux, d'une exposition (2) illustrant l'intérêt de l'entreprise. La restauration proprement dite prendra-elle autant de temps que l'éclosion du projet ?



G. Poisson

ACTUALITÉS

Concours des Inspecteurs des Monuments Historiques

Candidats reçus par ordre de mérite et ayant pris leurs fonctions le 5 mars 1980:
 1^{er} : Philippe Bonnet (en réserve).
 2^e : Michel Caille, adjoint à l'inspecteur de la région Rhône-Alpes.
 3^e : Isabelle Frossart, adjoint aux inspecteurs de Picardie et Champagne-Ardennes.
 4^e : Denis Lavalle, adjoint aux inspecteurs du Languedoc-Roussillon et de la Haute-Normandie.

Patrimoine culturel. M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la Culture et de la Communication et Mgr Pèzeri, évêque auxiliaire de Paris ont ouvert le 10 avril la première réunion de la commission pour la sauvegarde du patrimoine culturel. Présidée par M. Dominique Ponnaud, directeur à l'École du Louvre, elle est composée de représentants de l'Église, de l'Administration et d'artistes. Depuis la loi de séparation de 1905 c'est la première fois que l'Etat et l'Église décident de créer une instance investie d'une

mission très large de conception et de proposition. Au cours de cette première réunion des méthodes de travail ont été définies qui permettront d'établir une hiérarchie des problèmes à étudier: sauvegarde du patrimoine ancien et apport de la liturgie, collaboration entre architectes et créateurs, réutilisation des édifices désaffectés. La commission qui se réunira trois fois par an devrait permettre une meilleure information du clergé, et des collectivités locales sur un patrimoine menacé.

Ouverture du Centre International du Vitrail, le 2 juillet, dans le cadre historique des **celliers de Loens**. Il permet de rassembler à Chartres tous les documents techniques, historiques, scientifiques sur le vitrail en France et dans le monde. Il a aussi pour mission de mettre à la disposition du public le plus large cette documentation, d'organiser des conférences et des expositions. Par son action il devrait concourir à la sauvegarde et à la mise en valeur de tous les vitraux anciens et aider au renouveau de cet art.

EXPOSITIONS



Architecture de manufactures

Tabac et Allumettes 1726-1839, Galerie du S.E.I.T.A. 12, rue Surcouf, Paris (7^e). De la manufacture de tabacs du Havre à celle de Lyon, c'est à un véritable itinéraire d'architectures industrielles déroulant leurs formes sur deux siècles d'histoire que convie l'exposition réalisée par Jean-Marie Piettre et Paul Smith, sous la direction de Jean Edelmann. La Compagnie des Indes, adjudicataire de la ferme des tabacs au début du XVIII^e siècle demande aux architectes la conception de vastes programmes: au Havre, Gabriel corrige les plans de l'architecte local et propose en façade le souvenir de ses palais royaux. En général, après avoir erré de jeux de paume en réunions de bâtiments anarchiques, les manufactures s'installent en faux châteaux provinciaux avec tourelles, frontons et pilastres pour préciser les bâtiments d'administration. Morlaix sert de champ d'expérience aux investigations théoriques de Blondel, systèmes de plans en escaliers sous façade unifiée. Blondel inscrit toute son œuvre entre le pouvoir et le feu: les bâtiments d'exploitation, longues salles étroites et étagées se déroulent suivant un circuit de travail implacable

et cohérent. Sous la Révolution, on assiste à une vraie flambée de manufactures: le monopole est supprimé, les couverts réquisitionnés. L'anarchie saisit l'architecture. Mais bientôt, en 1810, Napoléon le rétablit: projets ambitieux de façade triomphale sur quai de Seine entre le Palais de Roi de Rome et celui des Beaux-Arts et multiplications de cheminées évidentes. Le XIX^e siècle s'ouvre sur des projets de «fabriques» repris en sous-œuvre par les ingénieurs dès la seconde moitié du siècle. On joue des formes systématiques en cartouches régionales, de structures métalliques en recouvrements de pierres. Les salles des machines accélèrent en fer et en verre les processus désespérés d'exploitation industrielle. On les soulève comme appareils de prestige. Au niveau des plans, les ingénieurs multiplient les carrés embolés, les «H» épaoulés et les croix associées: hiéroglyphes architecturaux pour langage industriel. Mélanges de contraintes et d'orientations, il faut voir tous ces plans, coupes et élévations travailler dans le plan politique, historique et social, ses repères de révolutions et de républiques, ses précipitations technologiques. Et puis il y a toutes ces lueurs

fugaces des pavillons d'expositions universelles, couloirs emphatiques et reliquats d'apothéoses. Exposition du 15 avril à début septembre 1980. **Découverte et sauvegarde du patrimoine ethnographique.** Les arts et traditions populaires sont à la mode. Partout, des initiations apparaissent pour conserver des objets et des documents, des édifices et des œuvres d'art hier encore négligés. Cette exposition esquisse la découverte et la sauvegarde du patrimoine ethnographique français depuis le siècle des Lumières jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Elle présente les techniques, les méthodes et les moyens mis en œuvre aujourd'hui pour identifier ce patrimoine, le conserver et le transmettre. (Grand Palais jusqu'au 1^{er} septembre.) **Port-Royal.** A l'occasion de l'année du Patrimoine et jusqu'au 26 octobre, le musée national des Granges de Port-Royal retrace grâce à ses collections toute l'histoire du mouvement janséniste. Une présentation provisoire permet d'évoquer, grâce à quelques œuvres et documents prestigieux, le monastère et certains de ceux qui ont fait sa renommée, notamment les portraits de Mère Angélique Arnauld et Robert Arnauld d'Andilly par Philippe de Champaigne.

ENFIN UNE REEDITION

de l'œuvre maîtresse de Viollet-Le-Duc. Un instrument de travail incomparable et indispensable pour l'historien de l'Art, l'archéologue ou l'architecte. Cette édition en dix volumes (soit plus de 5 000 pages) avec de nombreuses illustrations est la reproduction de l'ouvrage original devenu introuvable de nos jours. Chaque mois vous recevrez un volume dans une élégante couverture en simili-cuir rouge, dorée à l'or fin.

Le tirage étant très restreint, n'attendez pas pour retourner le bon ci-contre aux EDITIONS DE SANCEY - B.P. 16, 10800 SAINT-JULIEN



VIOLLET-LE-DUC

DICTIONNAIRE RAISONNÉ DE L'ARCHITECTURE en 10 volumes

BON D'EXAMEN à retourner aux EDITIONS DE SANCEY B.P. 16 10800 SAINT-JULIEN

Je souhaite recevoir le premier tome de la réimpression du Dictionnaire raisonné de l'Architecture de Viollet-Le-Duc. Si j'en suis satisfait, je recevrai les neuf volumes suivants à raison de un par mois. Dans le cas contraire, je vous le retournerai dans les dix jours et dans son emballage d'origine (votre titre de paiement vous sera alors immédiatement retourné).

Je règle comptant la totalité de l'ouvrage au prix exceptionnel de 1 220 F
 Je règle les dix volumes en dix versements égaux de 139 F chacun
 franco France métropolitaine (pour étranger port en sus).

Ci-joint: Cheque C.C.P.
 Nom et Prénom
 Adresse complète

Je certifie exacts le nom, l'adresse, et la signature portés sur ce bon.
 Date et signature :

Rédité intégralement pour la première fois en France

DICTIONNAIRE RAISONNÉ DU MOBILIER FRANÇAIS de l'époque Carolingienne à la Renaissance (en 6 volumes) de VIOLLET-LE-DUC

Plus de 2900 pages de textes, 2000 gravures explicatives (format 14 x 22,5, relié plein skivertex bleu, dorure au balancier)

UN OUVRAGE INDISPENSABLE AUX COLLECTIONNEURS, AUX ANTIQUAIRES, AUX HISTORIENS
 Publié de 1864 à 1874 il reste de nos jours un ouvrage de référence très sûr, malheureusement devenu introuvable, il est très recherché des spécialistes.

Contenus des 6 tomes :

1. Meubles civils et religieux et leur utilisation dans la vie courante (443 p. de texte + planches).
2. Ustensiles de la vie quotidienne du Moyen Age, jeux, outils et instruments de musique (536 p. + planches).
- 3 et 4. Vêtements, bijoux, mode (478 + 506 p. + planches).
- 5 et 6. Armes de guerre offensives et défensives et tactique des armées françaises au Moyen Age (498 p. + 430 p. + planches).

3 FORMULES DE PAIEMENT :

- Au comptant, les six volumes **650 F** (Franco France) (soit une économie de plus de 15 %).
- Au volume : **125 F** le volume (franco France).
- Un seul volume : **150 F** (franco France).

Vente exclusive par correspondance.

BON D'EXAMEN, à retourner aux Editions de Sancey B.P. 16 - 10800 SAINT-JULIEN

Je désire recevoir, sans engagement, un premier volume du Dictionnaire raisonné du Mobilier de Viollet-Le-Duc. Si j'en suis satisfait, je recevrai les cinq autres volumes à raison d'un tous les deux mois. Si je suis déçu, je m'engage à retourner ce premier volume dans son emballage d'origine dans les dix jours de sa réception.

J'ai choisi la formule de paiement au comptant au volume

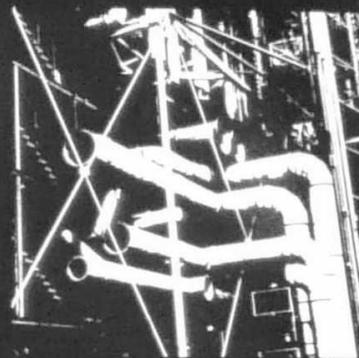
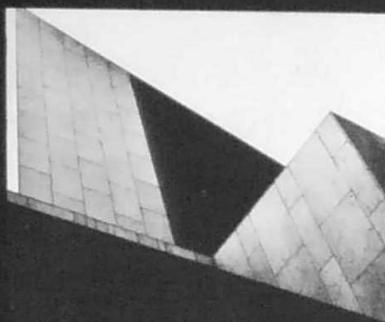
NOM :
 Adresse complète :
 Date et signature :

Je certifie exacts le nom, l'adresse et la signature et je joins
 Chèque C.C.P. Mandat
 qui me sera retourné en cas de non acceptation de ma part.

monuments historiques

A PARAÎTRE

**PHOTOGRAPHIE
ET ARCHITECTURE**



**FONDS
PHOTOGRAPHIQUE
DE LA DIRECTION
DU PATRIMOINE**



éditions de la
caisse nationale des
monuments historiques
et des sites
62 rue saint antoine
75004 paris